

Note

LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE DES MONARCHIES DU GOLFE : LEVIER D'INFLUENCE ET OUTIL DE PUISSANCE



L'Observatoire Défense & Climat, lancé en décembre 2016, a pour objectif d'étudier les enjeux de sécurité et de défense liés au climat.

Il est coordonné par l'IRIS dans le cadre du contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Fort d'une équipe pluri et transdisciplinaire, l'Observatoire est composé de chercheurs spécialisés en relations internationales, sécurité, défense, migrations, énergie, économie, climatologie et santé. Il est dirigé par Mathilde Jourde et François Gemenne.

L'Observatoire a initié de nombreuses collaborations avec des partenaires européens (Pays-Bas, Luxembourg) et internationaux (Australie, États-Unis, Inde), des ONG internationales, des organismes publics nationaux et internationaux. Ces initiatives ont permis de renforcer la coopération sur les enjeux climatiques et leurs implications sécuritaires.

L'Observatoire Défense & Climat propose des rapports et notes, organise des séminaires restreints et des conférences ouvertes au public, et anime le podcast « Sur le front climatique ».

www.defenseclimat.fr

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise externe. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « soit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme des instituts spécialisés ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.

À PROPOS DES AUTRICES ET AUTEURS DE LA NOTE



Eléonore Duffau / IRIS

Chercheuse au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS. Elle est titulaire d'un master 2 en Affaires européennes réalisé à Sciences Po Paris.



Mathilde Jourde / IRIS

Co-directrice de l'Observatoire Défense & Climat et responsable du Programme Climat, Environnement et Sécurité à l'IRIS. Elle s'est spécialisée sur les enjeux sécuritaires liés aux changements climatiques après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur privé sur les enjeux de décarbonation.



Martin Collet / IRIS

Étudiant en master 2 *Environmental Policy* à Sciences Po Paris. Il occupe le poste d'assistant de recherche au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS depuis août 2024.



Maxence Michelet / IRIS

Étudiant en master 2 Sécurité et Défense à Sciences Po Paris. Il occupe le poste d'assistant de recherche au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS depuis décembre 2024.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - L'EXPOSITION CLIMATIQUE DE LA PÉNINSULE ARABIQUE : DES VULNÉRABILITÉS QUE TENTENT D'INTÉGRER LES ÉTATS DU CCG.....	7
A - Des logiques de développement vulnérables face aux changements climatiques	8
B - Conséquences des changements climatiques sur les pétromonarchies : des vulnérabilités multidimensionnelles	15
C - Des stratégies de transformation visant à sécuriser les régimes en place	18
PARTIE 2 - LE MULTILATÉRALISME CLIMATIQUE : UN OUTIL DE PROMOTION DES STRATÉGIES CLIMATIQUES DES PAYS DU CCG	25
A - L'évolution de l'attitude des pays du CCG face aux négociations climatiques multilatérales	26
B - Des ambitions partagées, mais des intérêts divergents dans un contexte de rivalité pour le leadership régional	30
C - Des stratégies multiples pour promouvoir leurs agendas dans le cadre onusien, mais également dans d'autres instances multilatérales	34
PARTIE 3 - LES ENJEUX CLIMATIQUES AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS DU GOLFE EN AFRIQUE	40
A - Entre coopération bilatérale et sécurisation de ressources	41
B - La stratégie minière émirienne, reflet des ambitions des pays du CCG en Afrique	44
C - L'externalisation de la sécurité alimentaire des États du Golfe.....	48
D - Les stratégies d'atténuation des États du CCG en Afrique : la compensation carbone, nouvel élan d' <i>accaparement vert</i>	51
PARTIE 4 - SCENARIOS DE PROSPECTIVE ET RECOMMANDATIONS	53
GLOSSAIRE.....	64
ANNEXES	68
BIBLIOGRAPHIE.....	71

Depuis plusieurs décennies, les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG)¹ — Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis (É.A.U.), Koweït, Oman et Qatar — sont de plus en plus impliqués dans les enjeux liés aux changements climatiques², tant au niveau national, régional qu'international. Dès les années 1980, certains de ces États ont commencé à aborder les questions environnementales à l'échelle nationale. Cependant, c'est à partir de la fin des années 2000 qu'ils ont intensifié leurs efforts en matière de prise en compte des changements climatiques, en lien notamment avec les ambitions de diversification économique et de diplomatie énergétique. Ces initiatives prennent des formes différentes selon les pays, certains élaborant des politiques publiques spécifiques et intégrant ces préoccupations dans leurs visions stratégiques de manière plus prononcée que d'autres. Depuis le milieu des années 2010, les monarchies du Golfe ont intensifié leur présence sur la scène internationale, notamment par une participation grandissante au système climatique multilatéral, en s'impliquant activement dans les conférences mondiales sur le climat, telles que les Conférences des Parties (COP)³.

Cette implication croissante des États du CCG sur les enjeux climatiques met en lumière deux composantes majeures. Premièrement, elle témoigne d'une prise de conscience des risques associés aux changements climatiques, qu'ils soient physiques — la péninsule arabique étant particulièrement vulnérable à ces changements —, sociaux ou économiques. Deuxièmement, elle révèle une reconnaissance du climat comme un levier de politique étrangère et d'influence, susceptible de soutenir les différentes stratégies de projection de puissance des États du CCG et d'étendre leur position sur la scène internationale malgré les diverses perturbations induites par les changements climatiques.

Bien qu'il n'existe pas de définition universelle de la diplomatie climatique, ce concept désigne traditionnellement l'usage de la diplomatie pour soutenir l'ambition et le fonctionnement du régime international de lutte contre les changements climatiques, et pour en atténuer les effets négatifs (Council of the European Union, 2018). La compréhension et la mise en œuvre de la diplomatie climatique varient cependant selon les priorités et les intérêts propres à chaque État. **Ainsi, dans le cadre de cette note, nous adoptons une acception élargie de ce concept. La diplomatie climatique sera entendue comme l'ensemble des actions d'influence mobilisées par un État — ou un groupe d'États — afin d'agir sur les dynamiques**

¹ Le périmètre géographique de cette note se concentre sur les six États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) — à savoir l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis (É.A.U.), le Koweït, Oman et le Qatar. Bien que d'autres dénominations, telles que « Conseil de coopération des États arabes du Golfe » (CCEAG) ou « Conseil de coopération des États du Golfe » (CCEG), puissent parfois apparaître, le sigle CCG sera retenu dans le présent texte comme référence principale. Dans le cadre de cette analyse, les termes « monarchies du Golfe », « États du Golfe » ou « États du CCG » seront employés de manière interchangeable pour désigner cet ensemble régional.

² Cf. définition dans le glossaire.

³ Cf. définition dans le glossaire.

d'interprétation et de mise en œuvre des enjeux climatiques au sein de l'espace international. Les stratégies d'influence déployées par les États du CCG s'appuient à la fois sur les leviers du *soft power* (Nye, 1990) – tels que la diplomatie, la coopération ou l'aide au développement – et sur ceux du *hard power*, incluant notamment les pressions économiques ou, dans certains cas, le déploiement de capacités militaires.

Dans cette perspective, les États déploient leurs stratégies d'influence tant dans les cadres multilatéraux que bilatéraux. En effet, le multilatéralisme constitue un espace privilégié pour la mise en œuvre de stratégies d'influence, notamment en agissant sur les perceptions globales, les normes émergentes et les grandes orientations de l'action climatique internationale. Parallèlement, les relations bilatérales permettent de prolonger ces efforts d'influence dans des dynamiques de coopération ciblées. Ainsi, multilatéralisme et bilatéralisme apparaissent comme deux leviers complémentaires de la diplomatie climatique déployée par les États du CCG. Cette note portera plus particulièrement sur les **É.A.U., l'Arabie saoudite et le Qatar**, trois acteurs du Golfe qui se distinguent des autres membres de l'organisation (le Bahreïn, le Koweït et Oman) par leur implication croissante, et désormais majeure, dans les initiatives liées au climat. Leur engagement illustre ainsi la manière dont certains États, pétroliers notamment, redéfinissent leurs stratégies d'influence dans un contexte de transition énergétique mondiale.

Le rapport de l'Observatoire Défense et Climat propose ainsi d'étudier la **diplomatie climatique des monarchies du Golfe comme levier d'influence et outil de puissance**. Dans cette perspective, la première partie de cette note examine **l'exposition des États du CCG aux risques climatiques et les réponses apportées (I)**. L'analyse portera ensuite sur **l'engagement de ces États dans le cadre du multilatéralisme climatique mondial**, mettant en lumière ce multilatéralisme comme espace d'influence de leurs stratégies climatiques (II). La troisième partie se concentrera sur **l'articulation entre enjeux climatiques et politique étrangère des États du Golfe sur le continent africain**, soulignant les logiques de coopération environnementale autant que d'influence (III). Sur la base de ces analyses, la note proposera enfin **trois scénarii de prospective**, accompagnés de recommandations stratégiques à destination du ministère des Armées (IV).

PARTIE 1

L'EXPOSITION CLIMATIQUE DE LA PÉNINSULE ARABIQUE : DES VULNÉRABILITÉS QUE TENTENT D'INTÉGRER LES ÉTATS DU CCG

A - Des logiques de développement vulnérables face aux changements climatiques

1. Des économies carbonées et énergivores

Dans la péninsule arabique, les décennies 1950 à 1970 sont marquées par une vague de nationalisations des compagnies pétrolières étrangères, avec la création de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1960 puis de l'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole (OPAEP) en 1968 (Kellner & Djalili, 2006). La prise en main des ressources nationales conduit à un **développement économique fulgurant des États du CCG**, caractérisé par des activités carbonées et énergivores.

Le besoin de main-d'œuvre de ces États, notamment pour la construction d'infrastructures et leur fonctionnement, mène à **d'importants flux migratoires depuis les années 1950** (Cadène, 2012). Au cours de la décennie 1970, les conflits et la situation économique au Proche-Orient conduisent à l'arrivée de ressortissants Palestiniens, Libanais, Jordaniens, Syriens, Irakiens, Yéménites ou encore Égyptiens dans les États du Golfe (Cadène, 2012). Dans les années 1980, le développement économique régional provoque l'accélération de migrations et conduit à l'afflux de main d'œuvre d'Asie du Sud, Indiens et Pakistanais, et du Sud Est, Indonésiens et Philippins notamment (Cadène & Dumortier, 2009). Ainsi, **la population des États du CCG a connu une très forte croissance, en grande partie soutenue par l'immigration**, passant, en cumulé, de 5,7 millions en 1970 à plus de 57 millions en 2023 (Banque mondiale, s.d.).

Ces **évolutions démographiques entraînent une forte urbanisation** (Bonnenfant, 1985). En 2023, environ 85 % de la population des monarchies du Golfe est urbaine, et ce taux approche même 100 % au Qatar et au Koweït. Vitrines hypermodernes de la réussite des pays du CCG, les villes incarnent une stratégie régionale de développement économique tournée vers l'international. Dans le cadre de la **diversification des économies nationales**, ces villes se tournent vers le commerce de luxe et le tourisme (Dubaï), le sport (Doha) ou la culture (Abou Dhabi) (Stadnicki, 2022). En Arabie saoudite, les nouveaux projets d'aires urbaines, incarnés par *The Line* et *King Salman Park* entendent surmonter les contraintes du milieu aride pour aménager des sites durables (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne, 2022).

Figure 1 – Évolution de la population urbaine des pays du Golfe, en millions d'habitants, 1960-2023

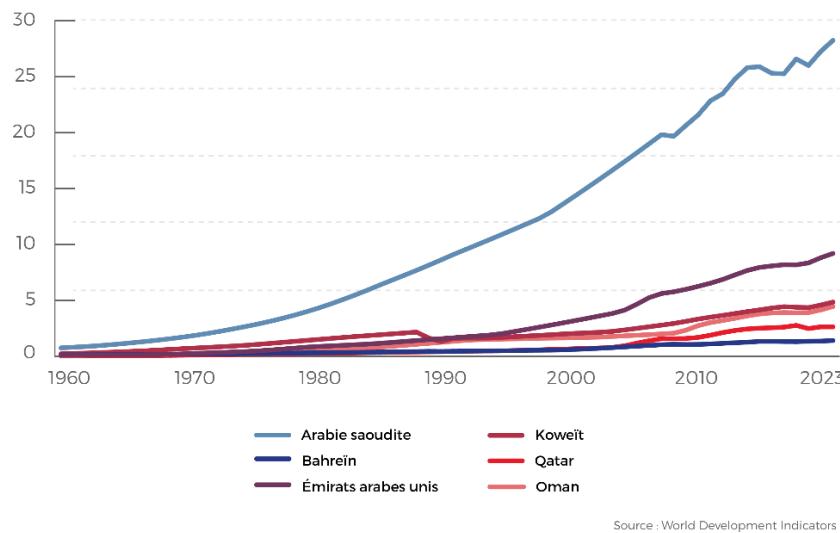
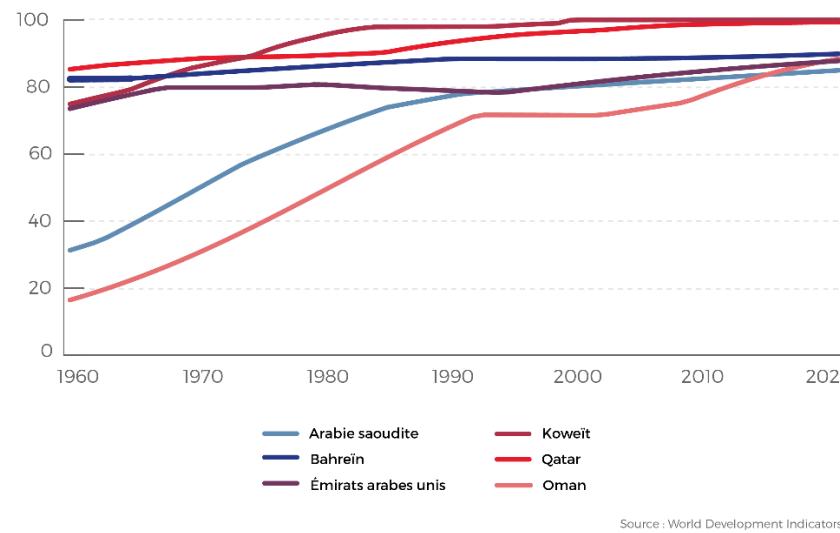


Figure 2 – Évolution de la population urbaine des pays du Golfe, en pourcentage, 1960-2023



En 1960, le Golfe comptait 1,3 million d'habitants urbains, largement dus à la population urbaine de l'Arabie saoudite avec 761 063 habitants.

En raison de la croissance démographique et de l'urbanisation des pays du CCG, la population urbaine de la région a été multipliée par plus de 37 en soixante ans pour atteindre 50,8 millions en 2023. Avec plus de 28 millions d'habitants urbains en 2023, l'Arabie saoudite continue de représenter plus de la moitié de la population urbaine régionale.

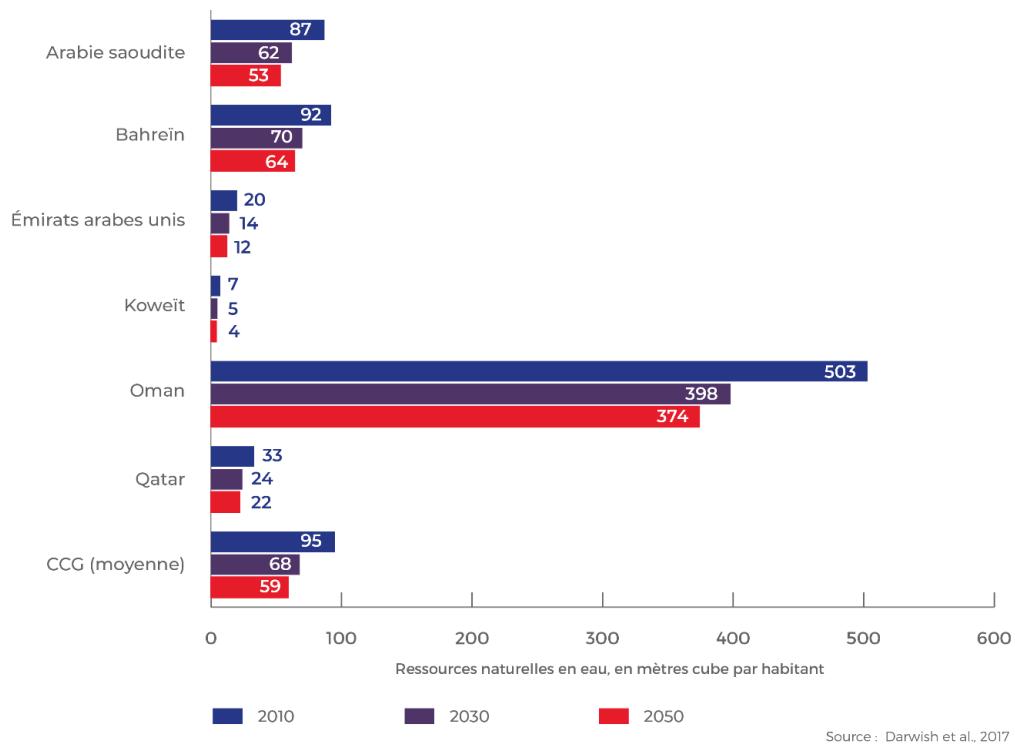
Ce développement économique provoque **des tensions sur l'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires**. En effet, en raison des faibles précipitations et du haut taux d'évaporation, **la région du Golfe est la plus pauvre en eau dans le monde**, à la fois en valeur absolue et par habitant⁴. Les secteurs agricoles et industriels régionaux consomment respectivement 77 % et 18 % des ressources en eau, les 5 % restants correspondant à l'utilisation domestique⁵ (Abdelraouf, 2024). Or, les efforts investis dans l'agriculture

⁴ En 2017, la disponibilité en eau douce par habitant dans les pays du CCG était de 82,55 m³ contre 6 500 m³ pour la moyenne mondiale.

⁵ Cf. définition dans le glossaire.

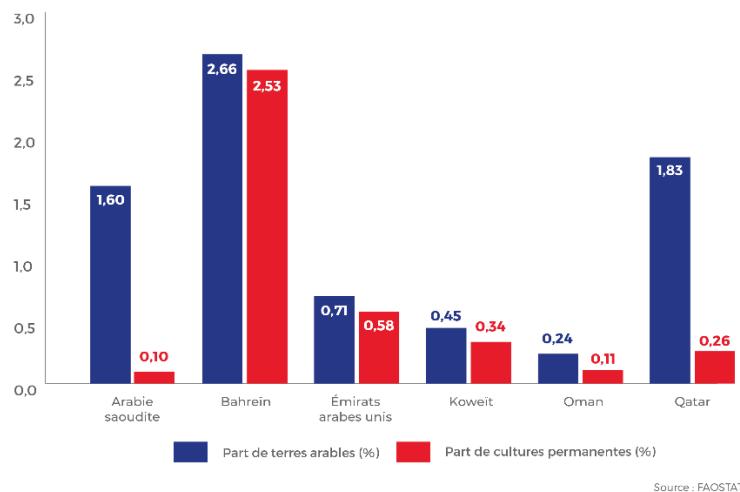
impliquent une utilisation intensive des ressources hydriques non renouvelables, conduisant à leur épuisement progressif, pour de faibles résultats. De plus, en raison des tarifs bas, de l'absence de compteurs et de dispositifs d'économie d'eau insatisfaisants, la consommation d'eau domestique des habitants du CCG était deux fois supérieure à celle d'habitants de pays au niveau de développement comparable, mais disposant de ressources en eau nettement supérieures (World Bank Group, 2017).

Figure 3 – Projections de l'évolution des ressources naturelles en eau des pays du Golfe



En raison de **précipitations annuelles basses et d'une forte évaporation**, les pays du Golfe se trouvent en situation de pénurie d'eau, et les ressources naturelles en eau par habitant devraient encore diminuer pour tous les pays du Golfe d'ici 2050. Avec 503m^3 d'eau naturelle par habitant en 2010, Oman se trouvait être le seul État du Golfe en situation de pénurie d'eau chronique (entre 500m^3 et 1000m^3 par habitant par an) ; avec moins de 100m^3 d'eau naturelle par habitant, les autres pays du CCG se trouvent tous déjà en situation de pénurie d'eau absolue ($<500\text{m}^3$ par habitant par an). Entre 2010 et 2050, la moyenne des ressources naturelles en eau de l'ensemble du CCG devrait passer de 95m^3 à 59m^3 par habitant, soit une contraction de 37,89 %.

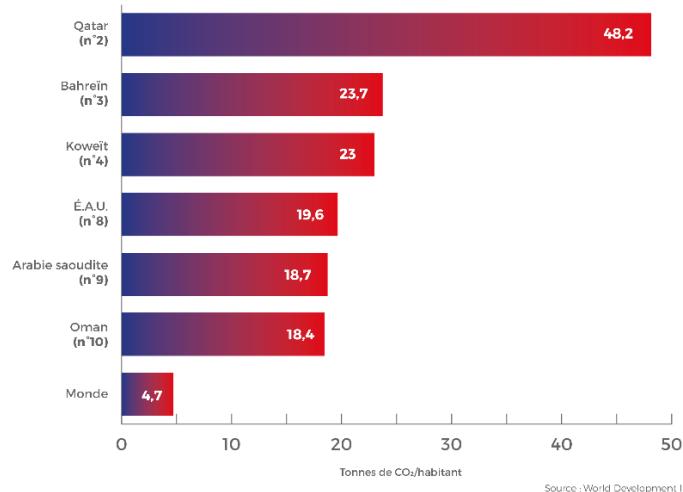
Figure 4 – Comparaison de la surface de terres arables et de cultures permanentes dans les pays du Golfe en 2021, en pourcentage



Premier défi à leur sécurité alimentaire, les pays du Golfe ne disposent que d'une **part infime de terres arables sur leur territoire**. Ajouté à cela les faibles ressources naturelles en eau dues à des précipitations basses et une importante évaporation, la part de la superficie des pays du CCG en culture permanente est d'autant plus faible. Ainsi en Arabie saoudite en 2021, seul 1,6 % de la superficie du pays correspond à des terres arables et 0,1 % à des cultures permanentes.

En parallèle, le développement économique fulgurant des pays du CCG a entraîné **une augmentation des besoins en énergie**. Au cours des années 2000, la consommation d'énergie régionale a augmenté en moyenne de 5 % par an, plus rapidement qu'en Inde, en Chine et au Brésil : **les six pays du CCG figurent parmi les dix plus gros émetteurs de gaz à effet de serre par habitant en 2023** (Toute l'Europe, 2024)⁶. Leurs économies carbonées et énergivores participent ainsi aux changements climatiques depuis plusieurs décennies, dont les conséquences se manifestent dès à présent dans la région.

Figure 5 – Émissions de dioxyde de carbone par habitant, en tonne de CO₂/habitant en 2023 (rang mondial du pays)



⁶ Les 10 plus gros émetteurs de gaz à effet de serre par habitant en 2023 sont, dans l'ordre : les Palaos, le Qatar, le Koweït, Bahreïn, Brunei, les Émirats arabes unis, la Mongolie, Trinité-et-Tobago, Oman et l'Arabie saoudite.

2. Les conséquences environnementales des changements climatiques dans la péninsule arabique

La région du Golfe connaît une **augmentation de ses températures terrestres et marines**, qui **perturbe le cycle de l'eau et accroît le stress thermique**⁷ des populations. Ces changements entraînent **la hausse de la fréquence et/ou de la durée de certains événements météo-climatiques extrêmes**, qui se manifestent déjà depuis quelques années.

Ainsi, les pays du CCG connaissent une **augmentation de la température moyenne annuelle, des températures maximales et du nombre de jours de forte chaleur**, menaçant la sécurité humaine. Dans les terres intérieures en été, le *Land Surface Temperature*⁸ (LST) peut atteindre les 50°C et pose des défis d'urbanisme⁹. Les populations des zones côtières sont exposées à une température de surface moindre, mais souffrent d'un stress thermique plus élevé en raison de l'humidité : en été, la LST des villes côtières avoisine les 40°C, mais l'humidité marine augmente la *Wet Bulb Temperature*¹⁰ (WBT) de 3 à 6°C (Safieddine et al., 2022). En Arabie saoudite, le taux de mortalité lié à la chaleur, actuellement de 1.03 pour 100 000 personnes, serait multiplié par 13 dans le cadre d'un scénario de basses émissions du GIEC (SPP1-2-6) et multiplié par 63 dans le cadre d'un scénario de hautes émissions (SSP5-8-5) pour la période 2061-2080 (Shakoor et al., 2023). Dans certains pays du Golfe toutefois, les **chiffres actuels de mortalité pourraient être bien plus élevés en prenant en compte les travailleurs étrangers**. Sur la période 2009-2017 au Qatar, le taux de mortalité annuel pour les seuls travailleurs émigrés népalais était de 150 pour 100 000 personnes, la cause principale de décès étant renseignée comme un arrêt cardio-vasculaire lors de hautes températures humides (>31°C WBT) (Pradhan et al., 2019).

⁷ Cf. définition dans le glossaire.

⁸ En français : la température de surface de la Terre. C'est un indice qui mesure la température de l'air. Cf. définition dans le glossaire.

⁹ Les villes des terres intérieures sont des SUCI (*surface urban cool island* ou îlot de fraîcheur) en journée, en comparaison avec les zones arides les entourant. À l'inverse la nuit, les villes sont des SUHI (*surface urban heat island* ou îlot de chaleur) car les milieux désertiques se rafraîchissent plus rapidement que le bâti urbain (Safieddine et al., 2022). Il existe ainsi de véritables enjeux d'urbanisme à concevoir des villes habitables dans le contexte d'augmentation des températures dans le Golfe.

¹⁰ En français : la température humide. C'est un indice mesurant la température et l'humidité de l'air. Une température humide élevée correspond à un air très chargé en humidité, ce qui empêche l'évaporation de la transpiration, entraînant des conséquences graves sur la santé humaine. C'est la température la plus faible à laquelle l'air, un objet ou une personne peut être refroidi par l'évaporation de l'eau à pression constante. Cf. définition dans le glossaire.

Figure 6 – Température moyenne de l'air en surface observée en Arabie saoudite de 1901 à 2023

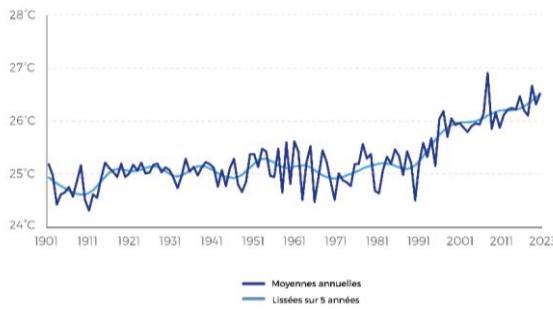


Figure 7 – Température moyenne de l'air en surface observée aux Émirats arabes unis de 1901 à 2023

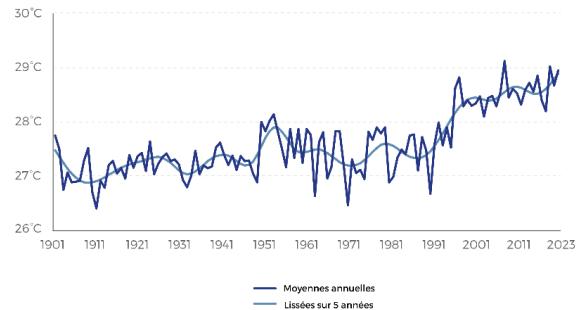
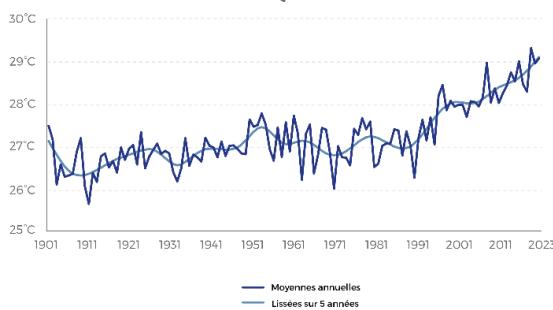


Figure 8 – Température moyenne de l'air en surface observée au Qatar de 1901 à 2023



En parallèle, la **température des eaux du Golfe augmente plus rapidement que la moyenne mondiale**, entraînant une hausse des vagues de chaleur marines. Durant la saison estivale, le rythme d'augmentation de la température de la surface de la mer (SST)¹¹ est de 0,36°C par décennie depuis 1995, et jusqu'à 0,6°C dans le nord du Golfe, contre 0,06-0,08°C à l'échelle mondiale (Shaltout & Eladawy, 2024). L'augmentation des températures marines a entraîné le **blanchiment et la mortalité des coraux et affecté la distribution, la reproduction et la survie de nombreuses espèces de poisson**, une partie d'entre elles se déplaçant vers des eaux plus profondes ou moins chaudes (Shaltout & Eladawy, 2024). Ainsi, à l'été 2020, la température de surface de la mer à Doha et Abou Dhabi était de 34°C, soit au-delà de la tolérance de nombreuses espèces de poissons pélagiques¹² (Bordbar et al., 2024). Les milieux marins du Golfe sont également directement **perturbés par les activités humaines** comme l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, la surpêche, et le dessalement de l'eau de mer.

¹¹ Cf. définition dans le glossaire.

¹² Cf. définition dans le glossaire.

Sous le double effet de l'augmentation des températures terrestres et marines, **le cycle de l'eau dans le Golfe est perturbé**, causant, à son tour, **l'augmentation de l'intensité des événements de fortes pluies et des tempêtes de sable**. Par exemple, des précipitations records ont été enregistrées dans la région¹³ en avril 2024, ayant causé au moins une vingtaine de morts et plusieurs centaines de millions de dollars de dommages (World Weather Attribution, 2024). Les tempêtes de sable et de poussière qui prennent leur source dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate sont également influencées par la perturbation du cycle de l'eau (Mousavi et al., 2024). Dans la péninsule arabique, les É.A.U., en septembre 2021, et Bahreïn, en mars 2022, ont ainsi connu d'importantes tempêtes de sable réduisant respectivement la visibilité à moins de 500 mètres et 1 000 mètres (Misak, 2024).

Les impacts des changements climatiques sur la mer se manifestent également par **la montée des eaux**, et dans une moindre mesure, par les **cyclones tropicaux**. À Mascate, deux cyclones tropicaux, Gonu en juin 2007 et Phet en juin 2010, ont entraîné d'importantes précipitations et inondations, causant plusieurs morts et d'importants dégâts sur les infrastructures (World Bank, 2014). À plus long terme, la montée des eaux dans le Golfe¹⁴ menace de nombreuses villes : l'État insulaire de Bahreïn¹⁵, Ras Laffan au Qatar, Dammam et Al Khobar en Arabie saoudite ou encore Dubaï aux É.A.U. (Bakhamis et al., 2024).

Figure 9 – Exposition des États du CCG à la montée des eaux



Source : Climate Central

Cette carte de l'élévation du niveau de la mer et des inondations côtières (zones figurant en rouge sur la carte) est issue de Climate Central, une organisation de presse à but non lucratif qui analyse et rend compte de la science du climat.

¹³ Avec 254mm en 24 heures, Al Ain et Dubaï (UAE) ont connu les précipitations les plus importantes depuis 1954 (World Economic Forum, 2024). Les 230mm de précipitations à Mascate (Oman) ont également largement excédé la moyenne annuelle de la ville (100mm) (Al Jazeera, 2024).

¹⁴ L'augmentation du niveau des eaux dans le Golfe est estimée à 4,3mm par an, avec une erreur de 0,4mm, contre 3,3mm par an dans l'océan Indien, avec une erreur de 0,4mm (Bakhamsi et al., 2024).

¹⁵ Au Bahreïn, 5 à 18 % de la superficie totale du pays pourraient être submergés si le niveau de la mer augmentait de 0,5 à 2 mètres (Osseiran, 2023).

B - Conséquences des changements climatiques sur les pétromonarchies¹⁶ : des vulnérabilités multidimensionnelles

1. Vulnérabilité sociétale

Les **conséquences des changements climatiques sur la sécurité humaine renforcent les vulnérabilités préexistantes causées par le climat aride des pays** de la péninsule arabique. Les difficultés associées à **l'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires** ainsi que **la progressive inhabitabilité des villes** sont autant de menaces pour les populations locales, qui pourraient à terme provoquer des **migrations ou des tensions sociales**.

D'une part, la faible disponibilité en eau et l'utilisation excessive des ressources hydriques locales mènent à un **épuisement des ressources souterraines de la région**. Actuellement, environ 71 % de l'approvisionnement total des pays du CCG est issu du dessalement, 24 % des eaux souterraines et de surface et 5 % du traitement d'eaux usées. Malgré les contraintes énergétiques, économiques et environnementales associées à cette pratique¹⁷, les **gouvernements misent sur le dessalement pour répondre aux besoins croissants des sociétés** : les É.A.U., le Koweït et le Bahreïn ont pour ambition de doubler la production d'eau désalinisée d'ici 2030 (Eyl-Mazzega & Cassaignol, 2022).

D'autre part, pour subvenir à leurs besoins, **les pays du CCG ont massivement investi dans l'importation de denrées alimentaires** (cf. infra, p.31). Or, ces flux sont également **soumis aux changements climatiques et à l'instabilité géopolitique**. La crise alimentaire de 2007-2008, marquée par l'imposition de restrictions à l'exportation sur les produits alimentaires dans plus de trente pays, a révélé leur dépendance aux importations et le risque de perturbation de l'approvisionnement des denrées en lien avec la fluctuation des prix et les interruptions possibles des importations (Ben Hassen & El Bilali, 2019). À cet égard, l'accès d'Oman, de l'Arabie saoudite et des É.A.U. à la mer Rouge et/ou au golfe d'Oman les rend moins vulnérables que le Bahreïn, le Koweït et le Qatar qui dépendent presque entièrement du détroit d'Ormuz (Lavandier, 2020).

En outre, **les populations sont menacées par la progressive inhabitabilité des villes**, en particulier sur le littoral en lien avec l'augmentation des températures et la montée des eaux. Ainsi, la ville de Ras al Khaimah, aux Émirats arabes unis, a déjà **dépassé à plusieurs reprises pendant une à deux heures le seuil mortel d'une WBT de 35°C** (Raymond *et al*, 2020). Ce seuil

¹⁶ Cf. définition dans le glossaire.

¹⁷ Le dessalement entraîne le rejet de saumure, qui accélère la dégradation de l'environnement marin (Abdelraouf, 2024). Ces rejets, couplés à l'augmentation des températures et de l'évaporation marines, contribuent à augmenter la salinité des eaux du Golfe, nécessitant alors davantage d'énergie pour le dessalement (Al-Maamari, 2024).

est mortel en l'absence de rafraîchissement artificiel, entraînant le recours massif à l'air conditionné dans les pays du CCG¹⁸. L'atteinte de ces seuils soulève évidemment des questions de **santé publique**.

Ainsi, ces vulnérabilités associées à d'autres facteurs (climatiques, économiques ou sécuritaires) sont susceptibles de provoquer à terme des **phénomènes migratoires internes aux États du CCG** (Kumetat, 2009), représentant de nouveaux défis de gouvernance, de gestion et d'accueil de ces populations.

2. Vulnérabilité énergétique et économique

Les ambitions de diversification économique et de développement des énergies renouvelables dans le Golfe sont confrontées à des **conditions météorologiques et climatiques contraignantes**, encore dégradées par les changements climatiques, et à des **freins économiques structurels** des États rentiers.

Les **tempêtes de sable et de poussière**, dont la fréquence, la durée et l'intensité sont renforcées par la hausse des températures (Organisation mondiale de la Santé, 2024), **risquent de couvrir les panneaux et miroirs des systèmes photovoltaïques et solaires à concentration**¹⁹ et ainsi réduire leur production énergétique. De plus, en zone littorale ou à la suite de précipitations, les tempêtes de sable et de poussière pourraient causer **des courts-circuits sur le réseau électrique** (Pouran, 2022). Les villes du Golfe feront également face à des épisodes de précipitations extrêmes, impliquant la mise en place de systèmes de drainage et l'utilisation de surfaces perméables dans les plans d'urbanisme (World Economic Forum, 2024).

L'augmentation des températures et la dégradation des écosystèmes menacent les différents secteurs d'activités des pays du CCG, comme le **tourisme**²⁰ (Darwish, 2021). La diminution des ressources halieutiques est également susceptible de causer des pertes d'emploi et de **diminuer les revenus des pêcheurs** dans le Golfe (Zakaria & Goniewicz, 2023). Le secteur de la **construction** est aussi directement menacé : d'ici 2030, l'augmentation du stress thermique devrait causer **une perte de 40 % des heures de travail réalisables** dans les pays arabes. Un tel impact entraînerait une hausse du chômage et une baisse de la production

¹⁸ Lors du recours aux climatiseurs en intérieur, l'air chaud est rejeté à l'extérieur des bâtiments et réchauffe immédiatement les rues. À plus long terme, la climatisation émet des gaz à effet de serre, de même que la production d'électricité nécessaire à son fonctionnement si l'énergie utilisée n'est pas renouvelable, participant également au réchauffement global de la température.

¹⁹ Cf. définition dans le glossaire.

²⁰ Le secteur du tourisme dans les États de la péninsule Arabique est menacé par les changements climatiques, comme par l'élévation des températures qui réduit l'attractivité des destinations, notamment pour les activités en plein air et les événements culturels.

de richesses au sein du CCG, où le secteur de la construction représente 23 % des emplois (Darwish, 2021). L'augmentation des températures est également susceptible d'impacter les **infrastructures de transport ainsi que les réseaux de distribution électrique**, conduisant à une augmentation des dépenses de maintenance (Zakaria & Goniewicz, 2023). Plus généralement, la diversification économique²¹ entreprise par les États du CCG pour diminuer la dépendance des économies nationales à l'exploitation des hydrocarbures risque d'être soumise aux conséquences des changements climatiques.

3. Vulnérabilité politique

Malgré les tensions géopolitiques que connaît le Moyen-Orient, **les pays du CCG connaissent une relative stabilité politique, assurée en partie par les revenus issus de l'exploitation des énergies fossiles**²². À cet égard, la **réussite de la diversification de leurs économies nationales est un enjeu éminemment politique**, mais sur lequel il paraît encore à ce jour risqué de conjecturer. À plus court terme, les changements climatiques pourraient néanmoins faire apparaître des **tensions internes**, non sans risque pour la stabilité politique de la péninsule. Par exemple, l'inflation entraînée par la crise alimentaire de 2007 a poussé un groupe de clercs saoudiens à mettre en garde sur les risques de vols et de ressentiment entre les populations plus ou moins riches, allant jusqu'à rappeler aux dirigeants leurs responsabilités politiques issues de la tradition musulmane (Gulf News, 2007). Au sein de la population du CCG, les 10 % les plus pauvres consacrent 30 % à 50 % de leurs revenus à l'alimentation, en particulier au Qatar, aux É.A.U. et au Koweït où la main-d'œuvre expatriée constitue la majorité de la population (Ben Hassen & El Bilali, 2019). De **nouvelles tensions sur l'offre ou les prix sur le marché alimentaire mondial pourraient donc représenter un facteur de déstabilisation politique** dans le Golfe.

La **sécurité hydrique** connaît la même sensibilité dans la région. La tentative de taxation de l'eau afin de réduire la consommation individuelle en Arabie saoudite a ainsi soulevé de fortes contestations, menant *in fine* à la révocation du ministre de l'Eau et de l'Électricité, Abdallah al-Hassin, en 2016 (Scieur-Aparicio, 2017). Enfin, la **forte dépendance des finances publiques des pays du CCG au cours des énergies fossiles constitue un risque**. En effet, la capacité des États à subventionner les produits alimentaires et l'eau peut se trouver limitée par les

²¹ La diversification économique des pays du CCG correspond à un tournant stratégique pris par les États de la région depuis les années 2000. Afin de réduire leur dépendance au pétrole, les États-rentiers du Golfe développent le secteur privé et de nouveaux secteurs d'activité (tourisme, logistique, santé notamment), en concordance avec le développement des énergies renouvelables et l'appel mondial à réduire le recours aux énergies fossiles.

²² Dans la théorie de l'État-rentier, la distribution de la rente à la population nationale et la faible taxation s'accompagnent d'une fidélité politique des citoyens à leur gouvernement. S'installe ainsi « un contrat social autoritaire dans lequel les citoyens échangent leurs droits politiques contre des droits sociaux » (Louë, 2021).

fluctuations des marchés mondiaux, auquel cas la stabilité politique de la péninsule pourrait être menacée.

C - Des stratégies de transformation visant à sécuriser les régimes en place

Figure 10 – Stratégies et objectifs climatiques, capacités économiques et projets de développement

Pays	Dirigeants	Stratégies climatiques nationales	Objectif net-zéro	Fond Souverain Assets under management, en milliards de dollars Rang mondial	Projets de développement (année de lancement)
Arabie saoudite	Mohammed ben Salmane	National Circular Carbon Economy - Saudi Green Initiative	2060	Public Investment Fund 925 / 11	Vision 2030 (2016)
Émirats arabes unis	Mohammed ben Zayed al Nahyan	National Climate Change Plan of the United Arab Emirates	2050	Abu Dhabi Investment Authority 1,110 / 8	UAE Vision 2021 (2010) & We the UAE 2031 (2023) - UAE Centennial 2071 (2017)
				Mubadala 330 / 32	
Qatar	Tamim ben Hamad Al Thani	Qatar Environment and Climate Strategy	Aucun	Qatar Investment Authority 510 / 20	Qatar National Vision 2030
Bahreïn	Hamad ben Issa Al Khalifa	No (Supreme Council for Environment)	2060	Mumtalakat 18 / 218	Barhein Economic Vision 2030 (2008)
Oman	Haïtham ben Tariq	National Strategy for Adaptation and Mitigation to Climate Change, 2020-2040 - National Carbon Neutral Strategy	2050	Oman Investment Authority 50 / 154	Oman Vision 2020 (1995) & 2040 (2017)
Koweit	Mechaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah	Aucun	2060	Kuwait Investment Authority 969 / 9	Kuwait Vision 2035 (2010)

Source : Climate Central

Entre les pays du CCG, il existe un enjeu de compétition régionale à l'élaboration de stratégies et d'objectifs climatiques, qui constituent autant de moyens de s'insérer dans une forme de modernité politique, mais également de promouvoir leurs visions respectives de la durabilité environnementale. Si toutes ces monarchies s'appuient sur leurs fonds souverains pour financer ces stratégies, leurs capacités respectives diffèrent fortement. Compte tenu du rôle prépondérant des revenus issus de l'exploitation des énergies fossiles dans l'alimentation de ces fonds, la variabilité des prix des matières premières énergétiques se traduit régulièrement par une révision des ambitions des différents projets.

Les enjeux climatiques constituent un dilemme de taille pour les monarchies du Golfe, dont l'efficacité des stratégies de réponse pourrait aussi bien participer à renforcer leur légitimité

politique qu'à l'entamer sérieusement. Pour **sécuriser les régimes**, les pays du CCG mettent en place des **mécanismes de cooptation qui permettent d'étendre la base de légitimité des dirigeants au pouvoir**. Ces dynamiques entraînent une **hypertrophie bureaucratique**²³ qui nuit à l'efficacité de l'appareil d'État autant qu'à la **qualité et la cohérence des politiques environnementales**. En résulte une approche développementaliste, basée sur le technosolutionnisme et une communication forte autour des multiples visions nationales.

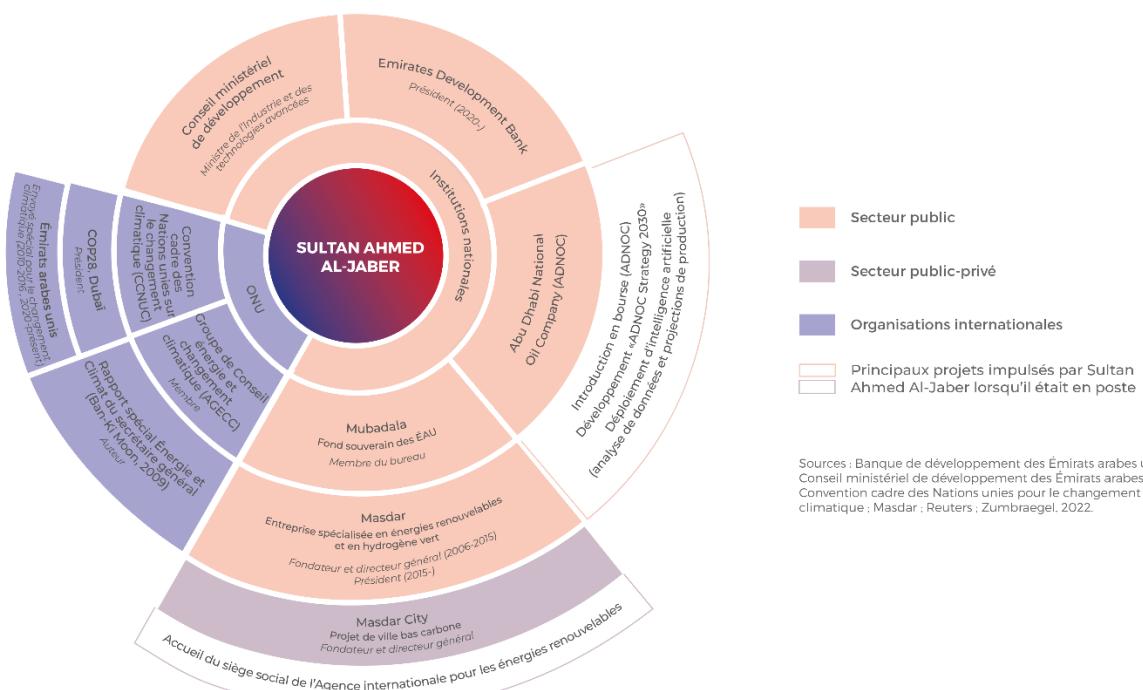
1. Proximité et loyauté des acteurs clefs vis-à-vis des pouvoirs en place

De nombreux travaux soulignent la tension qui existe entre les coûts de l'inaction et de l'action face aux changements climatiques pour les pays du CCG, lesquels s'étant structurés autour de l'exploitation des hydrocarbures (Krane, 2020 ; Zumbraëgel, 2022). Le basculement dans l'ère du pétrole a ainsi agi comme un **facteur déstructurant de l'économie et du pouvoir des acteurs économiques à la faveur des familles régnantes**, les intérêts de ces dernières s'étant progressivement confondus avec ceux de l'industrie pétrogazière (Kamrava, 2016). Le nouveau paradigme de la décarbonation imposé par les changements climatiques semble s'intégrer aux logiques politiques qui caractérisent ces régimes. Loin de les désavantager, cette intégration conduit à un **népotisme chronique** qui vise à étendre la base de légitimité politique des membres des familles royales (Zumbraëgel, 2022 ; Kamrava, 2016). Une stratégie efficace, mais qui n'est pas sans risque puisqu'elle **accorde davantage de pouvoir à des personnalités influentes**, tout en nourrissant des accusations de clientélisme et d'inefficacité des structures politiques (Fatallah, 2019).

Pour pallier ces accusations, **des postes clefs sont attribués à des hommes d'affaires**, technocrates experts, à condition que leur loyauté envers le régime soit assurée (Zumbraëgel, 2022). De telles logiques permettent d'intégrer des acteurs externes aux familles royales dans le giron de l'appareil d'État, bien que leurs liens avec ces dernières soient le plus souvent préexistants et déterminants dans leurs capacités à atteindre et à conserver de telles positions.

²³ L'hypertrophie bureaucratique désigne un phénomène organisationnel caractérisé par une expansion excessive et inefficace des structures administratives et procédurales d'une institution, d'une entreprise ou d'un État. Elle se manifeste par une augmentation disproportionnée du nombre de règles, de formalités, de niveaux hiérarchiques et de personnels administratifs, entraînant une rigidification des processus de décision, une diminution de l'efficience et une perte de flexibilité dans l'exécution des tâches.

Figure 11 – Sultan Al-Jaber, un acteur central du domaine climatique pour les Émirats arabes unis



Sources : Banque de développement des Émirats arabes unis ; Conseil ministériel de développement des Émirats arabes unis ; Convention cadre des Nations unies pour le changement climatique ; Masdar ; Reuters ; Zumbraegel, 2022.

Bien qu'il soit issu d'un clan relativement peu influent politiquement (Zumbraegel, 2022), Sultan Ahmed Al-Jaber représente l'exemple parfait d'un technocrate dont les compétences techniques sont mises au service de la crédibilisation du discours climatique des Émirats arabes unis. Sa présence dans de multiples sphères aux agendas parfois divergents n'est pas sans créer une certaine tension au regard de la multiplicité des intérêts qu'il représente. Dans le même temps, force est de constater que les conclusions ambitieuses de transition des énergies fossiles de la COP28 de Dubaï nuancent les critiques portées à l'égard de ses diverses positions.

Ces remaniements, ainsi que la prévalence relationnelle, provoquent des **problèmes de compétences sur l'ensemble de la chaîne hiérarchique**, altérant la qualité des politiques environnementales. Au Bahreïn par exemple, l'absence de structuration politique dans le secteur de l'énergie solaire conduit à des impasses opérationnelles²⁴ que l'État semble incapable de résoudre (Mahmoud, 2024). Le recours massif aux **sociétés de conseil** pour la formulation et l'implémentation de stratégies de développement implique par ailleurs régulièrement la marginalisation de l'appareil d'État, limitant ainsi l'évolution des compétences et des capacités des administrations environnementales (Fathallah, 2019).

²⁴ Malgré des initiatives citoyennes croissantes d'installations de panneaux solaires, l'Agence de l'eau et de l'énergie (EWA) se trouve par exemple incapable de répondre à des problèmes de connectivité au ou de dysfonctionnement du réseau électrique.

2. Politiques environnementales : hypertrophie et inefficience bureaucratique

En plus d'une tendance à l'hypertrophie bureaucratique, la **coexistence d'acteurs multiples dans le champ des politiques environnementales conduit à de nombreuses incohérences dans les logiques et projets de développement**. La marginalisation des organes politiques au profit de cabinets de conseil ainsi que le manque de coordination entre ces différents acteurs a par exemple conduit l'Arabie saoudite à annoncer simultanément deux projets contradictoires. Le lancement du projet *Qatrah* (gouttelette en français), en 2019, porté par le ministre de l'Environnement, de l'eau et de l'Agriculture, visait à instaurer un nouveau programme de gestion et de réduction des consommations d'eau (Argaam, 2019). Dans le même temps, le comité stratégique de *Vision 2030* annonçait le lancement de plusieurs projets, dont le *King Salman Park* et *Green Riyadh*, annihilant les potentielles économies d'eau prévues dans le plan ministériel (Fathallah, 2019). En plus de l'inefficacité que de telles logiques impliquent en termes de résultats, les **coûts financiers engendrés sont considérables**, et représentent très souvent une part importante des allocations budgétaires de l'État (Quamar, 2024).

Enfin, la **production des connaissances qui soutiennent les politiques environnementales est au cœur de nombreuses luttes de pouvoirs**. Très souvent subordonnée à la volonté des pouvoirs en place, la création d'institutions diverses²⁵ (en anglais *fiefdoms*) participe à la mise à l'agenda de certaines approches de la durabilité autant qu'au positionnement de personnalités stratégiques (Zumbraëgel, 2022). Par ailleurs, le **manque de constance et la réorganisation permanente de la bureaucratie environnementale** témoignent du rôle périphérique de ces thématiques dans le champ politique. Perçu comme un domaine à intégrer pour son enjeu réputationnel, le **secteur des politiques environnementales reste une variable d'ajustement qui ne doit pas entraver les intérêts de la rente énergétique et les revenus du secteur pétrogazier** (Al-Sarihi et al., 2020). Cette logique conduit parfois à une instrumentalisation des politiques climatiques pour couvrir la poursuite d'un développement économique très carboné.

²⁵ La création en 2010 par le roi Abdallah du *King Abdullah City for Atomic and Renewable Energy* (K.A.C.A.R.E) constitue un exemple probant de création d'entités visant à promouvoir la vision du dirigeant au pouvoir. Initialement pensé comme un outil visant à favoriser la transformation énergétique et économique du pays, ce cas de figure a suscité une vive opposition de la part d'institutions clefs telles que SAUDI ARAMCO ou la SEC (*Saudi Electricity Company*), qui percevait la menace d'une structure directement sous la tutelle du dirigeant (Zumbraegel, 2022).

3. Technosolutionnisme et communication : les piliers stratégiques des pays du CCG

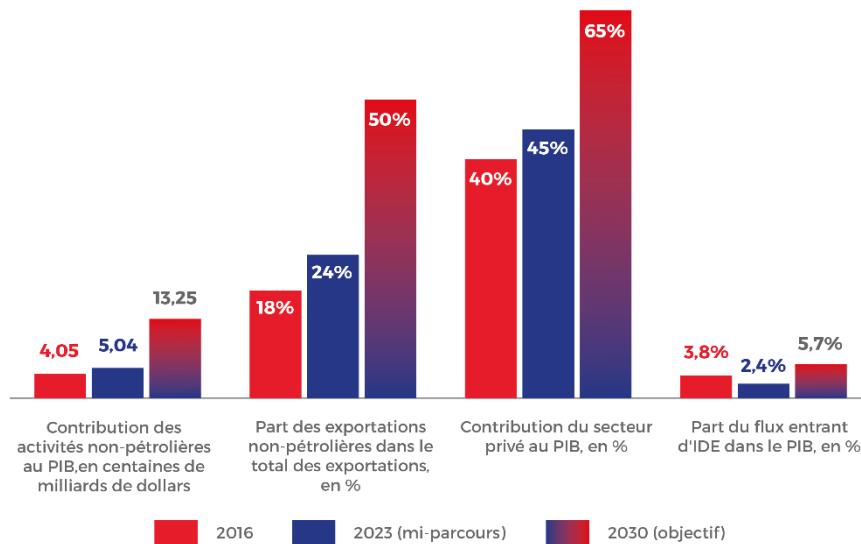
Si les monarchies du Golfe ne constituent pas un bloc monolithique en termes d'intégration des politiques environnementales²⁶, **elles partagent malgré tout une approche développementaliste**²⁷ (2025, janvier). Ces approches ont notamment conduit à l'émergence de nombreux plans et visions nationaux, dont **l'objectif est de soutenir une diversification économique, dans lesquels le rôle de l'énergie reste central**. Les objectifs de la diversification sont la **sécurisation des mécanismes de rente**, la production d'énergies renouvelables étant autant le moyen de diversifier les sources de revenus qu'une stratégie permettant d'allouer une part plus importante des énergies fossiles à l'exportation (Bianco, 2021 ; Krane, 2014 ; 2021). Si les enjeux environnementaux entraînent une redéfinition de certains éléments du contrat social²⁸, les éléments centraux de ces plans de développement résident davantage dans la promotion de projets de grande ampleur que d'une approche réformiste. Ces projets véhiculent une **image futuriste du développement durable**, autant qu'ils reflètent une forme de **techno-optimisme** commun aux pays du CCG (Moneer, 2024).

Figure 12 – Bilan de mi-parcours et objectifs économiques du plan Vision 2030 de l'Arabie saoudite

²⁶ Les É.A.U. font office de leader sur la question, grâce à la stabilité de leurs engagements et à leur prise en compte précoce comparativement à leurs voisins. Le Bahreïn et le Koweït se distinguent également par la relative stabilité de la considération accordée aux politiques environnementales, ce dernier ayant été particulièrement marqué par les bombardements irakiens de plus de 750 puits de pétrole koweïtiens et le déversement de centaines de barils de pétrole dans les eaux du Golfe lors de la 1^{re} guerre du Golfe (1990-1991) (Zumbrägel, 2022).

²⁷ Le développementalisme peut être entendu comme une approche centrée sur les buts plutôt que sur les moyens (le « développement pour le développement »). En oubliant les leviers d'action, le rôle des acteurs, notamment des habitants, l'importance de la transparence et de la démocratie locale, la stratégie adoptée risque l'échec ou en tout cas des résultats très mitigés.

²⁸ La diminution des subventions énergétiques, longtemps considérées comme les bases du social dans la théorie des États rentiers, ou encore l'instauration et l'augmentation du taux de la TVA en Arabie saoudite passant de 5 % en 2018 à 15 % en 2021, attestent de ces transformations.



Source : Direction générale du Trésor, 2024

En 2023, l'Arabie saoudite a parcouru la moitié du chemin depuis la publication en 2016 de la stratégie de diversification Vision 2030. Si la plupart des indicateurs progressent, leur rythme d'amélioration ne semble pour l'instant pas assez soutenu pour atteindre les objectifs fixés pour 2030. Le développement du secteur privé, porté par le Fonds public d'investissement (PIF) saoudien dans le cadre du *Privatization Program*, est lent : sa contribution au PIB n'a gagné que cinq points de pourcentage entre 2016 et 2023 et doit encore en gagner vingt dans les sept prochaines années. En lien, les difficultés du pays pour attirer des IDE : le flux entrant d'IDE représente une part moins importante du PIB qu'en 2016, et cette proportion doit presque doubler d'ici 2030 pour atteindre l'objectif fixé par la stratégie saoudienne.

Les monarchies du Golfe partagent ainsi une **vision commune de l'innovation et du développement technologique**, perçus comme **des promesses de résolution de la crise climatique et environnementale** (Zumbraëgel, 2025). Cette ambition s'explique notamment par la capacité du technosolutionnisme à répondre à ces crises sans en traiter fondamentalement les causes ni à imposer de changement de paradigme (Moneer, 2024). Un autre élément de cette approche technocentré est la **stratégie de communication** et de mise en scène importante autour des **grands projets architecturaux** (*Masdar City*, *Neom*, *The Line*²⁹...), ou de l'organisation d'évènements internationaux tels que les COP ou des rassemblements sportifs ou culturels (2025, janvier). Si la durabilité de ces projets peut être

²⁹ Initié par Sultan Ahmed Al-Jaber en 2006, *Masdar City* est un projet de ville « intelligente » de 20 milliards de dollars, financé par l'Etat d'Abou Dhabi. Siège de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) et outil communicationnel majeur pensé pour accueillir 50 000 personnes, cet îlot technologique accueille aujourd'hui 6 000 habitants. Le projet saoudien *Neom* s'inscrit dans la même dynamique de développement architectural futuriste censé attirer entreprises internationales, touristes, projets industriels et énergétiques... Initié par le prince héritier Mohammed Ben Salmane en 2017, le projet porté par le Fonds Public d'Investissement à hauteur de 500 milliards de dollars et basé sur une consommation d'énergies renouvelables exclusivement a récemment connu quelques déboires. Le départ précipité du directeur général, le retard ainsi que la contraction des finances du gouvernement ont contraint à une révision à la baisse du projet.

questionnée, il convient de dépasser l'écueil de la critique simpliste du *greenwashing* pour comprendre que **de telles stratégies sont employées pour véhiculer une image de modernité**, souvent associée à des références historiques nationales qui nourrissent un sentiment nationaliste au sein de la population (Koch, 2022).

La multiplication des ***smart cities***³⁰ (Masdar, Neom...) témoigne d'une **logique de diversification économique associant au progrès technologique une approche de la durabilité** qui interroge, compte tenu de l'absence de prise en compte des émissions liées à l'exploitation des ressources nécessaires à de tels projets (Moneer, 2024). L'objectif de ces projets de développement est d'assurer une **forte croissance économique qui ne dépende pas directement du pétrole** (Quamar, 2024). Néanmoins, **nombre d'entre eux peinent à dépasser le seul effet d'annonce**, comme en témoigne la faible attractivité de Masdar (Moneer, 2024 ; Koch, 2022), ou encore la révision à la baisse des ambitions du projet saoudien *The Line*, à la suite de la baisse des cours du pétrole (2024, décembre ; Magid et al., 2024).

Les pays du CCG ont pu tirer profit des ressources économiques liées à l'exploitation des gisements pétrogaziers de la région pour construire leurs systèmes politico-économiques. Mais la mondialisation de l'utilisation de ces dernières constitue dans le même temps une menace pour l'habitabilité de ces pays. Les vulnérabilités climatiques et socio-économiques préexistantes de cette région, couplées à des logiques de développement consuméristes et énergivores se trouve renforcées par les effets des changements climatiques. **Paradoxalement, cette nouvelle donne climatique, loin de conduire à l'affaiblissement de ces pétromonarchies, a conduit à leurs transformations dans le but de maintenir leur contrôle sur le pouvoir politique.** Cette logique s'effectue parfois au détriment de l'efficacité des stratégies climatiques, et donc de la sécurité humaine des populations.

³⁰ Cf. définition dans le glossaire.

PARTIE 2

LE MULTILATÉRALISME CLIMATIQUE : UN OUTIL DE PROMOTION DES STRATÉGIES CLIMATIQUES DES PAYS DU CCG

Après avoir examiné les vulnérabilités des États du CCG face aux effets des changements climatiques, il convient à présent d'analyser la façon dont **les monarchies du Golfe investissent le multilatéralisme climatique en tant qu'espace d'influence**. Leurs positions dans ces enceintes ont en effet considérablement évolué, et les négociations internationales sur le climat sont progressivement devenues, pour ces États, un levier leur permettant de promouvoir leurs différentes stratégies d'influence.

A - L'évolution de l'attitude des pays du CCG face aux négociations climatiques multilatérales

1. Des acteurs initialement réticents face aux négociations

Au cours du XXe siècle, **les monarchies du Golfe ont été réticentes à s'engager au sein des négociations environnementales multilatérales** (Al-Saidi et al., 2019). En effet, dans le contexte des décolonisations des années 1950 à 1970³¹, le sommet de Stockholm de 1972 a été perçu par les pays dits « en développement » – dont font partie les États du CCG – comme un nouvel instrument d'asservissement qui limiterait leurs développements économiques (2024, décembre ; Najam, 2005). En outre, entre les années 1970 et le début des années 2000, la forte croissance « insouciante » (Al-Saidi et al., 2019, p.6) des monarchies du Golfe a influencé leur attitude à l'égard de l'action mondiale en faveur de la protection de l'environnement. En effet, **leur opposition a souvent reflété la crainte de nuire à leurs industries pétrolières et gazières**, ou une réticence à s'engager dans ce qu'ils considéraient comme un compromis inacceptable entre la croissance économique et la durabilité (Al-Saidi et al., 2019).

De plus, les monarchies du Golfe étaient souvent plus réfractaires que les autres pays dits « en développement » au sein des négociations climatiques. Ces États ont été **une force d'opposition au consensus scientifique associant les changements climatiques aux activités humaines** (2024, décembre) et aux **accords mondiaux visant à diminuer les émissions de carbone**. Ainsi, à contre-courant des propositions en faveur de l'environnement, les pays de l'OPEP ont exigé des compensations pour leur potentielle perte de revenus liée à la transition énergétique, des réductions de taxe sur le carbone pour les pays développés³², et ont bloqué les progrès des négociations grâce à des techniques de retard, de refus, de doute et d'obstruction (Barnet, 2008). Influençant les autres

³¹ L'Arabie saoudite a commencé son processus de construction de l'État au début du XXe siècle, tandis que les autres royaumes tribaux de la région n'ont obtenu leur indépendance du protectorat britannique qu'en 1971 (Al-Saidi, 2020).

³² Les pays de l'OPEP ont notamment considéré que de telles taxes pourraient diminuer la demande de pétrole des pays développés, qui représentent plus de 60 % de la consommation mondiale de pétrole, ce qui causerait une diminution des prix moyens du pétrole, et donc une perte de revenus pour les pays producteurs (Barnet, 2008).

pays du G77³³, l'Arabie saoudite menait ces stratégies obstructionnistes, et a conservé une position climatosceptique et d'opposition jusque dans les années 2010³⁴ (Al-Saidi et al., 2019).

2. Des acteurs progressivement présents sur les questions climatiques depuis les années 2000

En 1992, les États membres des Nations unies, dont les pays du CCG, adoptent la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cependant, en tant que pays dits « en développement », les monarchies du Golfe sont exclues de l'Annexe 1³⁵. Ce statut leur permettait de plaider pour un « droit au développement » et surtout de **rejeter les contraintes qui pourraient freiner leur croissance économique basée sur les hydrocarbures**. Toutefois, depuis les années 1990, les monarchies du Golfe ont connu un développement économique fulgurant, et sont devenues les pays avec le taux d'émission de gaz à effet de serre par habitant parmi les plus élevés du monde.

Parallèlement à leurs développements, la participation des États du CCG à l'agenda environnemental mondial a **augmenté progressivement après la Conférence de Rio de 1992**, se traduisant par plus d'efforts pour la protection de l'environnement (Al-Saidi et al., 2019 ; Zumbraegel, 2022). Plusieurs raisons expliquent ce changement d'attitude, qui concerne d'ailleurs la majorité des pays du monde. Tout d'abord, l'agenda environnemental mondial et le discours associé ont évolué favorisant un engagement des pays en développement³⁶ (Najam, 2005). Ensuite, le déclin prévu des revenus issus du pétrole, la dégradation des conditions environnementales régionales notamment engendrée par la première guerre du Golfe, et la consolidation de la croissance des monarchies du Golfe les ont poussés à engager une **diversification essentielle de leurs économies** (Al-Saidi et al., 2019). **Par conséquent, les États du CCG ont signé l'Accord de Paris en 2015, se soumettant ainsi à des obligations de réduction de leurs émissions**³⁷.

Les É.A.U. et le Qatar ont été les premiers à engager cette transition, ayant perçu de manière précoce l'engagement en faveur de l'environnement et du climat comme un instrument politique approprié pour renforcer leur influence et améliorer leur réputation tout en diversifiant leur économie, notamment à travers de grands projets d'infrastructures (Zumbraegel, 2022). Les deux monarchies ont

³³ Créé par 70 pays en 1964, le groupe se compose aujourd'hui de 134 membres. La coalition fut créée pour représenter les pays en développement, défendre leurs intérêts et promouvoir leur programme de développement durable.

³⁴ L'Arabie saoudite a été l'un des seuls pays à ne pas s'engager dans le processus de décision lors de la COP15 de 2009 à Copenhague, qui s'est soldée par un échec (Dimitrov, 2010). Plus généralement, la délégation saoudienne aux COP était dirigée jusqu'en 2015 par Mohammed Al-Sabban, un diplomate climatosceptique qui avait la réputation d'être un frein à l'avancement des négociations (2025, février ; Lemaizi, 2016).

³⁵ L'Annexe 1 de la CCNUCC regroupe les pays industrialisés membres de l'OCDE et les économies en transition soumis à des exigences de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les monarchies du Golfe ne font pas partie des pays développés ou en transition vers une économie de marché qui se sont engagés dans le protocole de Kyoto à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (protocole acté en 1997 et entré en vigueur en 2005).

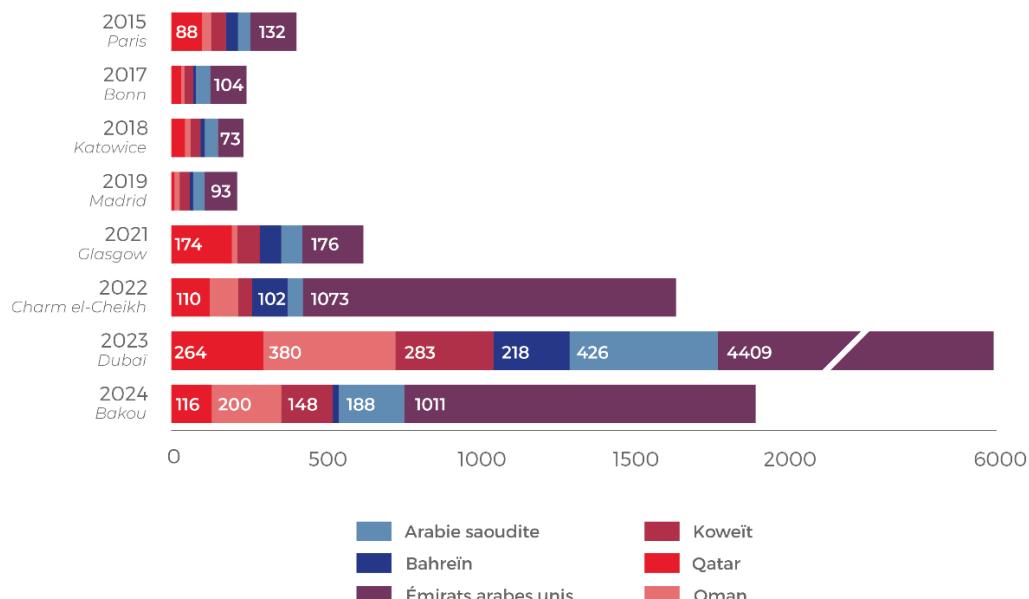
³⁶ L'intégration du concept de développement durable au discours environnemental mondial a permis aux pays en développement d'adhérer à l'entreprise environnementale mondiale, mais aussi d'évaluer l'efficacité des politiques environnementales mondiales en fonction de l'état de l'environnement, ainsi qu'en termes de réalisation du développement durable, et donc de réduction de la pauvreté (Najam, 2005).

³⁷ L'adoption de l'Accord de Paris en 2015 a fait évoluer cette distinction entre pays, en imposant désormais des engagements à tous les pays, bien que différenciés selon leurs capacités et responsabilités historiques.

été les premières à s'émanciper des stratégies de blocage de l'Arabie saoudite au sein des cadres de négociations environnementales (Al-Saidi et al., 2019). Avant la prise en compte de l'importance de la diversification liée en partie à la chute des prix du pétrole en 2014, le Qatar a accueilli la COP18 en 2012, et la nouvelle ville émirienne Masdar est devenue le siège de l'IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) en 2009.

Malgré des divergences entre les six monarchies, ces évolutions se sont traduites majoritairement par l'abandon des positions « obstructionnistes » des pays du CCG (Aminjonov & Li, 2023) pour afficher une attitude plus volontaire. Les États ont commencé à adhérer à des accords multilatéraux³⁸, à s'engager dans le développement international et à intégrer certains éléments du programme de développement durable à leurs politiques nationales. Surtout, entre 1992 et 1996, tous les États du CCG sont entrés dans le cadre climatique mondial en adhérant à la CCNUCC. Dès lors, la présence des monarchies du Golfe dans les négociations environnementales ne cesse de croître depuis les années 1990, en particulier au cours des deux dernières décennies (Al-Saidi et al., 2019). Cela se traduit notamment par l'augmentation générale du nombre de participants aux délégations chargées des négociations lors des COP (cf. Figure 13 ci-dessous)³⁹.

Figure 13 – Nombre de membres de délégations des pays du CCG aux COP entre 2015 et 2024



Données absentes pour l'année 2016.
Aucune COP n'a été organisée en 2020.

Source : Carbon Brief

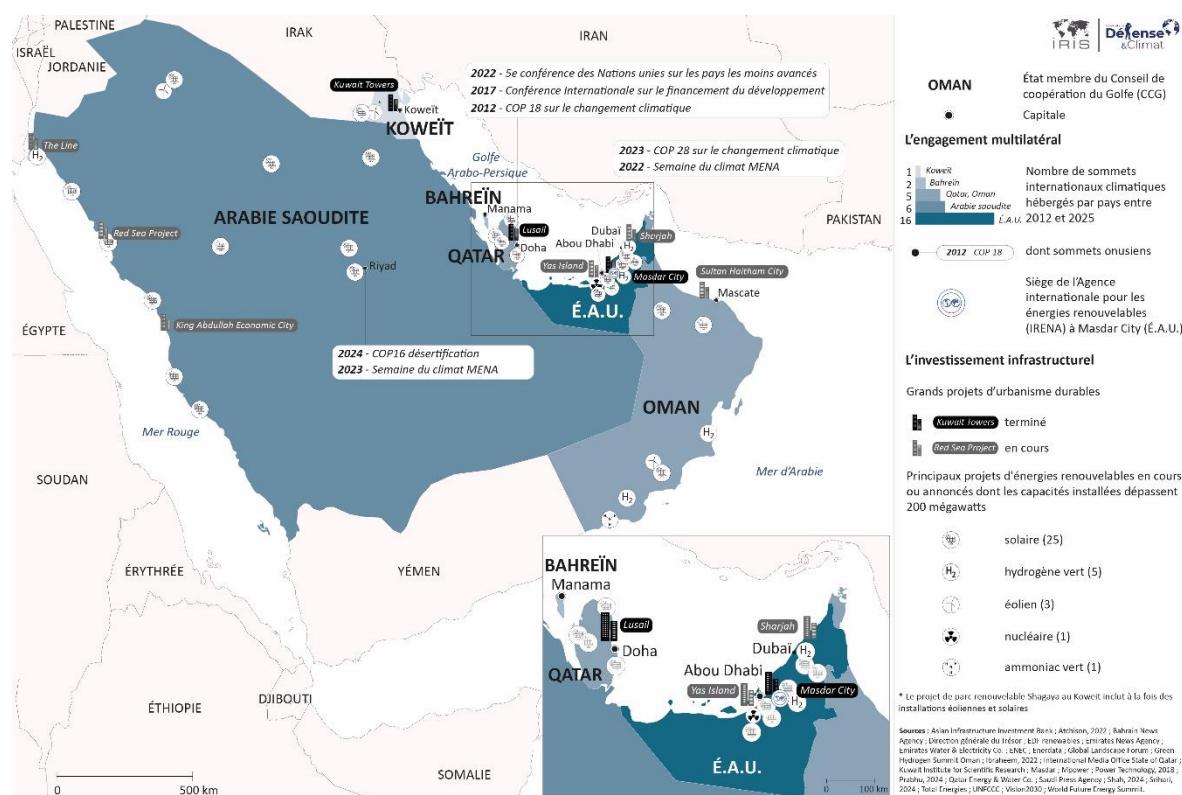
³⁸ Au cours des années 1990, les monarchies du Golfe ont rejoint la Convention de Bâle, la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (Zumbraegel, 2022).

³⁹ La COP28 de Dubaï de 2023 a rassemblé plus de 20 000 délégués officiels, devant la COP la plus suivie avec plus de 80 000 participants. Les monarchies du Golfe ont envoyé leurs plus importantes délégations à cette COP, avec une délégation particulièrement conséquente pour les É.A.U. (quasiment 4 500 délégués), 426 pour l'Arabie saoudite, 380 pour Oman, 264 pour le Qatar, 283 pour le Koweït et 218 pour le Bahreïn (Carbon Brief, 2024).

Ce volontarisme s'illustre également par la détermination des pays du CCG, tout particulièrement le Qatar et les É.A.U., à s'imposer comme des acteurs clefs des négociations, en **accueillant des sommets multilatéraux** sur les enjeux environnementaux, climatiques ou énergétiques, dans le cadre onusien ou non. La carte⁴⁰ ci-dessous réalisée par l'Observatoire Défense et Climat illustre leur avance dans ce domaine, avec l'organisation de sommets multilatéraux dès les années 2010 – la COP18 à Doha marquant le premier évènement de ce type organisé dans la péninsule arabique. Cette carte montre également la volonté des quatre autres pays, en particulier l'Arabie saoudite, de s'engager dans cet agenda multilatéral à travers l'intensification de l'organisation de sommets depuis 2020.

L'organisation d'évènements internationaux représente de manière plus générale un levier d'influence, bien souvent au service d'un agenda politique et stratégique pour les monarchies du Golfe, notamment dans les domaines sportifs et culturels. Dans la continuité de leur stratégie climatique, certains de ces évènements sont revendiqués « neutre en carbone » comme la Coupe de Monde de football de 2022, organisé au Qatar, malgré les nombreuses critiques et doutes autour de l'empreinte carbone de tels évènements (Dagorn, 2022).

Carte 1 – Diplomatie climatique des monarchies du Golfe



Pour les monarchies du Golfe, l'investissement au sein des négociations climatiques et leur engagement croissant sur ces sujets sont des **enjeux stratégiques**. Quatre grands objectifs stratégiques peuvent être identifiés pour expliquer la volonté de ces pays de s'investir dans les négociations

⁴⁰ La collecte de données réalisées pour cette carte a été faite par l'Observatoire Défense et Climat en source ouverte et ne prétend donc pas être exhaustive.

multilatérales environnementales et climatiques (Zumbräegel & Sons, 2025). **Le premier enjeu est réputationnel**, puisqu'il permet aux États d'obtenir plus d'influence sur la scène internationale, en se montrant volontaires pour agir collectivement afin de résoudre les crises environnementales et climatiques. Deuxièmement, la diplomatie climatique permet de **créer des alliances et de nouvelles coopérations**, notamment avec des pays non alliés comme l'Iran, autour des enjeux de sécurité associés aux tempêtes de sable et de poussière⁴¹. Cet investissement est également, et peut-être surtout, perçu comme un moyen de promouvoir et d'engager la **diversification économique** des monarchies du Golfe⁴². Tout particulièrement, la transition énergétique, en tant que pilier de la diversification des économies et de la lutte contre les changements climatiques, est devenue une opportunité économique (2025, janvier). En effet, l'opportunité **d'acquérir de l'expertise et des compétences** dans les technologies associées à la transition énergétique représente une véritable valeur ajoutée économique pour les monarchies du Golfe (Zumbräegel & Sons, 2025).

L'évolution des positions des monarchies du Golfe dans le cadre des négociations environnementales et climatiques internationales depuis les années 1990 est ainsi caractérisée par **la prise en compte progressive par les États des enjeux d'influence et de stratégie associés au climat**. En ce sens, leur investissement dans ces négociations et leur transition énergétique répondent avant tout à des **stratégies d'influence et de développement économique et technologique**, sans remettre fondamentalement en cause le système économique régional basé sur l'extraction des ressources naturelles.

B - Des ambitions partagées, mais des intérêts divergents dans un contexte de rivalité pour le leadership régional

L'évolution des attitudes des États du CCG ces dernières années montre que ces pays se sont éloignés d'une binarité consistant à rejeter ou accepter les règles de la gouvernance climatique mondiale. **Tout en poursuivant des objectifs relativement similaires, ces pays ont pourtant des intérêts qui diffèrent, inscrits dans une compétition pour le leadership régional.**

⁴¹ L'Iran et les monarchies du Golfe connaissent des épisodes de tension depuis la Révolution iranienne de 1979. Toutefois, l'Iran, l'Irak, le Koweït et la Syrie ont annoncé une coalition appelée « diplomatie du sable », et en septembre 2023, l'Iran a organisé un sommet sur les menaces croissantes liées à ces tempêtes (Zumbräegel, 2023). Une délégation saoudienne (Saudi Press Agency, 2023), ainsi qu'une délégation qatarienne (The Peninsula, 2023) étaient présentes lors de cette conférence, marquant une étape importante dans la normalisation des relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

⁴² La baisse soudaine des prix du pétrole en 2014 a entraîné une prise de conscience globale de la nécessité pour les monarchies du Golfe de réduire leur dépendance aux énergies fossiles, et de diversifier leur économie afin de soutenir leur croissance et leur développement.

1. Les logiques différencierées des États du CCG dans les négociations climatiques

Dans l'ensemble, les pays du CCG poursuivent des objectifs relativement similaires, en cherchant à défendre, plus ou moins ouvertement, les énergies fossiles et des stratégies peu transformatives. Pourtant, le CCG ne forme pas un bloc homogène, chaque État se distinguant par ses spécificités énergétiques et politiques ainsi que par sa propre dynamique de diversification. Par conséquent, le niveau d'engagement, les intérêts et la rhétorique de ces pays dans les négociations climatiques varient. Deux approches se dégagent : d'une part, l'Arabie saoudite, les É.A.U. et le Qatar affichent une volonté d'influer sur les négociations climatiques ; d'autre part, Oman, Bahreïn et le Koweït témoignent d'un engagement plus modéré.

Une classification des États du Golfe dans la gouvernance climatique mondiale

D'après Farkhod Aminojonov et Li-Chen Sim (2023), les États du CCG peuvent adopter quatre approches distinctes dans les instances de gouvernance climatique et énergétique mondiales.

1. *Rule breaker* – Défenseurs du *statu quo* basé sur les énergies fossiles

L'approche de *rule breaker* (perturbateurs des règles) correspond à la volonté des États du CCG de maintenir les énergies fossiles comme pilier du système énergétique mondial en retardant autant que possible la transition énergétique. Cette stratégie se matérialise généralement par la promotion assumée des combustibles fossiles. En tant que tels, les États continuent d'augmenter leurs capacités d'extraction d'énergies fossiles

2. *Rule shaper* – Adapter les règles à leur avantage

L'approche de *rule shaper* (façonneur de règles) vise à préserver autant que possible l'usage des combustibles fossiles dans un contexte de restrictions croissantes, tout en s'inscrivant dans les initiatives climatiques mondiales. Cette approche consiste à accepter certains principes de la transition énergétique, mais sous conditions. L'objectif est d'infléchir les positions anti-énergies fossiles en mettant en avant certains combustibles fossiles présentés comme moins polluants. Cette approche se traduit souvent par la mise en avant de technologies de réduction des émissions, l'utilisation et le stockage du carbone⁴³ (CCUS).

3. *Rule promoter* – Se conformer aux normes internationales

L'approche de *rule promoter* (promoteur des règles) consiste à se conformer à certaines normes et politiques dominantes en matière de transition énergétique. Elle vise à institutionnaliser un engagement en faveur de la gouvernance climatique, à travers une participation aux forums internationaux et l'adoption de politiques domestiques. Les É.A.U. ont adopté cette approche en étant le premier État de la région à ratifier l'Accord de Paris, et à publier ses contributions déterminées au niveau national⁴⁴ (Embassy of the United Arab Emirates, 2016).

⁴³ Cf. définition dans le glossaire.

⁴⁴ Cf. définition dans le glossaire.

4. Rule taker – S'aligner sur les puissances établies

L'approche de *rule taker* (acteur soumis aux règles) consiste, pour un pays, à s'aligner avec les intérêts de puissances établies, de manière plutôt passive puisque le pays en question manque de capacités et de compétences sur l'enjeu climatique. Un *rule taker* soutient donc le régime en principe, sans pour autant pouvoir lui apporter un appui significatif pour le renforcer. Le soutien apporté reste donc relativement faible (Lavenex et al., 2021).

Les **États du CCG naviguent entre ces quatre approches distinctes dans la gouvernance climatique mondiale, pouvant d'ailleurs en adopter plusieurs simultanément**. Pour les auteurs, les É.A.U., le Qatar et l'Arabie saoudite adoptent le plus fréquemment des rôles de *rule shaper* et de *rule promoter*, même s'ils sont aussi capables d'adopter des positions de *rule breaker*. Le Bahreïn, Oman et le Koweït sont, eux, majoritairement des *rule takers*. Cette différence s'explique en partie par des différences de capacités et de ressources financières entre ces pays.

Tout d'abord, les É.A.U., en tant que pionniers régionaux de la prise en compte des enjeux climatiques, se sont distingués dès les années 2000 par leur engagement en faveur de la transition énergétique (Al-Sarihi, 2023). **Cet avant-gardisme s'est notamment reflété par son approche officiellement progressive, comparée aux autres monarchies de la péninsule, dans les négociations climatiques.** Cette position s'explique d'une part à travers leur économie plus diversifiée, donc moins dépendante des intérêts pétroliers et gaziers, leur permettant d'être plus favorables à des politiques climatiques ambitieuses (2025, février). Ce volontarisme permet ensuite **d'influer sur les politiques climatiques**, comme en 2010, lorsque des consultants de Masdar ont milité pour que le CCUS soit intégré comme une stratégie d'atténuation⁴⁵ des changements climatiques (Günel, 2024). **D'autre part, les É.A.U. ont rapidement perçu les enjeux climatiques comme un levier de politique étrangère, ce à quoi leur attitude volontariste est également attribuable.** Cette compréhension de la dimension politique des négociations climatiques se reflète par exemple dans la position de médiateur informel dans laquelle se place régulièrement l'État (2025, janvier). Cette prise de conscience s'est également manifestée à travers la volonté des É.A.U. de parvenir à un accord marquant lors de la COP28. Enfin, **l'intégration des enjeux climatiques dans une approche sécuritaire** témoigne également de leur rôle précurseur à l'échelle régionale. En 2023, le ministère de la Défense a dévoilé, en marge de la COP28 à Expo City Dubaï, la première stratégie des forces armées sur le changement climatique dans la région, avec pour objectif de réduire leur empreinte carbone⁴⁶ (Ardemagni, 2024, 23 juillet). Poursuivant cet engagement, en 2024, les É.A.U. ont rejoint le mécanisme de sécurité climatique des Nations unies, visant à anticiper les risques climatiques et à promouvoir la paix (United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs, 2024). Malgré ce volontarisme affiché, il convient toutefois de souligner que les É.A.U.

⁴⁵ Cf. définition dans le glossaire.

⁴⁶ Dévoilée le 7 décembre 2023, cette stratégie vise à renforcer la résilience des forces armées face aux défis environnementaux croissants. La stratégie inclut des mesures d'atténuation et d'adaptation, et s'articule autour de cinq piliers principaux : (1) acquisition durable et équipements écologiques, (2) infrastructures et énergie durables, (3) gestion des déchets, (4) culture, communication et participation, (5) adaptation au changement climatique (Emirates News Agency, 2023).

entendent maintenir les énergies fossiles au cœur de leur système énergétique mondial et repousser autant que possible la transition énergétique (cf. infra).

L'Arabie saoudite, contrairement aux É.A.U., s'est éloignée plus tardivement du climatoscepticisme, notamment en raison d'un processus de diversification tardif. **Aujourd'hui toutefois, le pays intègre les enjeux climatiques, même s'il les appréhende essentiellement à travers le prisme énergétique, pilier central de sa diplomatie climatique** (2025, janvier). Cette diplomatie, qui s'illustre à travers de grands projets d'infrastructures d'urbanisme ou énergétique, relève plutôt d'une **volonté d'affichage pour consolider la place du pays au cœur des instances décisionnelles, et renforcer l'image de son prince héritier Mohammed Ben Salmane** (Bianco, 2021). En réalité, le pays est régulièrement accusé de faire volontairement obstacle aux négociations, comme à Bakou lors de la COP29 (Niranjan, 2024). L'Arabie saoudite adopte ainsi une **position ambiguë** : tout en défendant ouvertement ses intérêts pétroliers (2024, décembre), elle aspire à être reconnue comme un acteur incontournable en soutenant divers projets qui demeurent peu transformateurs (2025, janvier).

Le Qatar se fait plus discret et semble moins opposé aux régimes mondiaux d'atténuation⁴⁷ des émissions de gaz à effet de serre. Le pays envisage néanmoins de poursuivre ses projets de gaz naturel liquéfié (GNL), en tant que deuxième exportateur mondial en 2019, notamment à travers l'exploitation du plus grand champ de gaz naturel au monde (France 24, 2022). **Le Qatar souhaite toutefois « verdir » son GNL** pour en faciliter l'exportation dans le cadre de la transition énergétique mondiale (2025, janvier). **Le pays cherche donc à le promouvoir comme une énergie de transition**, en arguant que ce combustible est plus propre que le pétrole, mais reste compatible avec les technologies et infrastructures existantes, en attendant le déploiement de sources d'énergie vertes. Le Qatar compte ainsi développer davantage de technologies de CCUS pour réduire ses émissions nettes, et développer un « GNL vert »⁴⁸ (Bianco, 2021).

Ces dernières années, **Oman** a fait preuve d'une certaine réactivité en matière de durabilité. Cependant, **les contraintes financières auxquelles le pays doit faire face limitent sa capacité à mettre en œuvre rapidement des initiatives climatiques ambitieuses** (Zumbraegel, 2024). Comme ses voisins, Oman se concentre principalement sur les technologies bas carbone, le CCUS et l'efficacité énergétique. Dans le cadre des négociations climatiques, Oman ne se positionne ni comme un leader ni comme un pays freinant les négociations, et revendique plutôt un soutien financier et technologique plus important versé par les pays développés.

Enfin, le **Bahreïn et le Koweït** partagent une position similaire, avec une prise en compte plutôt superficielle des enjeux climatiques, et accusent tous les deux **un retard par rapport à leurs voisins sur leurs engagements dans les négociations climatiques multilatérales** (Bianco, 2024). Ils s'alignent donc plutôt sur les États influents de la région, c'est-à-dire le Qatar, l'Arabie saoudite et les É.A.U., et ont tendance à suivre leur initiative (Todman et al., 2023). Il est cependant important de souligner que,

⁴⁷ Cf. définition dans le glossaire.

⁴⁸ Pour le ministre de l'Énergie du Qatar, Saad Sherida Al-Kaabi, le gaz et les énergies renouvelables devront donc « rester ensemble très longtemps pour assurer une transition réussie » (Bloomberg, 2021).

dans le cadre de l'hébergement du Centre régional de l'OTAN au Koweït, ce dernier ainsi que le Bahreïn ont pris part à des discussions sur les risques sécuritaires liés aux changements climatiques (OTAN, 2023).

2. La compétition pour le leadership régional en matière de diplomatie climatique

Les divergences de ces pays au sein des négociations climatiques s'inscrivent dans le cadre d'une **compétition pour le leadership climatique entre les États les plus influents de la région** – É.A.U., **Arabie saoudite, Qatar** (Chatham House, 2021). Cette rivalité se traduit par une concurrence visible tant à travers la **course aux grands projets d'infrastructures** que par une **succession d'initiatives en matière de développement durable** national et régional ou par la nomination de personnalités à des postes stratégiques liés au climat.

C - Des stratégies multiples pour promouvoir leurs agendas dans le cadre onusien, mais également dans d'autres instances multilatérales

1. Les Conférences des Parties (COP)

Au-delà de ces dynamiques régionales, entre convergences d'intérêts et rivalités, **les États du CCG ont adopté diverses stratégies pour avancer leur agenda dans le cadre onusien**. La COP28 et la COP29, dont l'inefficacité a été en partie attribuée aux blocages orchestrés par certains pays, dont l'Arabie saoudite, illustrent les différentes stratégies mises en place par les monarchies du Golfe pour freiner ou limiter les avancées des négociations (Günel, 2024). En effet, dans le cadre des COP, **les leviers d'influence, qu'ils soient directs ou indirects, officiels ou informels, peuvent s'exercer à deux niveaux : d'une part, dans l'organisation des COP, et d'autre part, dans les négociations mêmes** (2025, janvier).

Tout d'abord, le choix du lieu où se déroule la COP constitue un premier levier d'influence. Ces dernières années, cette tendance est manifeste : les trois dernières COP se sont déroulées dans des pays producteurs de pétrole – COP27 en Égypte, COP28 aux É.A.U., COP29 en Azerbaïdjan – et la COP30 se tiendra au Brésil. La COP16 sur la désertification a parallèlement eu lieu en Arabie saoudite en 2024. Ce déplacement progressif des COP dans des pays producteurs et exportateurs de pétrole représente un enjeu stratégique, puisqu'en accueillant ces évènements, les pays hôtes ont la possibilité de façonnner l'agenda et d'orienter les discussions. Le pays organisateur a également une capacité d'influence remarquable sur **le format de la conférence**, en proposant de nombreux évènements parallèles, ce qui peut également affecter l'efficacité des discussions en redirigeant l'attention des

participants de la COP⁴⁹. La chercheuse Gökçe Günel qualifie notamment la COP28 de « tradeshow »⁵⁰, mettant en évidence son évolution, depuis la COP18, vers un évènement davantage axé sur le divertissement et la promotion de l'innovation durable, reléguant ainsi les discussions politiques au second plan.

Différentes tactiques peuvent ensuite être employées comme levier d'influence au sein des négociations, en commençant par les délégations. En ce sens, le niveau d'expertise, le profil des délégués ou la taille des délégations peuvent être des outils d'influence dans les COP. Jusqu'à récemment, la délégation saoudienne avançait l'argument qu'elle disposait uniquement d'un mandat gouvernemental pour parler du climat, mais pas des énergies fossiles, les empêchant donc de se prononcer sur les enjeux liés aux fossiles, et bloquant l'avancée du sujet (2025, janvier). L'Arabie saoudite mobilise également des **figures seniors pour asseoir la crédibilité de sa délégation** et renforcer leur poids dans les négociations (2025, janvier). La **taille des délégations** reflète à la fois le rôle que le pays entend jouer dans les négociations et l'ampleur des moyens financiers qu'il y consacre. Lors de la COP28, les É.A.U., la Chine, le Brésil et le Nigéria, tous d'importants producteurs de pétrole, disposaient des plus grandes délégations (Günel, 2024). Enfin, la **participation croissante de lobby représentant les intérêts d'acteurs privés** – parfois convergents avec ceux des États – au sein des COP peut également renforcer les positions défendues par certaines délégations, notamment celles des États du Golfe. Le nombre de *lobbyistes* aurait d'ailleurs augmenté de 25 % entre la COP26 de Glasgow et la COP27 de Charm el-Cheick (Bosman-Delzons, 2023). De plus, la **COP28 et la COP29 ont enregistré des chiffres records de lobbyistes accrédités**, avec respectivement 2 500 (*Le Monde*, 2023) et 1 770 (*Le Monde*, 2024) participants à ces évènements.

Les États du CCG recourent fréquemment à des stratégies sémantiques et à une maîtrise subtile du langage pour orienter les négociations climatiques en leur faveur. En influençant le vocabulaire employé, ils ont un impact sur les formulations de l'accord final de manière à laisser place à l'interprétation. Lors de la COP29, l'Arabie saoudite a ainsi été accusée d'avoir modifié le texte officiel présenté par la présidence azerbaïdjanaise afin d'en atténuer la portée climatique (*The Guardian*, 2024). De même lors de la COP28, Sultan Al-Jaber, ouvertement opposé à l'élimination progressive (*phase-out*) des énergies fossiles⁵¹, a défendu l'emploi du terme de réduction progressive (*phase-down*), une nuance sémantique visant à limiter l'ambition des engagements pris (*The Guardian*, 2023).

Les États du CCG déploient également des stratégies discursives pour avancer leurs propres narratifs ainsi qu'un cadre rhétorique plus aligné avec leur position, comme lorsque l'OPEP s'est présentée comme une entité vulnérable aux changements climatiques en raison des pertes économiques liées à

⁴⁹ C'est ce que décrit Gökçe Günel dans son rapport sur la COP28 à Dubaï : « Il était facile d'être submergé par les évènements parallèles à la COP28 et de perdre de vue la raison d'être officielle du sommet : mettre en place des mécanismes formels de coopération mondiale sur le changement climatique. » (2024).

⁵⁰ L'expression *tradeshow* est employée par Gökçe Günel pour mettre en avant le fait que cette COP ait davantage servi de vitrine pour exposer les divers investissements des entreprises dans le développement durable que d'un véritable évènement climatique ambitieux.

⁵¹ Lors de la COP28, Sultan Al-Jaber a déclaré qu'il n'y avait « aucune preuve scientifique » indiquant qu'une élimination progressive des combustibles fossiles était nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5°C (*The Guardian*, 2023).

la transition énergétique (2025, février). L'objectif de la mise en place de certains narratifs est de reformuler des concepts pour en limiter les implications contraignantes. Les récits portés par ces États s'articulent donc autour de deux axes principaux : le concept de *Decarbonation through carbonization* (décarbonation par intensification du carbone), qui vise à justifier le technosolutionnisme, et celui de *Mitigation through adaptation* (atténuation par l'adaptation⁵²), qui met en avant une approche d'ajustement du système énergétique actuel plutôt que de transformation (2024, décembre). Dans les faits, **ces discours servent à légitimer le recours aux technologies comme solution, en s'appuyant sur des récits normatifs** permettant d'éviter une remise en question structurelle du modèle énergétique dominant basé sur les énergies fossiles, en privilégiant l'optimisation des performances des combustibles fossiles plutôt que leur élimination progressive.

Une autre stratégie possible est d'ordre temporel, et peut se traduire par des discours excessivement longs, **limitant ainsi le temps consacré aux débats de fond et empêchant toute progression effective des discussions**. Une autre tactique consiste à bloquer les négociations à travers l'usage de *poison pills* (Friedman, 2024). Cette tactique consiste à insérer dans les projets d'accords des termes ou des clauses qui rendent le texte inacceptable pour d'autres parties, les contraignant ainsi à rejeter ou renégocier l'accord (Friedman, 2024). Celles-ci permettent ainsi de **bloquer les négociations** en les prolongeant jusqu'à des heures tardives, paralysant ainsi le processus décisionnel (2024, décembre). Cette stratégie est particulièrement efficace, car elle réduit considérablement le temps disponible pour d'autres sujets à l'agenda, les COP et les négociations étant soumises à des contraintes temporelles strictes. La COP29 illustre parfaitement cette tactique : les discussions sur le financement climatique, qui n'ont abouti à un consensus qu'au terme des prolongations de la conférence, ont monopolisé l'attention et limité le temps consacré à d'autres enjeux, tels que les questions de genre.

Enfin, les monarchies du Golfe utilisent fréquemment des systèmes d'alliances stratégiques pour mettre en avant leur intérêt. Ces coalitions leur permettent de maximiser leur influence et d'accroître leur poids sur les décisions finales. Elles sont aussi relativement dynamiques puisqu'elles rassemblent des **acteurs hétérogènes qui s'associent temporairement en fonction de la convergence de leurs intérêts**. Cela explique ainsi que des États aux intérêts généralement divergents puissent pourtant s'associer sur un sujet précis. C'est le cas de la coalition des ***Like-Minded Developing Countries* (LMDC)**, qui rassemble plus de 20 pays d'Asie, du Moyen-Orient, dont l'Arabie saoudite et le Koweït, d'Amérique latine et d'Afrique. Celle-ci défend **le droit au développement économique et à l'industrialisation**, tout en plaident pour une action climatique équitable et un financement accru des pays riches afin de soutenir l'adaptation et la transition énergétique des pays dits « en développement ». Dans ce cadre, l'Arabie saoudite, 9^e pays le plus émetteur de gaz à effet de serre par habitant en 2023 (Olivier, 2024), mais aussi un des plus riches, se retrouve aux côtés de pays comme le Bangladesh, l'Indonésie ou le Soudan, qui sont parmi les plus vulnérables aux effets des changements climatiques tout en disposant de ressources financières limitées pour y faire face. **Cette asymétrie peut suggérer que les monarchies du Golfe instrumentalisent parfois les pays dits « en**

⁵² Cf. définition dans le glossaire.

développement » en s'appuyant sur la légitimité politique et morale de ces pays vulnérables pour renforcer leur propre position dans les négociations, notamment en contestant les pressions internationales sur la réduction rapide des énergies fossiles (2025, février). En mêlant les enjeux de solidarité entre pays dits « en développement » et défense de priviléges économiques, les États du CCG décuplent leur influence sous couvert de coopération multilatérale. Ce système d'alliance permet en effet de donner plus de poids à certaines positions défendues par l'Arabie saoudite et ainsi de **contrebancer l'influence des États défendant la fin des énergies fossiles**. En se présentant comme un défenseur des pays dits « en développement », l'Arabie saoudite utilise cette coalition comme un relais particulièrement utile. Les États du Golfe font également partie d'autres coalitions comme celle du Groupe arabe, qui est devenu un levier d'influence majeur pour peser sur les négociations, et dont l'Arabie saoudite a longtemps été le chef de file (2025, février).

Enfin, ces techniques d'obstruction sont également observées lors des **conférences de Bonn sur les changements climatiques** organisées par la CCNUCC, qui servent de **préparations essentielles aux COP** et représentent une instance clef pour définir les sujets qui y seront abordés. Les monarchies du Golfe montent donc des alliances lors de ces négociations, menées en majorité par l'Arabie saoudite, pour écarter des débats les questions liées à l'atténuation des émissions ou la réduction des énergies fossiles, afin que ces sujets ne soient pas abordés lors des COP. À l'inverse, les États du CCG poussent des sujets comme le CCUS, affirmant que ces technologies permettraient de continuer à utiliser le pétrole et le gaz de manière « propre » (2025, janvier).

Les États du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite, les É.A.U. et le Qatar, ont donc adopté, et parfois même développé, des techniques pour mettre en avant leurs propres agendas dans les COP. Cette analyse des COP permet notamment de **comprendre les différentes stratégies employées** pour influencer leur organisation ou les négociations, et ainsi participer à ces évènements tout en limitant leur portée. Ces techniques sont d'ailleurs également employées dans d'autres instances, climatiques ou non.

2. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Les États du CCG ont investi d'autres instances multilatérales sur le climat telles que le GIEC, l'instance technique et scientifique qui synthétise la recherche sur le climat et soutient les travaux de la CCNUCC. L'Arabie saoudite tente particulièrement d'exercer une influence en envoyant des experts et des auteurs issus de l'entreprise ARAMCO et en s'impliquant fortement dans la relecture des travaux du GIEC (2025, janvier). **Les délégations saoudiennes tentent de diminuer la portée des conclusions du GIEC en exigeant des reports ou en provoquant des retards** (Delpedge, 2008), même si Riyad a abandonné ses positions climatosceptiques dans les années 2010. Ainsi, lors des négociations pour le 6e rapport du GIEC (2021-2022), le royaume saoudien aurait freiné de manière répétitive les appels à une sortie rapide des énergies fossiles. Les Saoudiens ont également insisté pour supprimer

l'expression « contributions déterminées au niveau national »⁵³ (NDC) du résumé à l'intention des décideurs issu du rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C. Considérée comme trop prescriptive dans la mesure où elle était liée à la CCNUCC, elle a été remplacée par « ambitions d'atténuations exprimées au niveau national », une formulation plus vague (de Pryck, 2022). L'Arabie saoudite, et d'autres États cherchent à distinguer les travaux du GIEC de ceux des COP, afin d'amoindrir le socle scientifique sur laquelle se base la communauté internationale pour agir contre le réchauffement (Stam, 2019). De même, en février 2025, l'Arabie saoudite a été pointée du doigt comme faisant partie des pays ralentissant les travaux du GIEC, à la suite de l'échec des négociations visant à faire valider le calendrier de publications des prochains rapports sur l'état du climat⁵⁴ (Goar, 2025).

Les négociations pour le traité contre la pollution plastique

Les négociations autour du traité mondial contre la pollution plastique, qui ont débuté en 2022, ont pour objectif d'aboutir à un traité juridiquement contraignant et fondé sur une approche globale couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques. **Cependant, une division est rapidement apparue lors des sessions de négociations entre une coalition de 104 pays**, incluant les États de l'UE ainsi que des nations africaines et latino-américaines, qui ont exigé des réductions contraignantes de la production de plastique et l'interdiction de substances nocives, **et les pays producteurs de pétrole**, tels que l'Arabie saoudite, la Russie et l'Iran, qui ont, à l'inverse, systématiquement exprimé la volonté de se concentrer uniquement sur la gestion des déchets plastiques et sur le recyclage, en excluant délibérément de la portée de l'accord la phase de production du plastique. Cette coalition, menée par l'Arabie saoudite, a multiplié les incidents de procédure et les techniques d'obstruction utilisées lors des COP (Cassella, 2024). Cette divergence et les techniques de ralentissement des discussions ont contribué à l'échec des négociations lors de la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation⁵⁵ (CIN) à Busan, en Corée du Sud, fin 2024, puisque les délégations n'ont pas réussi à s'accorder sur le texte définitif du traité, entraînant un report des discussions à une date ultérieure (Cater & Cokelaere, 2024, 1^{er} décembre).

3. Des enceintes multilatérales non climatiques, telles que le G20

Plus largement, **l'Arabie saoudite tente d'assurer la prise en compte de ses intérêts, et de manière indirecte, les intérêts communs aux pays producteurs de pétrole, dans des instances multilatérales**

⁵³ Cf. définition dans le glossaire.

⁵⁴ Le GIEC a pour objectif de publier trois documents avant la COP33 qui aura lieu en 2028, afin qu'ils éclairent le prochain « Global Stocktake », le bilan mondial des actions réalisées par les États depuis les accords de Paris de 2015 (Goar, 2025).

⁵⁵ Le CIN est l'organe créé en mars 2022 par l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement et qui a pour mandat de faire avancer l'accord international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans l'environnement marin (Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, 2022, 7 mars).

non dédiées aux enjeux climatiques, à l'instar du G20⁵⁶. Ce groupe, qui représente 80 % des émissions mondiales de carbone, pourrait être un moteur clef de l'action climatique, mais les divergences d'intérêts et de positions en son sein empêchent l'élaboration d'une véritable stratégie commune pour réduire les émissions. **Le royaume saoudien a ainsi déjà bloqué des textes favorables à l'action climatique** et a promu le concept d'« économie circulaire du carbone » (Al Shehri et al., 2022), qui met en avant le CCUS plutôt qu'une réduction des émissions liées aux énergies fossiles. Cette approche trouve parfois un écho auprès des États-Unis ou d'autres États comme la Chine et la Russie, créant des alliances de circonstance pour tempérer les ambitions climatiques (2025 février).

⁵⁶ Le G20 est composé de l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie, ainsi que l'Union européenne et l'Union africaine.

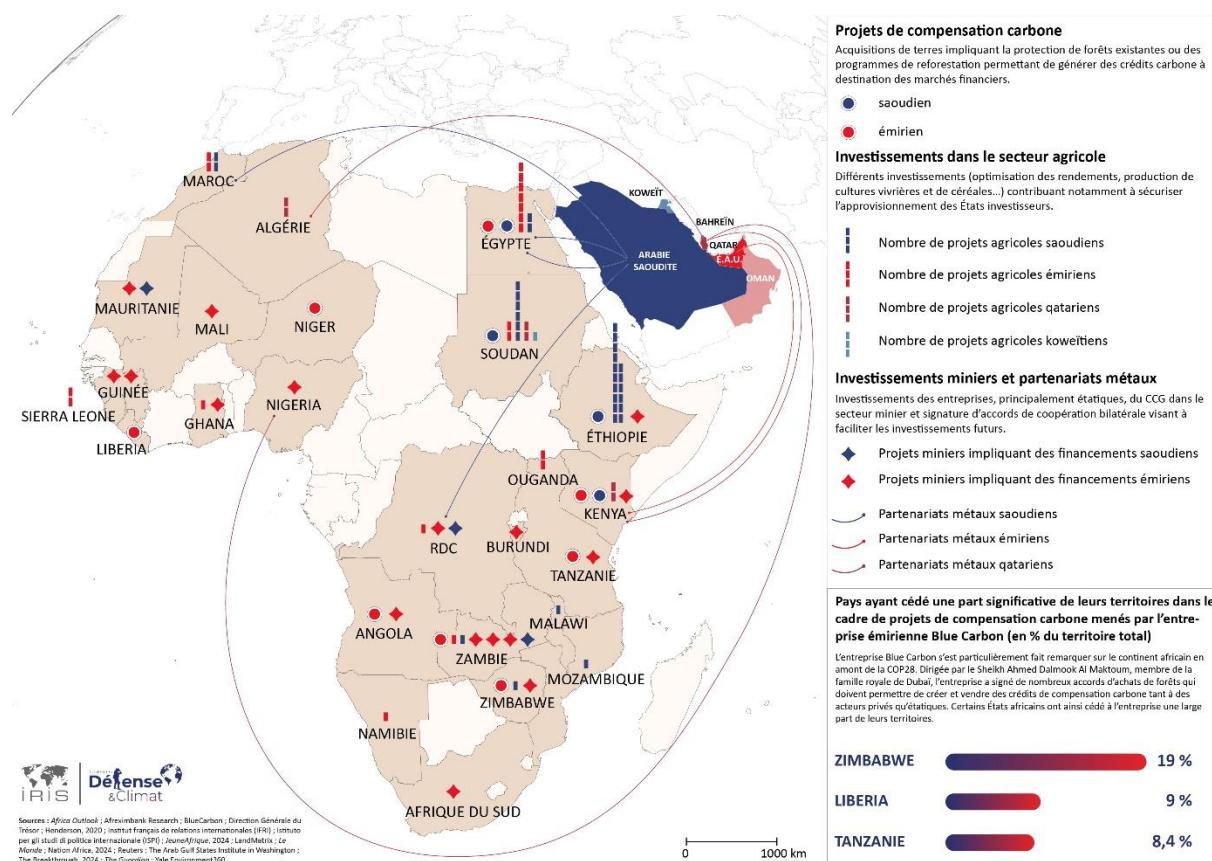
PARTIE 3

**LES ENJEUX CLIMATIQUES AU
CŒUR DE LA POLITIQUE
ÉTRANGÈRE DES ÉTATS DU
GOLFE EN AFRIQUE**

En parallèle de l'arène multilatérale, les relations bilatérales constituent un autre espace où s'exerce la diplomatie climatique des monarchies du Golfe, notamment à travers des partenariats ciblés. C'est particulièrement le cas des **coopérations établies avec plusieurs États africains, qui offrent aux pays du CCG la possibilité d'externaliser une partie de leurs réponses aux défis climatiques.**

A - Entre coopération bilatérale et sécurisation de ressources

Carte 2 – Sécurisation des ressources du continent africain par les monarchies du Golfe



Depuis le début des années 2000, **l'implication des États du CCG en Afrique, principalement des É.A.U., de l'Arabie saoudite et du Qatar, s'est renforcée**. Cet engagement sur le continent est évolutif et pluridimensionnel. Il est notamment religieux, à travers des programmes permettant le déploiement et le financement d'organisations caritatives musulmanes (Bagayoko, 2024). Il revêt aussi un caractère politique et diplomatique, s'inscrivant dans une stratégie visant à accroître leur influence sur le continent. Au cours de la dernière décennie, le Qatar et les É.A.U. ont par exemple doublé le nombre d'ambassades en Afrique (Kozlowski, 2024). Cet engagement est également motivé par des préoccupations de sécurité alimentaire

et hydrique, ainsi que politico-militaire, surtout depuis 2011 (Bagayoko, 2024). Enfin, cet investissement est d'ordre économique, dans le cadre de leurs efforts de diversification. Entre 2012 et 2022, les É.A.U. sont devenus les quatrièmes investisseurs étrangers en Afrique, après la Chine, l'Union européenne et les États-Unis (Kozlowski, 2024). **Cette présence s'exprime donc principalement par le biais d'investissements réalisés par les États du CCG dans plusieurs pays africains.** À cet égard, leurs investissements directs sur le continent ont dépassé les 100 milliards de dollars entre 2012 et 2022 (Koné, 2024). Ces investissements participent, par exemple, au développement d'infrastructures énergétiques — pétrolières et gazières ou renouvelables — ainsi qu'à la construction d'infrastructures portuaires civiles, à l'image des projets menés par DP World, ou militaires.

Les enjeux climatiques jouent également un rôle structurant dans les relations entre les États du CCG et le continent africain. Cette coopération croissante s'illustre d'abord **dans les enceintes multilatérales consacrées au climat, telles que les COP.** En effet, ces États s'alignent ponctuellement pour faire valoir leurs intérêts, leur permettant de défendre des positions communes, sur la défense des combustibles fossiles par exemple, notamment au sein de coalitions telles que les LMDC (cf. deuxième partie). Ces États partagent également des problématiques environnementales, comme la désertification ou le stress hydrique, qui alimentent également une forme de diplomatie environnementale.

Cette coopération accrue sur les enjeux climatiques se concrétise également dans le cadre de relations bilatérales. L'aide au développement des pays du Golfe en direction des États africains est de plus en plus orientée vers des problématiques environnementales, à travers le financement de projets d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques (Zumbraegel & Sons, 2025). Le financement de **projets d'atténuation** est souvent réalisé grâce à des institutions financières étatiques ou des entreprises contrôlées par les fonds souverains des États, tels que ACWA Power (Arabie saoudite), Masdar Clean Energy (É.A.U.) ou Nebras Power (Qatar). Ce « verdissement » de l'aide au développement se manifeste également par des **initiatives d'adaptation**, notamment à travers une « diplomatie du risque climatique » (Zumbraegel, 2025, p. 12). En ce sens, les É.A.U. ont contribué à hauteur de 100 millions de dollars au fonds Pertes et Dommages⁵⁷ (Boitel, 2023). En 2019, ils ont également fourni une aide financière d'urgence au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, touchés par le cyclone Idai (Reliefweb, 2019). L'Arabie saoudite, par l'intermédiaire du Fonds public

⁵⁷ En 2022, lors de la COP27 à Charm El-Cheikh en Égypte, un fonds « pertes et dommages » a été créé pour compenser les dégâts irréversibles déjà causés par les changements climatiques dans les pays les plus vulnérables. Ce fonds permettra à ces pays d'accéder à des financements pour faire face à des phénomènes à occurrence lente autant qu'à des phénomènes extrêmes. Lors de la COP28, les 200 millions de dollars nécessaires à la capitalisation du fonds ont été réunis, notamment par les É.A.U. et l'Allemagne qui se sont engagés à hauteur de 100 millions de dollars.

d'investissement⁵⁸, a fourni une aide financière et humanitaire substantielle *via* ses programmes de secours d'urgence au Mozambique ou en Tunisie, ou *via* des prêts pour des programmes de reforestation au Burundi et en Érythrée (Zumbraegel & Sons, 2025).

Certains États du CCG développent également une forme de « **diplomatie des catastrophes** »⁵⁹ à travers le déploiement de leurs forces armées dans le cadre d'interventions extérieures de secours d'urgence (IESU). Le Qatar, qui a réitéré l'importance pour ses armées de se préparer aux catastrophes naturelles (International Peace Institute, 2010), a apporté son soutien à la Libye à la suite des inondations de 2023 (Qatar Fund, 2023). L'armée koweïtienne a également participé à des IESU, notamment au Soudan en 2013 en fournissant, à l'aide d'un pont aérien, de la nourriture, des fournitures médicales et des matériaux de construction aux victimes des inondations (Unipath, 2014).

Cependant, au même titre que d'autres acteurs étrangers présents sur le continent, **la présence des monarchies du Golfe en Afrique témoigne d'une forme d'ambivalence**. En effet, cette coopération offre aux États du CCG un levier pour structurer une partie de leur réponse nationale aux changements climatiques. En mobilisant les ressources disponibles sur le continent africain, **les États du CCG externalisent partiellement les principaux volets de leur stratégie climatique**, notamment leurs efforts en matière d'atténuation, et d'adaptation. Concernant leurs efforts d'atténuation, **les États du CCG investissent notamment dans le secteur minier**, en partie destiné à sécuriser les matériaux nécessaires au développement des énergies renouvelables. Dans le cadre de leurs objectifs de décarbonation, les monarchies du Golfe **rachètent des terres avec l'objectif de les valoriser en crédit carbone**⁶⁰ (cf. infra, p.51), dans une forme « d'accaparement vert » (Caramel, 2024). Enfin, concernant les efforts d'adaptation aux changements climatiques, **ces États sécurisent leur accès à des ressources alimentaires, à travers l'acquisition de terres agricoles**. Cependant, l'acquisition de ces terres reste souvent opaque et soulève des questions éthiques (Le Bihan, 2022). Dans cette perspective, de nombreuses analyses mobilisent le concept de « *land grabbing* », pour qualifier les dynamiques d'acquisition foncière mises en œuvre par les États du CCG. Bien qu'ancien, ce concept connaît un renouveau depuis le début des années 2000 (Cochrane &

⁵⁸ Le Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite, ou *Public Investment Fund* (PIF) en anglais, est le fonds souverain du Royaume d'Arabie saoudite.

⁵⁹ La diplomatie des catastrophes fait référence à l'expansion du soft power de certains États auprès d'autres États, et de leurs populations, dans le cadre d'événements climatiques extrêmes (de Guglielmo Weber et al., 2024).

⁶⁰ Les crédits carbone correspondent à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par un acteur donné qui peuvent ensuite être échangées, sous la forme de crédits, afin de permettre à des acteurs, ayant plus de difficultés à réduire leurs émissions, d'atteindre leurs objectifs climatiques. Ces crédits peuvent être le fruit d'émissions effectivement réduites, ou alors, comme c'est le cas dans les processus de *carbon grab*, d'émissions évitées par la protection contre la déforestation. Ces crédits peuvent être échangés dans deux cadres principaux : le *Clean Development Mechanism*, initié dans le cadre du Protocole de Kyoto afin de permettre aux États de remplir leurs engagements, et les marchés volontaires, beaucoup moins régulés (Lovell & Liverman, 2010). Cf. définition dans le glossaire.

Amery, 2017 ; Margulis, 2013). De plus, si le terme de « d'accaparement vert » ne correspond pas à un concept scientifiquement établi, il permet néanmoins de décrire une nouvelle forme spécifique de *land grabbing*. Nous le définissons ici à partir des travaux de Cochrane et Amery (2017) et de IPES-Food (2024) comme **un processus d'acquisition ou de location de terres de grande ampleur par des acteurs étrangers, dont la légitimité est contestée, et dont l'objectif est la valorisation de celles-ci en crédits carbone**. Les parties suivantes proposeront ainsi trois études de cas portant sur des dynamiques d'acquisition de terres.

B - La stratégie minière émirienne, reflet des ambitions des pays du CCG en Afrique

La richesse minière du continent africain suscite l'intérêt de nombreux États, tels que la Chine, la Russie, le Japon ou les pays de l'Union européenne, ayant eux aussi recours à l'accaparement de terres. **Dans une moindre mesure, les pays du CCG, et surtout les É.A.U., ont intégré ces ressources à leur diplomatie climatique**, en particulier dans le cadre des ambitions liées aux énergies renouvelables et aux objectifs de diversification économique. Cela se traduit par des stratégies d'approvisionnement, voire d'appropriation des ressources, mises en œuvre par de multiples leviers.

L'effort de diversification économique entrepris par les pays du CCG, dont les É.A.U., les conduit à sécuriser leur approvisionnement en minerais et en métaux⁶¹. Ces minéraux sont essentiels au développement de certaines activités, comme leur industrie de défense ou leur transition énergétique (Procopio & Čok, 2024). Ce besoin est renforcé par la faiblesse minière de la péninsule arabique, particulièrement pour les plus petits États comme les É.A.U.. De plus, le succès de la diversification économique est appréhendé comme un vecteur de stabilité politique dans la mesure où elle devrait permettre de maintenir des niveaux de vie élevés et une faible taxation (cf. première partie). **Les É.A.U. sont les mieux positionnés sur l'exploitation des ressources minières en Afrique au sein du CCG**. Toutefois, les caractéristiques politiques et économiques qu'ils partagent avec les autres États de la péninsule, ainsi que la compétition intrarégionale, pourraient mener ces derniers à suivre leur exemple ou, du moins, à augmenter leurs investissements miniers en Afrique.

⁶¹ Le minéral est la roche ou le minéral dont on peut extraire le métal par le raffinage. Le fer est extrait de minerais comme l'hématite ou la magnétite ; l'aluminium est principalement extrait de la bauxite. Les Émirats arabes unis disposent de plusieurs usines de raffinage, notamment les installations d'Al Taweelah (*Emirates Global Aluminium*) de Ruwais (*Abu Dhabi National Oil Company*) et le *Dubai Multi Commodities Centre* (DMCC).

La stratégie minière des É.A.U. s'inscrit également dans une ambition de puissance régionale, voire internationale. Cette dernière s'appuie sur une volonté de coopération avec d'autres acteurs internationaux majeurs, tels que les États-Unis, la Chine, ou la France (Samaan, 2022). Cette ambition régionale est liée, en partie, à la préservation du modèle monarchique traditionnel. En effet, l'implication des É.A.U. en Afrique s'est renforcée dans le cadre des revendications démocratiques des Printemps arabes des années 2010, en particulier en Tunisie, en Égypte, en Libye et au Soudan, afin d'endiguer la propagation des manifestations et de prévenir le risque de leur diffusion aux Émirats. L'éventualité d'une prise de pouvoir par des partis islamistes dans ces pays voisins est perçue comme une menace par les É.A.U. qui redoutent un effet domino, en lien avec l'affrontement interne entre Al Islah, la branche émirienne des Frères musulmans, et le pouvoir d'Abou Dhabi⁶². Ainsi, l'extension de l'influence émirienne sur le continent africain, par l'extraction et le contrôle des ressources minières, ainsi que le soutien des régimes en place, peut donc être perçue comme un vecteur de stabilité politique pour les Émirats arabes unis (Samaan, 2021).

La stratégie minière émirienne met en étroite relation l'approvisionnement en métaux et la puissance militaire en poursuivant deux objectifs : d'une part la sécurisation de leurs investissements miniers et d'autre part un gain en influence, visant en particulier les zones instables (Ardemagni, 2024, 6 mai). Les investissements miniers portent en particulier sur le lithium, le nickel, le cuivre, la bauxite, ainsi que l'or et les diamants (Procopio & Čok, 2024). Ainsi, **les Émiriens ont recours à leurs forces armées** dans les pays africains où ils ont investi. Concomitamment, ces investissements miniers participent au développement des capacités militaires nationales, afin de s'affirmer comme une puissance militaire dans la région.

Pour soutenir leurs activités économiques en Afrique, et notamment leur stratégie minière, les Émirats investissent massivement dans les infrastructures de transport (Ardemagni, 2023, 6 mai). Depuis les années 2000, les entreprises dubaïote DP World et aboudabienne AD Ports ont réalisé un maillage des côtes africaines (The Guardian, 2024). Ces deux entreprises, soutenues par les familles royales des deux émirats les plus riches des É.A.U., sont désormais présentes en Afrique du Nord (Algérie et Égypte), en Afrique de l'Ouest (Angola, Congo, République démocratique du Congo (RDC), Guinée et Sénégal), en Afrique de l'Est et du Sud (Kenya, Mozambique et Tanzanie) et sur la mer Rouge (projets aux Puntland et Somaliland). Le positionnement de ces ports facilite ainsi l'accès aux terres, l'extraction de ressources minières ainsi que les ambitions militaires des É.A.U., permettant *in fine* un contrôle sur le

⁶² La présence de Frères musulmans aux Émirats est ancienne puisqu'elle précède la création de la fédération (1971) avec des arrivées en provenance d'Égypte depuis les années 1950. Parfois tendue, la relation entre la branche locale, Al-Islah, et le pouvoir émirien se détériore définitivement à partir de 2011 lorsque de nombreux signataires d'une pétition réclamant un Parlement doté de pouvoirs législatifs se trouvent faire partie de l'organisation. Cette dernière est considérée comme terroriste depuis 2014 par les Émirats arabes unis (Orient XXI, 2014).

transport des matières premières en sécurisant la chaîne d'approvisionnement (Mahjoub, 2025). Pour faire face aux activités déstabilisatrices des organisations terroristes et de la piraterie, qui représentent une menace pour la navigation commerciale émirienne, les É.A.U. apportent parfois leur soutien aux régimes en place par le biais de coopérations militaires. Ces partenariats contribuent au renforcement du contrôle exercé par ces États sur leur territoire et leurs eaux territoriales, assurant ainsi la sécurité des voies maritimes et la protection des intérêts économiques émiratis.

Parallèlement à leur soutien aux États partenaires, les É.A.U. sont parfois accusés d'apporter un appui à des groupes armés non étatiques (Ardemagni, 2024, 6 mai). Bien que ces engagements soient démentis par les autorités émiriennes, le pays est mis en cause par certains pour son implication dans certains conflits, notamment en Libye, en Éthiopie et au Soudan, à travers un soutien militaire à des acteurs armés non étatiques. Au Soudan, par exemple, le soutien aux Forces de soutien rapide (FSR), notamment *via* des livraisons d'armes, viserait en partie à assurer un contrôle sur les activités minières, en particulier l'exploitation de l'or (cf. infra), les FSR contrôlant plusieurs régions, comme le Darfour, qui abritent d'importants gisements aurifères. **Ce soutien servirait directement les intérêts économiques et la stratégie minière des Émirats**, en leur permettant de sécuriser des alliances locales dans des zones instables, et de leur faciliter l'accès à certains minerais et métaux. En effet, les É.A.U. sont le deuxième importateur mondial d'or et la première destination des exportations d'or depuis l'Afrique, important davantage depuis les petits pays producteurs tels que le Rwanda et l'Ouganda (Mahjoub, 2025)⁶³. Par ailleurs, il semblerait qu'une partie des échanges commerciaux et de l'approvisionnement émirien en Afrique, notamment dans le secteur de l'or, se fasse en dehors des circuits officiels. Cette opacité se traduit par un écart significatif entre les volumes d'or déclarés à l'importation par les É.A.U. et ceux enregistrés à l'exportation par plusieurs pays africains partenaires (Reuters Graphics), suggérant l'existence de flux non déclarés ou d'activités relevant de réseaux informels, voire illicites, en lien avec des groupes non étatiques.

La présence des É.A.U. en Afrique mêle ainsi investissements, puissance militaire et stabilité politique : ils développent leurs intérêts économiques dans le cadre de leur stratégie minière, soutenus par des forces militaires utilisées pour des actions de formation comme des opérations offensives. La multiplication de ports détenus par DP World et AD Ports contribue à la sécurisation des flux tout en asseyant la pénétration du continent par les É.A.U.. L'influence acquise par les É.A.U. en Afrique, à travers le soutien aux régimes en place ou le

⁶³ Cette particularité s'explique par l'acheminement illicite de plus de 90 % de l'or de RDC vers les États voisins, dont le Rwanda et l'Ouganda, avant d'être exporté (U.S. Department of Treasury, 2022).

soutien de groupes armés face aux mouvements islamistes, permet finalement de promouvoir des régimes politiques ne risquant pas de remettre en cause le modèle d'État rentier émirien.

Une implication croissante des É.A.U. en Afrique, en lien avec un renforcement de la présence militaire émirienne sur le continent

Historiquement présents dans la Corne de l'Afrique depuis les années 1990, les Émirats arabes unis ont entrepris ces dernières années d'étendre leur influence au reste du continent africain.

Les armées émiriennes se développent dans les années 1990, grâce à l'intégration des différentes forces armées fédérales et aux acquisitions d'armements et matériels militaires sophistiqués, suivant une trajectoire similaire aux autres États du CCG, au lendemain de la guerre du Koweït. Cette montée en puissance a permis d'inscrire les armées émiriennes dans la stratégie de défense du pays puis de l'établir comme un levier pour « peser davantage sur les dynamiques régionales » (Gervais, 2013). Les années 2010 marquent ensuite la diversification ou l'approfondissement des partenariats stratégiques des É.A.U. avec la France (2008), l'Inde (2017) et Israël (2020) tout en maintenant un équilibre entre Chine et États-Unis ainsi que la création d'une structure de commandement militaire au sein du CCG en 2013 (Clément, 2022). En parallèle, les É.A.U. développent leur industrie de défense nationale, par la création du groupe EDGE en 2019, rapidement classé parmi les plus grandes entreprises d'armement mondiales et première du Moyen-Orient (SIPRI, 2020), et par des transferts de technologies avec des partenaires étrangers français (Naval Group, 2024) et turcs (Ali, 2025).

Cette montée en puissance des capacités militaires permet aux É.A.U. d'investir particulièrement l'Afrique de l'Ouest, géographiquement stratégique pour le commerce du pétrole et l'approvisionnement alimentaire du pays. Le continent africain offre par ailleurs aux Émirats l'opportunité de contrer l'influence turque et d'envisager un partenariat avec la Chine dans le cadre des Nouvelles routes de la soie, grâce aux investissements portuaires émiriens (Clément, 2022).

Dans l'optique d'étendre leur influence au reste du continent, les É.A.U. ont ouvert en 2017 et 2018 des ambassades en Angola, au Tchad, au Ghana, au Mozambique, au Rwanda et au Zimbabwe. En complément, les Émirats ont signé plusieurs accords de coopération depuis 2016 avec des États africains⁶⁴ et dispensent des formations militaires à plusieurs d'entre eux⁶⁵ depuis les années 2010 (Ardemagni, 2024, 6 mai). Pour approfondir la relation de défense et de sécurité en Afrique, les É.A.U. exportent également de l'armement ou de l'équipement militaire. Les industriels de la défense émiriens participent ainsi activement à la diplomatie du pays : au cours des deux dernières années, l'entreprise émirienne Calidus a exporté des véhicules blindés MCAV-20 en Éthiopie (Kenyette, 2024), en RDC (Binnie, 2023) et au Mozambique (Martin, 2025). Par ailleurs, il est rapporté que, entre juin et septembre 2023, plus d'une centaine de vols en provenance des É.A.U. à destination du Tchad auraient potentiellement permis le transfert d'armes aux Forces de Soutien rapide (FSR) soudanaises, sous le prétexte de missions humanitaires (Olech, 2024).

Au-delà des actions de relations internationales militaires et de coopération capacitaire, les Émirats déplacent ponctuellement des forces projetées. Ils prennent part à l'opération de l'OTAN *Unified Protector* en 2011 en Libye avec l'envoi de douze avions de chasse, six Mirages 2000-9 puis six F-16, et participent aux opérations offensives sur des cibles au sol (Lake, 2011). De même en Somalie, les É.A.U. sont présents depuis les opérations humanitaires et de maintien de la paix de l'ONU en 1993-1994

⁶⁴ Avec la Somalie, Le Punt – une région autonome du nord-est de la Somalie aussi appelée Puntland, l'Éthiopie, le Tchad, la Mauritanie, le Mali, le Sénégal, le Kenya et le Mozambique.

⁶⁵ En Somalie, Puntland, Somaliland, Éthiopie, Tchad, Mauritanie, Mali et au Maroc.

puis auprès de la *Puntland Maritime Police force* depuis 2010. Au moins depuis l'été 2023, les Émirats ont ainsi conduit des frappes de drones au Jubaland en soutien aux autorités régionales (Levy, 2024), avec qui ils entretiennent des relations au même titre qu'avec la capitale, Mogadiscio.

Lorsque la projection de force s'inscrit dans le temps, les É.A.U. établissent également des bases militaires en Afrique, s'appuyant sur un système d'avant-postes militaires, utilisés temporairement, plus flexible et donc distinct du système de base militaire traditionnel⁶⁶ (Ardemagni, 2024, 6 mai).

La projection de la puissance militaire émirienne suit ainsi une extension géographique depuis la présence historique dans la Corne de l'Afrique vers le reste du continent. Les différentes actions de coopération militaires initiées par les É.A.U. témoignent de la montée en puissance des armées émiriennes, leur permettant de soutenir leurs ambitions stratégiques et économiques en Afrique.

C - L'externalisation de la sécurité alimentaire des États du Golfe

Depuis les années 1980, la **croissance démographique, conjuguée au modèle de développement, ainsi qu'au climat aride et aux effets aggravants des changements climatiques, ont fragilisé la sécurité alimentaire** des États du CCG. Face à ces vulnérabilités, ils ont développé des stratégies pour accroître leur résilience alimentaire, notamment au travers de partenariats avec des pays africains, afin d'importer des denrées alimentaires, principalement le blé, l'orge et le riz (Brun, 2019). Ainsi, le CCG dépend largement des importations alimentaires : 90 % pour le Qatar (Baker, 2012), 85 % pour les É.A.U. (Kozlowski, 2024) et 80 % pour l'Arabie saoudite (Dargin, 2023).

Alors que les problématiques d'approvisionnement remontent à plusieurs décennies, **la crise mondiale sur les prix alimentaires de 2008 a mis en lumière la vulnérabilité des États du CCG face à leur dépendance au marché**. Le coût des importations agricoles et alimentaires pour les É.A.U., l'Arabie saoudite et le Qatar, est passé de 15 à 22 milliards de dollars entre 2007 et 2008 (Brun, 2019), causé en partie par la décision de 25 % des grands pays exportateurs de restreindre leurs exportations à l'international (Pirani, 2016). Face aux tensions supplémentaires annoncées sur les denrées agricoles en lien avec les changements climatiques, cette conjoncture a poussé les États du CCG à adopter des stratégies visant à renforcer leur résilience alimentaire en diminuant leur dépendance aux importations.

Depuis 2008, les **monarchies du Golfe ont donc engagé des stratégies d'acquisition de terres à l'étranger, devenant des producteurs agricoles en dehors de leur territoire national** (Brun, 2019). Ces investissements fonciers leur ont permis de devenir propriétaires directs de terres cultivables, à travers leurs fonds souverains et par l'intermédiaire d'entreprises privées ou

⁶⁶ En Libye, Égypte, Érythrée, Somaliland, Puntland, Somalie et au Tchad.

publiques proches des familles régnantes, leur assurant un contrôle accru sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, incluant la production et le transport, à travers des entreprises telles que DP World. Abou Dhabi détient, par exemple, des terres au Nigéria, en Namibie, au Maroc, au Ghana ou au Soudan (Kozlowski, 2024). Pour avoir accès à ces terres, certains des États du CCG s'appuient en partie sur un système clientéliste (Samaan, 2021), conditionnant parfois leurs investissements à l'alignement de chefs d'États africains et des élites locales à leurs intérêts (Kozlowski, 2024), comme l'illustre le soutien des É.A.U. aux autorités en Libye, au Tchad, en Mauritanie ou au Soudan.

Les États de la Corne de l'Afrique sont une des destinations privilégiées des pays du CCG dans le cadre de leurs stratégies d'externalisation de la sécurité alimentaire. En effet, la proximité géographique de cette zone avec la péninsule arabique, combinée à l'abondance de terres arables, notamment celles irriguées par le Nil, en font une région privilégiée. Par ailleurs, les caractéristiques institutionnelles et politiques des pays de cette région, telles que **la faiblesse du cadre juridique régulant l'acquisition de terres dans certains États ou leur instabilité politique et économique**, contribuent, de manière volontaire ou non, à faciliter les processus d'acquisition foncière par des acteurs étrangers. 9 % de la totalité de la surface du Soudan du Sud a été cédée à des investisseurs agricoles, étrangers ou nationaux, au cours des années ayant précédé l'indépendance (Schwartzstein, 2024). Pour exploiter les terres soudanaises, les États de la péninsule s'appuient sur des fonds d'investissement et des *agrifirmes* : Jenaan Investment et l'entreprise Al Dahra pour les Émirats, les fonds Qatar investment Authority ou Hassad Food pour le Qatar, ou encore le consortium Jannat Agriculture Investment Company pour l'Arabie saoudite (Brun, 2019).

Selon la Land Matrix Initiative (LMI)⁶⁷, le Soudan – où les investissements étrangers liés à la sécurité alimentaire remontent aux années 1970 (Rinaldi, 2024) – a été majoritairement destinataire de capitaux en provenance des pays de la péninsule arabique (Le Bihan, 2022). Ainsi, en 2016, les Émirats exploitaient plus de 500 000 hectares au Soudan, le Qatar 100 000 ha et l'Arabie saoudite 30 000 ha (Diop, 2016). Le Bahreïn et le Koweït y sont également présents, quoique dans une moindre mesure. Cet accaparement des terres au Soudan s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la compétition entre les É.A.U. et l'Arabie saoudite. L'Éthiopie constitue également une destination privilégiée pour les investissements étrangers dans le secteur agroalimentaire, en raison notamment du soutien des autorités à l'égard des

⁶⁷ L'Initiative Land Matrix (LMI) est une base collaborative et indépendante de données internationales sur l'acquisition de terres. Elle a été créée en 2009 pour pallier le manque de données fiables sur les acquisitions foncières à grande échelle, notamment dans les pays du Sud. L'objectif principal de la LMI est de promouvoir la transparence et la responsabilité dans les décisions relatives aux acquisitions foncières à grande échelle, en collectant et partageant des données sur ces transactions via une plateforme en ligne en libre accès. Depuis 2012, la LMI a enregistré 1 785 transactions conclues, couvrant plus de 50 millions d'hectares de terres.

transferts de terres (Brun, 2019). Réalisées principalement par le consortium saoudien Development Research and Overseas Commerce (Midroc), les acquisitions saoudiennes en Éthiopie se sont largement développées à partir de la fin des années 2010 (Brun, 2019).

Cet accaparement des terres entraîne des répercussions considérables sur les populations locales. D'après la LMI, le Soudan dispose d'un des plus mauvais scores en termes d'application des directives foncières volontaristes⁶⁸, adoptées par le comité sur la sécurité alimentaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (FAO) (CIRAD, 2022). En effet, les contrats de cession de terre sont souvent négociés sans consultation adéquate des communautés locales, et les compensations sont généralement insuffisantes, voire inexistantes, pour les populations déplacées (Le Bihan, 2022). Ces acquisitions au Soudan présentent un risque pour le mode de vie des populations locales, notamment pour les pasteurs nomades et les petits agriculteurs du Soudan, qui sont marginalisés par ces grands projets agro-industriels (Shazali, 1999). Leur sécurité alimentaire est aussi affectée par ces projets qui absorbent des parcelles précédemment utilisées pour l'agriculture de subsistance, présentant un risque important dans un pays comme le Soudan, où 5,6 millions de personnes sont déjà en situation de crise alimentaire (UNICEF, 2024). Dans ce contexte de crise alimentaire, l'acquisition de terres à grande échelle peut sembler d'autant plus paradoxale que les Émirats ont versé 70 millions de dollars à des agences des Nations unies pour atténuer la crise humanitaire au Soudan (Courrier international, 2024). **Enfin, l'externalisation de la sécurité alimentaire de certains États entraîne des répercussions sécuritaires pour les pays récipiendaires de ces investissements.** Les É.A.U. sont notamment accusés de soutenir les FSR, dans le cadre de la guerre civile au Soudan, les opposant aux Forces armées soudanaises (SAF), en leur fournissant des armes (cf. encadré p. 47), ce qui alimenterait les violences contre les populations⁶⁹, dans le but de protéger les investissements miniers (or) et alimentaires (Rinaldi, 2024). Les États du CCG ne sont pas les seuls à recourir à des stratégies d'externalisation de la sécurité alimentaire en Afrique, celles-ci étant également mises en œuvre par d'autres puissances étrangères (Cochrane & Amery, 2017).

⁶⁸ Les Directives volontaires sur les régimes fonciers, officiellement approuvées en mai 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ont pour objectif de promouvoir la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, en prenant en compte toutes les formes de régimes fonciers : publics, privés, communautaires, autochtones, coutumiers et informels. Depuis, la mise en œuvre des Directives a été encouragée par le G20, Rio + 20, l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'Assemblée des parlementaires francophones.

⁶⁹ La guerre civile soudanaise, qui dure depuis 2023, oppose deux factions militaires rivales, dirigées par les deux hommes à l'origine du putsch d'octobre 2021. D'une part, les Forces armées soudanaises (SAF), dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, et d'autre part les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohammed Hamdan Daglo, dit « Hemetti ». Cette guerre a provoqué la mort d'environ 28 000 personnes et le déplacement de 11 millions de Soudanais.

D - Les stratégies d'atténuation des États du CCG en Afrique : la compensation carbone, nouvel élan d'*accaparement vert*

Loin d'être les uniques et principaux protagonistes de la nouvelle dynamique d'*accaparement vert* (Lyons & Westoby, 2014 ; IPES-Food, 2024), les monarchies du Golfe jouent cependant un rôle clef dans le développement de ce secteur. Cette dynamique participe ainsi de leurs stratégies visant à poursuivre l'exploitation d'énergies fossiles tout en s'appuyant sur les mécanismes négociés dans le cadre de la CCNUCC, comme celui des crédits carbone, pour souligner leurs efforts vers la neutralité carbone, et ainsi valoriser leur image d'États responsables sur le plan climatique. L'objectif est d'**exploiter une partie du patrimoine foncier des États africains** afin d'aider à la décarbonation des acteurs étatiques et privés qui peuvent, par l'achat de crédits carbone, compenser leurs émissions (Ramachandran et al., 2024). Par ailleurs, ces stratégies constituent **un enjeu de diversification majeur pour les monarchies du Golfe** et une source de sécurisation de revenus issus de l'économie environnementale (Greenfield & Tondo, 2023).

Afin de permettre le **développement de ces nouveaux actifs financiers**, les monarchies du Golfe ont ainsi participé de très près à la mise en place de l'Initiative africaine du Marché Carbone⁷⁰ (en anglais Africa Carbon Market Initiative, ACMI), se présentant à la fois comme des acheteurs potentiels fiables⁷¹, mais en investissant aussi l'organisme. L'une des membres du comité directeur de l'ACMI est ainsi la femme d'affaires saoudienne Riham El Gazy, qui dirige la Regional Voluntary Carbon Market Company (RVCMC). Les monarchies du Golfe s'attachent ainsi à **conclure des accords bilatéraux avec de nombreux États africains** afin de sécuriser l'achat de crédits carbone, à des prix souvent désavantageux pour ces derniers (Lidigu, 2024). La répartition des revenus entre les entreprises et les États africains, comparable aux *royalties* issues du pétrole, est ainsi souvent dénoncée pour son déséquilibre en faveur des monarques arabes (Ramachandran et al., 2024). La crise de la dette qui a suivi la pandémie de COVID-19 a laissé de nombreux États africains exsangues sur le plan financier, rendant d'autant plus attrayantes les promesses de retombées économiques de ces contrats

⁷⁰ De nombreux autres acteurs sont impliqués dans le développement de ces institutions, telles que des fondations de financement privées (the Rockefeller Foundation, Jeff Bezos's Earth Fund...), publiques (USAID), mais aussi de multiples entreprises internationales des marchés carbonés telles que la firme américaine Verra, ou son homonyme norvégien Green Resources.

⁷¹ Lors du Sommet africain du Climat de Nairobi, en septembre 2023, un groupe d'entreprises émiriennes des secteurs énergétique et financier (UAE Carbon Alliance) s'est par exemple engagé à acquérir pour près de 450 millions de dollars de crédits carbone au cours des six prochaines années.

(Hanieh, 2024). Enfin, les populations locales, rarement concertées, sont les premières victimes de ces stratégies « prédatrices »⁷² (Dooley et al., 2022 ; Marshall, 2023).

Le cas de l'entreprise **Blue Carbon** constitue probablement l'exemple le plus probant de cette nouvelle forme d'*accaparement vert*. Dirigée par un membre de la famille royale de Dubaï (Greenfield & Tondo, 2023), cette compagnie émirienne expose clairement le cadre de son action sous l'Article 6 de l'Accord de Paris⁷³ (Blue Carbon, 2024), et cherche à acquérir des terres et d'en préserver les forêts, afin de les valoriser en tant que crédits carbone. Outre le manque d'expérience dans la gestion des forêts de son dirigeant, **l'entreprise est dénoncée pour ses stratégies agressives**⁷⁴, et le manque de considération pour les populations locales (Pearce, 2023). Ces dynamiques, loin de promouvoir des stratégies de lutte efficaces contre les changements climatiques⁷⁵ (Greenfield, 2023), s'apparentent davantage à une forme de « néocolonialisme de carbone » (Mwangi, 2023).

Pour conclure, les pays du CCG, particulièrement les É.A.U., investissent le continent africain afin d'externaliser une partie de leurs réponses aux défis climatiques, notamment dans les domaines miniers et agricoles. Ces engagements, intégrés à des stratégies nationales d'influence et de projection militaire, permettent simultanément de promouvoir les efforts d'atténuation de ces États, à travers les mécanismes de compensation carbone, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

⁷² Au Kenya, après des négociations avec des délégations saoudiennes et émiriennes concernant l'acquisition de terres pour des projets de compensation carbone, la communauté autochtone Ogiek a ainsi été illégalement expropriée de ses terres ancestrales dans la forêt de Mau (Marshall, 2023).

⁷³ L'Article 6 de l'Accord de Paris instaure un mécanisme de coopération entre les Parties dans la poursuite des contributions déterminées au niveau national (NDC). Concrètement, il formalise la possibilité d'échanges de crédits carbone, sous le contrôle d'un organe de supervision *ad hoc*. L'objectif est ainsi de faciliter l'atteinte des objectifs mondiaux de réductions des émissions de gaz à effets de serre, grâce à la formalisation de capacités d'échanges de « surplus » de réductions d'émissions.

⁷⁴ Dans le cas du contrat signé avec le Libéria, l'entreprise émirienne conservera ainsi 70% des revenus issus de la vente des crédits carbone. Par ailleurs, le gouvernement est contraint d'interdire tout projet sur la parcelle cédée pour une durée de trente ans (Pearce, 2023).

⁷⁵ Une récente étude a démontré que 90% des crédits carbone délivrés par Verra, principale entreprise du secteur de la certification, seraient finalement factice et n'auraient aucun bénéfice pour la lutte contre les changements climatiques. En cause notamment la surévaluation des risques de déforestation, qui conduirait à gonfler les émissions évitées, et donc les crédits carbone (Greenfield, 2023). En outre, l'incompatibilité de ce secteur avec d'autres usages des sols est rappelée par les auteurs du *LandGap Report* qui souligne que la superficie totale couverte par ces engagements correspond aujourd'hui à l'équivalent de l'intégralité des terres cultivées dans le monde.

PARTIE 4

SCENARIOS DE PROSPECTIVE ET RECOMMANDATIONS

Scénario 1 : 2042 – Perte d'influence française aux É.A.U. après un cyclone dévastateur

En juin 2042, un puissant cyclone touche les É.A.U., paralysant les infrastructures de transport et de communication. La Chine propose une aide rapide et efficace, prenant le pas sur la France, dont les bases militaires sont endommagées et qui offre un soutien humanitaire tardif. Cet évènement pousse les É.A.U. à repenser leurs coopérations stratégiques et militaires. La résilience climatique des bases françaises est remise en question, nécessitant une meilleure réactivité face aux crises et à la concurrence internationale.

En 2042, la péninsule arabique connaît un réchauffement de plus de 2,5°C par rapport à la période préindustrielle (SSP5-8·5 du GIEC), avec des pics de température atteignant les 55°C dans certaines zones intérieures. La chaleur, qui constraint la population à vivre en intérieur climatisé depuis des décennies, entraîne désormais la mort de nombreux individus vulnérables. Des périodes de plusieurs heures de températures humides⁷⁶ à 35°C ont été enregistrées en Arabie saoudite, à Oman et aux É.A.U.. Les changements climatiques intensifient également les phénomènes climatiques extrêmes, notamment les précipitations extrêmes et les cyclones tropicaux. Ces **aléas exacerbent la vulnérabilité des infrastructures critiques**⁷⁷, et certaines villes comme Manama, Dubaï ou Koweït City sont soumises à des restrictions et des coupures d'eau plusieurs fois par mois. Les gouvernements n'ont cependant pas adapté leurs systèmes économiques et sociaux à ces évolutions climatiques, en espérant maintenir un *status quo* avec les habitants et les partenaires économiques. Ainsi, les villes « durables » comme Abou Dhabi, NEOM ou Doha sont devenues des îlots climatisés ultra-dépendants de la technologie, vulnérables aux aléas climatiques et à la surcharge des réseaux. En outre, le développement urbain de ces espaces depuis les années 1970 a rendu les sols complètement imperméables, malgré les stratégies de drainage élaborées aux É.A.U. dans les années 2020. Enfin, l'**influence croissante de la Chine, de l'Inde et de la Turquie dans la région accentue les tensions avec les pays occidentaux**, qui se matérialisent par une compétition sécuritaire autour des routes maritimes, des infrastructures logistiques critiques et des partenariats énergétiques.

En juin 2042, un puissant cyclone s'abat sur la côte orientale de la péninsule arabique, provoquant des inondations catastrophiques à Dubaï, Abou Dhabi et Sharjah. Les infrastructures énergétiques, de dessalement, portuaires et aéroportuaires sont inopérationnelles, paralysant les activités de communications, économiques et logistiques. Des axes majeurs comme la Sheikh Zayed Road ont été fortement inondés, perturbant tout le

⁷⁶ Température maximum que le corps humain peut supporter. Cf. Définition dans le glossaire.

⁷⁷ Cf. définition dans le glossaire.

trafic. Des **milliers de foyers sont coupés d'eau et d'électricité**, un véritable danger en raison des températures atteignant les 40°C en milieu de journée. On compte des dizaines de décès, et on anticipe de graves pertes dans les quartiers occupés par les travailleurs migrants. À Sharjah, des **préoccupations émergent en matière de santé publique en raison de la stagnation d'eaux contaminées**. Les autorités émiriennes sont dépassées par l'ampleur de la catastrophe, notamment en raison de plans de gestion de crise inefficaces. Elles lancent un appel à l'aide internationale. La France est particulièrement attendue par les autorités, en raison de la position privilégiée de ses armées aux É.A.U. depuis 2009, et du développement de ses relations bilatérales politiques, économiques, culturelles et militaires avec les Émirats. Cependant **le port Zayed et la base aérienne d'Al-Dhafra, où les forces françaises navales et aériennes résident, sont endommagés par les intempéries**. La tour d'opération a perdu son alimentation et les pistes d'atterrissement sont encombrées, ce qui empêche l'A400M français de revenir rapidement à la suite des intempéries pour livrer du matériel et des biens de première nécessité. Une saturation des réseaux électriques entraîne une **panne sur plusieurs parties du complexe militaire français**, provoquant l'arrêt de plusieurs systèmes de refroidissement, questionnant la capacité des soldats à intervenir. Malgré ces difficultés, le gouvernement français insiste pour que l'armée française intervienne, afin de renforcer l'influence française dans la région, dans le cadre des ambitions diplomatiques et militaires françaises en Asie. Ainsi, **des unités du génie⁷⁸, du matériel médical et logistique comme trois MALTEM (matériel léger de Traitement de l'Eau mobile), ainsi que des véhicules tout-terrain des forces stationnées à Djibouti sont envoyés grâce à un porte-hélicoptères amphibie (PHA)**, permettant de rétablir l'opérationnalité des bases. Après trois jours de remise en état, les forces françaises annoncent leur disponibilité pour participer à l'aide internationale.

Cependant, **l'action humanitaire française s'inscrit dans un contexte de rivalité accrue entre les puissances dans le domaine des interventions de secours d'urgence**. Ainsi, la Chine, ayant développé une stratégie d'influence par l'aide humanitaire notamment à travers sa présence dans le port de Gwadar au Pakistan et à Djibouti, propose immédiatement une aide de grande ampleur et coordonne le soutien international. Pékin déploie rapidement deux navires-hôpitaux et des drones logistiques, soutient le rétablissement des communications *via* les satellites chinois, livre des stations de désalinisation mobiles et assiste la remise en état de la base aérienne Al-Dhafra. L'Inde offre aussi une aide humanitaire adaptée, rapide et efficace. Cette concurrence se traduit également par une **bataille informationnelle**, où chaque puissance tente de valoriser son engagement auprès des populations locales et sur la scène internationale. Sur les réseaux sociaux, à travers des canaux indirects, des acteurs chinois tentent de décrédibiliser la France et pointent du doigt les manquements des armées. Aux

⁷⁸ Cf. définition dans le glossaire.

Émirats, l'échec du gouvernement à anticiper une telle crise et à organiser une réponse rapide et coordonnée fragilise sa crédibilité. Le président de l'État fédéral, Khaled ben Zayed, envisage une **réévaluation des alliances**, renforçant sa volonté de s'associer à de multiples partenaires pour assurer la sécurité nationale. La Chine propose à cet égard la mise en place d'un exercice formalisé conjoint avec des pays asiatiques, sur la thématique des interventions militaires de secours d'urgence. En outre, la mort de cinq Qatariens à Dubaï, causée par les inondations, **ravive les tensions entre les É.A.U. et le Qatar**, Doha accusant le gouvernement émirien d'inaction et de mauvaise gestion.

La résilience climatique des bases navales et aériennes françaises a été mise à rude épreuve par cet épisode cyclonique. Une base navale flottante ou plus résiliente aux catastrophes aurait pu **faciliter la protection des infrastructures militaires françaises** et donc la réactivité afin de répondre aux sollicitations émiriennes. En outre, l'arrêt de certains services de refroidissement des bases militaires a entraîné l'incapacité de certains soldats à être déployés en raison des fortes chaleurs, afin d'éviter les coups de chaleur. Ce manquement questionne **la capacité des armées à déployer des moyens énergétiques suffisamment puissants** afin de répondre aux besoins d'une base en contexte de chaleur extrême. Par ailleurs, le **manque d'anticipation des forces armées a compromis la préservation des capacités militaires et a ralenti le déploiement de l'aide humanitaire**. De plus, la réactivité et l'efficacité de l'aide militaire et humanitaire chinoise soulignent la **nécessité pour les armées françaises d'améliorer la rapidité et l'efficacité de leurs propres déploiements**. Enfin, les forces armées françaises ont dû composer avec la compétition entre puissances, notamment la Chine et l'Inde, dans le cadre des stratégies d'influence et de projection de puissance liées aux interventions de secours d'urgence. Les techniques informationnelles utilisées par Pékin pour décrédibiliser les armées françaises n'ont pas pu être contrées, par manque de préparation à ces problématiques et de coordination dans l'urgence. La Chine a fait preuve d'une supériorité militaire, opérationnelle et technologique dans le cadre de cette crise, contribuant au développement de son influence dans la région, et donc à une **perte de légitimité de la France**.

Scénario 2 : 2035 – Soutien français aux É.A.U. face à la recrudescence du terrorisme islamiste en Afrique de l'Ouest

Dans la décennie 2030, le développement des groupes armés terroristes s'appuie fortement sur le ressentiment des populations victimes des projets de compensations carbone qui privatisent de larges pans des forêts africaines. Leaders dans ce secteur, les É.A.U. sont victimes de plusieurs attaques à Conakry et au Ghana. En vertu de l'accord de défense entre la

France et les É.A.U., les armées françaises sont sollicitées pour apporter leurs concours, dans un contexte tendu où le risque d'instrumentalisation de cette participation est élevé.

En 2035, la situation climatique et sécuritaire en Afrique de l'Ouest s'est profondément dégradée. Les trajectoires d'émissions continuent de suivre les projections les plus pessimistes du GIEC (SSP 5-8.5), et le développement des énergies renouvelables reste insuffisant pour se généraliser sur le continent africain. Par ailleurs, **le poids croissant des États producteurs d'hydrocarbures au sein des négociations climatiques, Arabie saoudite en tête, a considérablement infléchi les ambitions internationales.** Les stratégies d'atténuation des émissions reposent désormais en majorité sur les techniques de captation ou de compensation carbone. De nombreux États du continent africain et d'Asie du Sud se montrent de plus en plus critiques envers les monarchies du Golfe, décriées pour leurs stratégies d'investissements agressives et les spoliations de ressources qui en découlent, mais leurs voix peinent à être entendues. **La multiplication des privatisations foncières afin de générer des crédits carbone prisés par les États pour atteindre leurs objectifs climatiques génère une contestation de fond.** Cette tendance est particulièrement marquée dans les pays du golfe de Guinée, prisé par les investisseurs pour ses vastes étendues de forêt. Les communautés pastorales et les populations indigènes les plus vulnérables, déjà contraintes de migrer afin de trouver de nouveaux itinéraires de transhumances, s'opposent à ces projets de privatisation qui limitent leurs capacités d'adaptation et entravent leur droit à la terre. En parallèle, **les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique profitent de ce contexte sécuritaire dégradé**, tant en raison de l'instabilité politique de la région que de l'insécurité climatique des populations. Les tensions entre les différentes communautés, et le sentiment d'abandon vis-à-vis des gouvernements constituent des sources de ressentiments aisément exploitables pour recruter de nouveaux combattants.

Le 25 octobre 2035 au matin, **l'ambassade des Émirats arabes unis à Conakry est la cible d'un attentat à la bombe.** On déplore 23 victimes, dont deux agents de sécurité et un représentant officiel émiriens, ainsi que 47 blessés. Quelques heures plus tard, les locaux d'une entreprise émirienne sont pris d'assaut par un groupe armé dans la ville de Wa, au nord-ouest du Ghana. 4 personnes, dont 3 de nationalité émirienne, sont prises en otage. Rapidement, la branche sahélienne de l'État islamique au grand Sahara revendique l'attentat à la bombe ainsi que l'assaut mené au Ghana. Une vidéo diffusée par la *Wilaya al-Sahil*, implantée au sud du Burkina Faso dénonce les puissances étrangères qui spolient les ressources des peuples africains, et appelle les populations à se soulever et à rejoindre la cause djihadiste contre les puissances étrangères qui les oppriment. Incontestablement ciblés par cette attaque, **les Émirats dénoncent ces attaques et appellent à l'unité contre le terrorisme islamiste.** Par ailleurs, le pays souhaite immédiatement renforcer sa posture sécuritaire dans une région

désormais au cœur de sa stratégie climatique, économique et géopolitique. Dans ce contexte, l'armée émirienne déploie des troupes afin de sécuriser ses ambassades au Ghana et en Côte d'Ivoire. **Une mission de lutte antiterroriste est également déployée en urgence depuis une base avancée en périphérie de Yamoussoukro**, dont l'existence avait jusqu'ici été cachée. Cette information provoque une vive opposition de la part de nombreux pays du golfe de Guinée, et est largement reprise par les groupes djihadistes qui y voient une occasion idéale pour dénoncer l'ingérence émirienne en Afrique. En parallèle, **le gouvernement des É.A.U. sollicite l'appui de la France dans la lutte antiterroriste**, en vertu de l'Article 4 de l'Accord de Défense entre les deux États et compte tenu de l'expérience de la France dans ce domaine, qui peut par ailleurs toujours compter sur sa base militaire à Abidjan.

Pour la France, la situation est complexe ; il s'agit d'assurer la solidité du partenariat militaro-diplomatique avec les Émirats, et en même temps, de préserver sa position dans une région où ses relations diplomatiques avec certains États africains sont complexes. **Le ministère des Armées engage un dialogue avec la Côte d'Ivoire** pour déployer des éléments des Forces spéciales et du renseignement sur la base d'Abidjan, désormais sous contrôle des forces militaires du pays hôte. Dans ce contexte géopolitique sous tensions, des puissances rivales cherchent à déstabiliser la participation de la France à l'intervention émirienne, et les campagnes de désinformation abondent sur les réseaux sociaux. La stratégie des forces armées en coopération avec les forces émiriennes est de déployer une importante mission STRATCOM afin de lutter contre ces offensives. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères publie également un communiqué dans lequel il réaffirme l'engagement français en faveur de la souveraineté des États de la région, du développement local et de la lutte contre le terrorisme. **La présence militaire croissante de la Chine ajoute à la compétition quant aux partenaires privilégiés du gouvernement ivoirien.** Dans le même temps, et en vue de la prochaine COP, la France réitère son engagement à ce que la lutte contre les changements climatiques ne se fasse pas au détriment des populations les plus vulnérables et du respect des Droits de l'Homme. En ce sens, elle appelle à ce que les négociations permettent un renforcement de la transparence des mécanismes d'émissions de crédits carbone, et à une juste prise en considération des populations dans les processus de gouvernance et de négociations.

Cette crise met la diplomatie française et la posture du ministère des armées à rude épreuve, dans une région où sa présence est très régulièrement instrumentalisée. Par ailleurs, **les critiques sur la perte d'ambition de la France, et plus largement de l'Union européenne, sur l'agenda climatique international, se font de plus en plus vives.** Lors de la COP, de nombreux États africains se liguent contre les pays industrialisés, mais aussi les monarchies du Golfe, tous décriés pour faire porter la plus lourde charge aux populations africaines. Par ailleurs, et

compte tenu de l'hostilité croissante des pays voisins, cette crise conduit **la Côte d'Ivoire à lancer un processus de délibération national visant à déterminer la suppression ou le maintien de l'accord militaire avec la France**. La proximité de Pékin vis-à-vis des autorités ivoiriennes accroît le risque que cette délibération ne fasse l'objet d'ingérences conduisant à la révocation du partenariat de défense entre Paris et Abidjan.

Scénario 3 : 2038 – Escalade des tensions dans le Golfe persique suivant l'attaque d'usines de dessalement aux É.A.U.

En 2038, l'accroissement de la dépendance des pays du CCG aux usines de dessalement met en lumière la vulnérabilité de leur approvisionnement en eau. Cibles de plusieurs attaques sur leurs usines en juillet, les É.A.U. doivent faire face à des tensions sociopolitiques internes et régionales. Les FFEAU tentent de soutenir la réponse émirienne pour garantir l'accès à l'eau et empêcher le déclenchement d'un conflit dans le Golfe, tout en sécurisant l'approvisionnement en eau de ses propres troupes.

En 2038, la température moyenne annuelle aux É.A.U. est de 29,44°C, soit une augmentation de +1,69°C par rapport au début du XXe siècle (SSP5-8.5 du GIEC). Malgré la légère augmentation des précipitations, les ressources en eau se réduisent à 12m³ par habitant, contre 16m³ en 2021. À Abou Dhabi, les efforts de rationalisation de la consommation d'eau, de 500 litres par personne et par jour ne permettent pas de compenser la hausse de la consommation due à la croissance démographique qui porte le nombre d'habitants de la capitale à 2,2 millions. En résulte une augmentation du stress hydrique et de la dépendance au dessalement de l'eau du golfe Persique, qui représente 50 % de l'approvisionnement des É.A.U. et fournit la totalité de la consommation d'eau potable. Les ressources souterraines en eau sont utilisées pour l'irrigation des cultures et des espaces verts. **L'année 2038 est marquée par des épisodes caniculaires précoces dépassant les 50°C dès le début du mois de juin.** L'utilisation de la climatisation et la consommation en eau augmentent en conséquence, alors que les activités en extérieur sont encadrées et interdites plusieurs heures par jour. Les travailleurs étrangers dans le secteur du bâtiment font l'expérience de conditions de travail extrêmes et connaissent une augmentation du chômage en lien avec ces restrictions.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet, à 01h37, une explosion retentit sur l'île de Sas Al Nakhl, au niveau de la centrale thermique à cycle combiné d'Umm Al Nar. Un incendie se propage rapidement à l'usine voisine de dessalement d'Umm Al Nar. Le feu est éteint définitivement à 05h22, mais les dommages causés entraînent la suspension de la production d'eau par l'usine. **L'émir d'Abou Dhabi et le président des É.A.U. communiquent le matin du 14 juillet, depuis**

la France où ils assistent au défilé de la fête nationale, un message de solidarité appelant à un rationnement spontané de la consommation d'eau. Ils tentent de rassurer la population, mais mentionnent l'ouverture d'une enquête. Dans les heures suivantes, sur les réseaux sociaux, des travailleurs étrangers dénoncent pourtant des coupures d'eau imposées par les autorités. Le 14 juillet, les rayons d'eau des centres commerciaux sont vidés, et la consommation domestique explose pour atteindre 560 litres par personne, en raison du stockage massif par la population. **À 18h00, contrairement à l'annonce initiale, un rationnement de la distribution d'eau, à hauteur de 300 litres d'eau par jour par personne, est imposé à toute la population de l'émirat.** Cette réduction radicale de la consommation doit permettre la réorientation d'une partie des stocks vers la capitale pour pallier la suspension de la production d'Umm Al Nar et anticiper les potentiels mouvements de panique. Cependant, des accusations portant sur l'application inégale des restrictions de consommation d'eau en fonction des quartiers d'Abou Dhabi apparaissent au sein des quartiers les moins riches. **Dès le 15 juillet, les travaux pour la remise en service de l'usine d'Umm Al-Nar débutent**, bénéficiant d'une exception concernant l'interdiction de travail durant les heures de fortes chaleurs. La température maximale de 49,3°C entraîne deux décès de travailleurs le jour même. Plusieurs personnalités de différents horizons politiques, **sympathisants islamistes et défenseurs des droits humains notamment, manifestent leur mécontentement et revendiquent un droit de regard de la population sur la gestion de la crise en cours.** Des rumeurs d'arrestations politiques se répandent. Plusieurs organisations étrangères, islamistes et humanitaires, expriment leur soutien à la population. Les Frères musulmans dans plusieurs pays appellent la population émirienne à revendiquer ses droits.

À Paris, à l'issue de son allocution du **14 juillet, le président français rappelle la longue histoire de l'amitié franco-émirienne et l'engagement des FFEAU aux côtés des forces armées des É.A.U. pour la stabilité de la région.** Le même jour, le roi d'Arabie saoudite témoigne de sa solidarité avec les É.A.U. et offre son aide pour garantir l'approvisionnement en eau de la capitale. **Le chef d'État saoudien sous-entend la piste d'une attaque criminelle impliquant une puissance étrangère et se dit prêt à défendre la sécurité hydrique des pays du CCG aux côtés des É.A.U..** Dès le 15 juillet, une frégate et deux corvettes saoudiennes sont déployées dans le golfe Persique. Le même jour, le ministère iranien des Affaires étrangères déclare s'étonner du « renforcement menaçant de la posture saoudienne ». L'Arabie saoudite, pour sa part, continue d'accuser plus ou moins ouvertement l'Iran d'être responsable de cet incendie. Le 17 juillet, les autorités émiriennes annoncent avoir déjoué dans la nuit une cyberattaque visant l'usine de dessalement de Mirfa 2, opérée par Veolia. **Sans attribuer l'attaque, les É.A.U. déclarent être « la cible d'un voisin hostile » et se disent prêts à une « réplique par la force ». Les forces émiriennes communiquent à la France une demande**

d'activation des accords de défense. Sollicité par les É.A.U., un porte-avions américain rejoint la mer d'Arabie le 18 juillet. Le lendemain, la Chine, inquiète du risque d'interruption des exportations d'hydrocarbures à cause de l'instabilité régionale croissante, annonce à son tour le déploiement d'un détachement naval, afin de garantir la sécurité de navigation dans le Golfe. **En réaction aux ruptures d'approvisionnement en eau, les armées françaises utilisent deux Airbus A400M pour l'acheminement en urgence de deux stations de dessalement mobiles depuis l'Europe**, fournies par une entreprise du groupe Veolia et déployées sur la base navale des FFEAU. Elles garantissent l'approvisionnement en eau du commandement des FFEAU et du commandement de la zone maritime de l'océan Indien (ZMOI), et offrent finalement une position de replis en cas de rupture de l'approvisionnement en eau sur la base aérienne 104 et à Zayed Military City. **De plus, face à la montée des tensions dans la région, la France renforce sa position dans le Golfe persique pour garantir la sécurité de navigation et prévenir l'escalade des tensions par le biais de l'opération militaire européenne *Dikaios*, « juste » en grec.** En lien avec les risques de rupture d'approvisionnement en eau aux É.A.U., la France prend le commandement de l'opération depuis la base des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj), craignant une dégradation des conditions sur la base navale d'Abou Dhabi. Deux frégates françaises sont immédiatement déployées dans le Golfe.

Une perturbation de l'approvisionnement en eau sur l'une ou les deux bases entraînerait des coûts logistiques considérables, voire un retrait de certains effectifs des FFEAU. Dans ce dernier cas, la France pourrait perdre sa capacité de projection aérienne depuis la BA 104 ou devoir suspendre les activités de coopération avec les forces armées émiriennes de sa composante Terre accueillie à Zayed Military City. Le risque d'attaque sur les usines de dessalement émirienne, sources d'approvisionnement en eau des forces armées françaises, invite le ministère des Armées à **examiner une relocalisation du commandement de la zone maritime de l'océan Indien (ZMOI)** à Djibouti ou l'approfondissement de la relation bilatérale militaire avec un autre acteur de la région, dans le but de créer une nouvelle base navale dans la région capable d'accueillir ALINDIEN. De leur côté, **les É.A.U. expriment à la France leur volonté de continuer à accueillir les forces françaises prépositionnées et avertissent qu'une délocalisation du commandement enverrait un message négatif pour la coopération**, qui les conduirait à renforcer leurs liens bilatéraux avec d'autres puissances ayant déjà exprimé leur intérêt pour un partenariat militaire avec les É.A.U., comme la Turquie et la Chine.

Recommandations

1

Mise en place d'un *side-event* sur le climat lors des dialogues stratégiques avec les États du CCG

- Instaurer un *side-event*, dans le cadre des dialogues stratégiques, sur les enjeux climatiques et de défense, codirigé par la France et un autre État du CCG.
- Identifier et partager les bonnes pratiques, conformément aux directives de la Stratégie Climat Défense du ministère des Armées, en matière d'adaptation des soldats et des infrastructures face aux conséquences physiques des changements climatiques :
 - Cartographier les risques climatiques : identifier les principaux risques climatiques communs affectant la France et les États du CCG, tels que la hausse des températures, l'appauvrissement des ressources en eau ou la montée des eaux.
 - Échanger les bonnes pratiques : partager les meilleures pratiques de chaque pays en réponse à ces défis, afin de développer des solutions adaptées et efficaces.

2

Développement d'un partenariat opérationnel pour la formation des Forces armées des É.A.U. sur les opérations HADR

- Partager des connaissances sur les interventions de secours d'urgence et leur impact sur les forces armées dans le contexte des changements climatiques.
- Mettre en place un partenariat/programme pour la formation des forces armées des É.A.U., axé sur l'anticipation des événements climatiques extrêmes et les mesures d'adaptation nécessaires du personnel militaire

3

Adaptation des forces françaises prépositionnées aux É.A.U. dans le cadre des changements climatiques

- **Réaliser une cartographie détaillée des principaux risques climatiques** (tempêtes de sable, de températures extrêmes, de montée des eaux, etc.) affectant les FFEAU, à travers une analyse des données météorologiques et climatiques.
- **Réaliser des scénarii de prospectives** pour identifier les zones à haut risque et les phénomènes climatiques susceptibles d'impacter les opérations militaires et la sécurité des soldats dans la région.
- **Mettre en œuvre des mesures pour renforcer les infrastructures militaires françaises aux É.A.U.** contre les impacts climatiques (construction de bâtiments résilients, amélioration des systèmes de protection contre les intempéries, etc.).
- S'assurer de la mise en place des systèmes de **gestion durable des ressources** en eau pour les bases militaires françaises aux É.A.U..
- **Déployer de systèmes avancés de surveillance** pour anticiper les événements climatiques extrêmes, dans la région et anticiper des sollicitations potentielles.

4

Développer une meilleure compréhension des enjeux sécuritaires en Afrique en lien avec les approvisionnements stratégiques dans le cadre de la transition écologique

- **Initier une Consultation interministérielle** impliquant le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), le ministère de la Transition écologique (MTE) et le ministère des Armées (MINARM), pour analyser les enjeux liés aux approvisionnements stratégiques en Afrique des États du Golfe dans le contexte de la transition écologique.
- **Évaluer l'influence de cette présence sur la stabilité régionale** et les dynamiques de sécurité, ainsi que les **répercussions potentielles sur les forces françaises** prépositionnées en Afrique, notamment en termes de coopération, de concurrence ou de nouvelles menaces émergentes.

GLOSSAIRE

Adaptation : démarche d'ajustement sociétal et technique aux changements climatiques afin d'en atténuer les effets préjudiciables, d'en exploiter les effets bénéfiques, et in fine de garantir l'intégrité fonctionnelle des systèmes sociopolitiques.

Atténuation : les mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou renforcer les puits de carbone, afin de limiter l'ampleur des changements climatiques. L'adaptation correspond aux actions mises en œuvre pour s'ajuster aux effets actuels ou prévus du changement climatique et en atténuer les impacts sur les sociétés et les écosystèmes.

Changements climatiques : variations de l'état du climat observées depuis la fin du XXe siècle, attribuées directement ou indirectement à l'activité humaine, modifiant la composition de l'atmosphère. Ces variations se traduisent par l'occurrence d'aléas ponctuels et à évolution lente qui peuvent avoir des implications environnementales, mais aussi des implications sécuritaires.

Conférence des Parties (COP) : un terme générique désignant l'organe décisionnel suprême d'une convention. En matière de changements climatiques, la COP est l'organe suprême de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et associe tous les pays qui sont Parties de la convention. Elle se réunit une fois par an afin de veiller au maintien et à l'accélération des efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques. Les COP sur le climat se réunissent depuis 1995 et sont devenus plus qu'une simple « COP » puisqu'elles rassemblent désormais trois conférences des Parties : celles de la CCNUCC, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. D'autres conventions ont mené à la création de COP, comme la convention sur la lutte contre la désertification.

Consommation d'eau : la quantité d'eau prélevée qui est réellement absorbée. Elle ne peut pas être réintroduite directement dans la nature après usage.

Contributions Déterminées au Niveau National (Nationally Determined Contributions (NDC)) : les engagements de chaque pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord de Paris. Chaque pays doit soumettre ses propres objectifs climatiques en fonction de ses capacités et de ses circonstances nationales. Les NDC sont révisées tous les cinq ans, et chaque révision doit refléter un niveau d'ambition plus élevé que la précédente, dans le but d'atteindre les objectifs globaux de l'Accord de Paris.

Crédits carbone : une réduction des émissions de gaz à effet de serre par un acteur donné qui peuvent ensuite être échangées, sous la forme de crédits, afin de permettre à des acteurs, ayant plus de difficultés à réduire leurs émissions, d'atteindre leurs objectifs climatiques. Ces crédits peuvent être le fruit d'émissions effectivement réduites, ou alors, comme c'est le cas dans les processus de *carbon grab*, d'émissions évitées par la protection contre la déforestation. Ces crédits peuvent être échangés dans deux cadres principaux : le *Clean Development Mechanism*, initié dans le cadre du Protocole de Kyoto afin de permettre aux États de remplir leurs engagements, et les marchés volontaires, beaucoup moins régulés (Lovell & Liverman, 2010).

Diplomatie climatique : renvoie aux négociations environnementales menées par des États-nations (Zumbrägel, 2022). Plus largement, ensemble des actions, positions et stratégies déployées par un

État — ou un groupe d'États — dans les forums internationaux et les processus multilatéraux relatifs aux enjeux climatiques.

État-rentier : un État-rentier tire une part importante de ses revenus de la vente de ressources naturelles plutôt que de taxes prélevées sur la production domestique de richesses. Cette source de revenus place État-rentier dans une position d'État-distributeur plutôt que d'État-redistributeur, influant alors sur la structure politique, sociale et économique du pays. La faible taxation, voire son absence, a pour effet de diminuer l'exigence de participation politique des citoyens et la nationalisation des ressources a tendance à mettre en place une économie dirigée dans laquelle le secteur privé peine à se développer. La dépendance de l'État-rentier aux marchés internationaux fait finalement en partie reposer le contrat social sur le cours mondial de la ressource exploitée.

Génie militaire : ensemble des techniques et des opérations de construction, de fortification et de destruction utilisées par les forces armées pour soutenir les opérations militaires. De manière générale, cette fonction doit permettre ou faciliter la mobilité des forces armées et gêner la mobilité des forces ennemis.

Infrastructure critique : systèmes et installations essentiels à la sécurité nationale, la santé publique, la stabilité économique et le bien-être général de la population (réseaux d'énergie, d'eau, de transport et de communication). Ils doivent être adaptés aux changements climatiques pour maintenir le bon fonctionnement général de la société.

Land Surface Temperature (LST) : indice mesurant la température de la surface terrestre.

Pétromonarchie : le terme de pétromonarchie (*Oil Monarchy*) provient de l'ouvrage *Oil Monarchies: Domestic and Security Challenges in the Arab Gulf States* de F. Gregory Gause III (1994). Centré sur le Conseil de Coopération du Golfe, l'analyse invite à comprendre l'environnement politique domestique des pays membres au-delà des caractéristiques conventionnelles relatives au caractère traditionnel et tribal de ces sociétés. Considérant les effets de la richesse issue du pétrole sur la politique, Gause relève cinq conséquences : les gouvernements sont les acteurs dominants des sociétés du CCG, ils fournissent de précieux services à leur population, l'appareil d'État se développe de manière importante, l'opposition politique est affaiblie ou absente et le pouvoir politique est concentré dans les mains de la famille royale (Lowi, 1996).

Poissons pélagiques : poissons marins qui vivent dans les eaux proches de la surface ou entre la surface et le fond de la mer, en dessous de – 200 mètres de profondeur dans la colonne d'eau.

Sea Surface Temperature (SST_{skin}) : la température de l'eau à une profondeur d'environ 10 à 20 µm, obtenue par observation satellitaire. Elle est notamment affectée par la turbulence à la surface de la mer, le rayonnement solaire, l'absorption et l'émission de chaleur et le refroidissement par évaporation, soit les interactions entre atmosphère et océan (Bordbar et al., 2024).

Smart cities (la ville intelligente) : concept qui s'inscrit dans le prolongement de celui de la ville durable, en y intégrant le rôle de la transition numérique dans le développement des villes et des territoires.

Surface Urban Cool Island (SUCI) : îlot de fraîcheur urbain. Dans les climats arides, les modifications des propriétés de surface dues à l'urbanisation peuvent entraîner un refroidissement urbain en comparaison avec les milieux ruraux environnants, le plus souvent observé le jour.

Surface Urban Heat Island (SUHI) : îlot de chaleur urbain. Les modifications des propriétés de surface dues à l'urbanisation entraînent un réchauffement urbain, notamment causé par la résistance de surface plus élevée pour l'évapotranspiration. Dans les climats arides, ce phénomène est particulièrement observé la nuit en raison d'une forte libération du stockage de chaleur en comparaison avec les milieux ruraux environnants.

Stress thermique : l'incapacité du corps humain à maintenir une température normale à cause de la chaleur et de l'humidité.

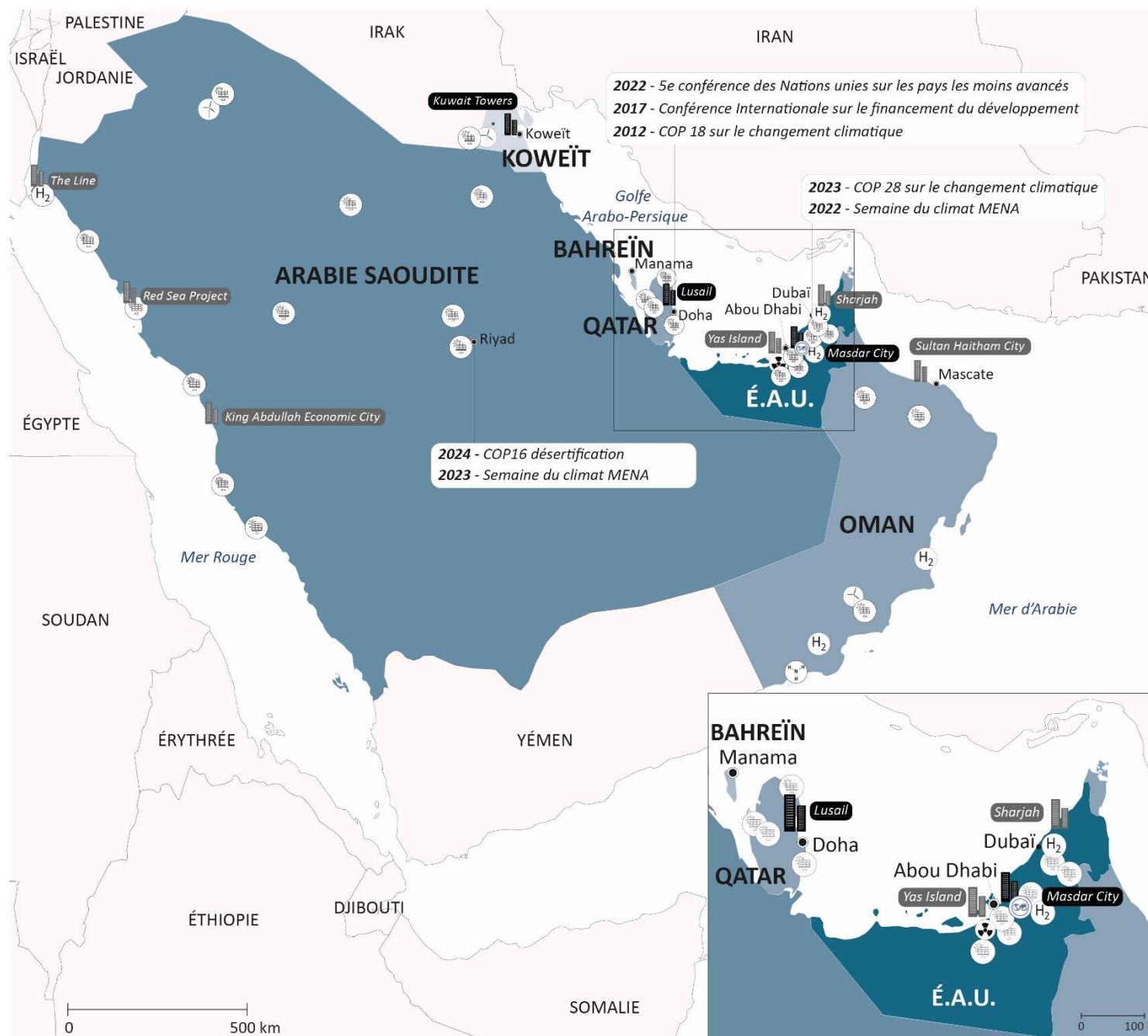
Stress hydrique : phénomène de forte tension sur les ressources hydriques d'un territoire, survenant lorsque la demande en eau dépasse la quantité d'eau disponible, ou lorsque sa mauvaise qualité limite son utilisation. Expression qui est également utilisée pour caractériser le phénomène biologique par lequel la quantité d'eau transpirée par une plante est supérieure à la quantité d'eau absorbée.

Technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (Carbon Capture, Utilisation and Storage (CCUS)) : un ensemble de technologies visant à capturer le dioxyde de carbone (CO₂) émis par des sources industrielles ou énergétiques, à le réutiliser dans des processus industriels ou bien à le stocker de manière permanente dans des formations géologiques souterraines. Cette approche est considérée comme un outil important pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, en particulier dans les secteurs difficiles à décarboner.

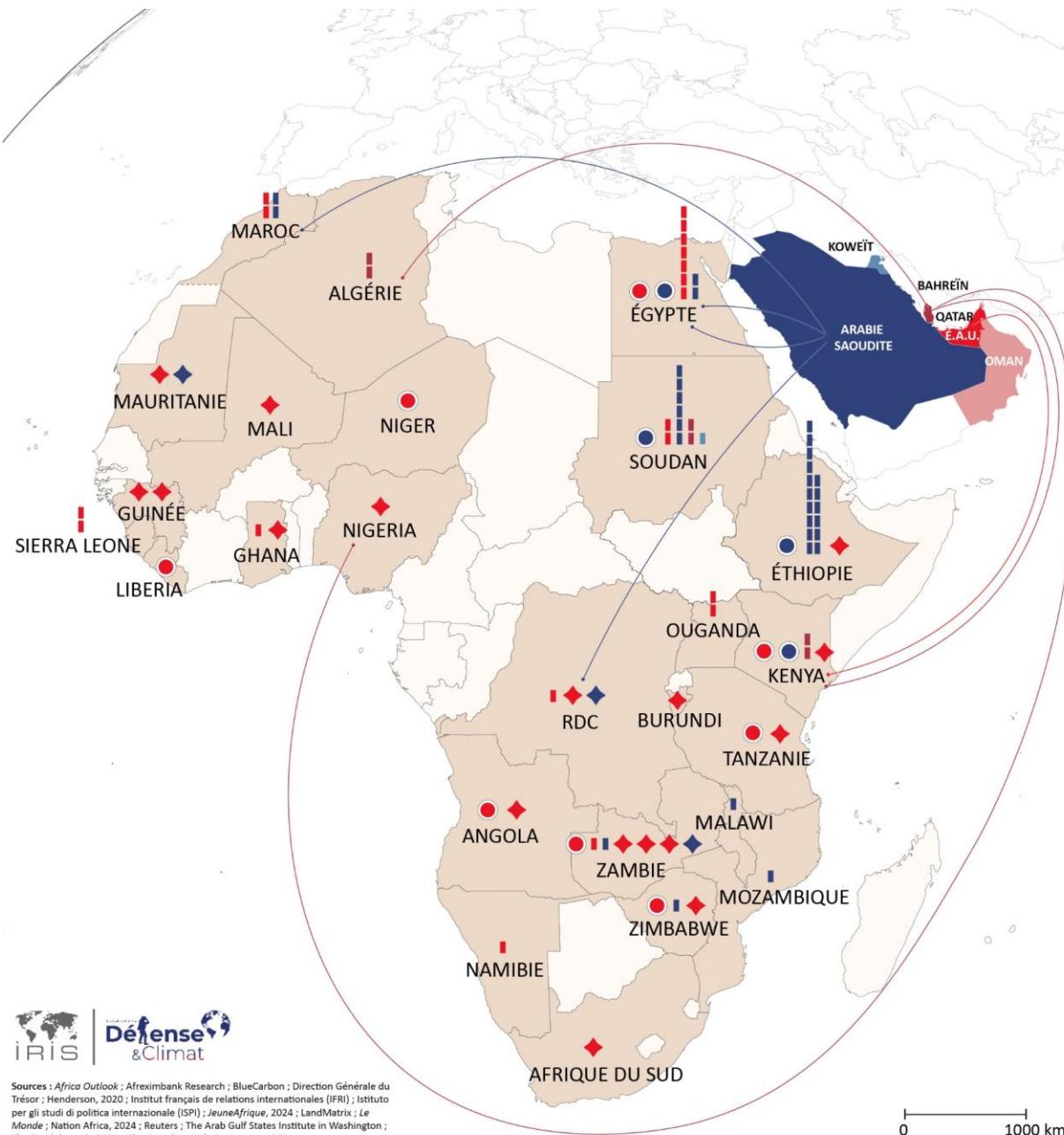
Wet-Bulb Temperature (WBT) : un indice mesurant la chaleur et l'humidité de l'air. Une température humide élevée correspond à un air très chargé en humidité, ce qui empêche l'évaporation de la transpiration, entraînant des conséquences graves sur la santé humaine. La WBT correspond à la température humide et la LST à la température ambiante : plus la différence entre ces deux températures est élevée, plus l'humidité est faible.

ANNEXES

Annexe 1. Carte : Diplomatie climatique des monarchies du Golfe



Annexe 2. Carte : Sécurisation des ressources du continent africain par les monarchies du Golfe



Projets de compensation carbone

Acquisitions de terres impliquant la protection de forêts existantes ou des programmes de reforestation permettant de générer des crédits carbone à destination des marchés financiers.

- saoudien
- émirien

Investissements dans le secteur agricole

Differentes investissements (optimisation des rendements, production de cultures vivrières et de céréales...) contribuant notamment à sécuriser l'approvisionnement des États investisseurs.

- Nombre de projets agricoles saoudiens
- Nombre de projets agricoles émiriens
- Nombre de projets agricoles qatariens
- Nombre de projets agricoles koweïtiens

Investissements miniers et partenariats métal

Investissements des entreprises, principalement étatiques, du CCG dans le secteur minier et signature d'accords de coopération bilatérale visant à faciliter les investissements futurs.

- ◆ Projets miniers impliquant des financements saoudiens
- ◆ Projets miniers impliquant des financements émiriens
- Partenariats métal saoudiens
- Partenariats métal émiriens
- Partenariats métal qatariens

Pays ayant cédé une part significative de leurs territoires dans le cadre de projets de compensation carbone menés par l'entreprise émirienne Blue Carbon (en % du territoire total)

L'entreprise Blue Carbon s'est particulièrement fait remarquer sur le continent africain en amont de la COP28. Dirigée par le Sheikh Ahmed Dalmook Al Maktoum, membre de la famille royale de Dubaï, l'entreprise a signé de nombreux accords d'achats de forêts qui doivent permettre de créer et vendre des crédits de compensation carbone tant à des acteurs privés qu'étatiques. Certains États africains ont ainsi cédé à l'entreprise une large part de leurs territoires.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et chapitres d'ouvrage

- Krane, J. (2021). Climate Strategy for Producer Countries: The Case of Saudi Arabia. In *When Can Oil Economies Be Deemed Sustainable*. Springer Singapore. <http://link.springer.com/10.1007/978-981-15-5728-6>.
- Lavandier, J. (2020). Rivalités alimentaires et compétition logistique dans le golfe Persique. Dans Abis, S. et Brun, M. (dir.), *Le Déméter 2020*. (p.291-309). IRIS éditions. <https://doi.org/10.3917/iris.abis.2020.01.0291>.
- Louis, F., Cartographie de Le Goff, F. (2020). Le tournant pétrolier des années 1970. Dans *Atlas historique du Moyen-Orient*. (p.80-81). Autrement.
- Misak, R. (2024). Enhancing Resilience to Sand and Dust Storms (SDS), Arabian Gulf Countries. Dans *Environmental Hazards in the Arabian Gulf Region*. (p. 397-425). Abd el-aziz Khairy Abd el-aal, Abdullah Al-Enezi, Qusaie E. Karam.
- Nye J. (1990). *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*. Basic Books. New York
- Quamar, M. (2024). Saudi Arabia's Climate Change Policy: An Effort towards a Sustainable Future for the Kingdom and the Middle East. Dans *BRICS and Climate Change: Balancing National Interests, National Development Goals and Global Environmental Sustainability*. Springer Nature Singapore. <https://link.springer.com/10.1007/978-981-97-5532-5>.
- Schwartzstein, P. (2024). *The Heat and the Fury: On the Frontlines of Climate Violence*. Footnote Press. London.
- Zumbrägel, T. (2022). *Political Power and Environmental Sustainability in Gulf Monarchies*. Palgrave Macmillan Singapore.

Articles universitaires et publications académiques

- Al Shehri, T., Braun, J. F., Howarth, N., Lanza, A., & Luomi, M. (2022). Saudi Arabia's Climate Change Policy and the Circular Carbon Economy Approach. *Climate Policy*, 23(2), 151–167. <https://doi.org/10.1080/14693062.2022.2070118>
- Aljarallah, R. A. (2020). The economic impacts of natural resource dependency in Gulf countries. *International Journal of Energy Economics and Policy*, 10 (6), 36-52. <https://www.econjournals.com/index.php/ijEEP/article/download/9836/5417>
- Al-Saidi, M., Zaidan, E. & Hammad, S. (2019). Participation modes and diplomacy of Gulf Cooperation Council (GCC) countries towards the global sustainability agenda. *Development in Practice*, 29(5), 545–558. <https://doi.org/10.1080/09614524.2019.1597017>
- Al-Saidi, M. (2020). Cooperation or competition? State environmental relations and the SDGs agenda in the Gulf Cooperation Council (GCC) region. *Environmental Development*. <https://doi.org/10.1016/j.envdev.2020.100581>
- Al-Sarihi, A., Mason, M. (2020). Challenges and opportunities for climate policy integration in oil-producing countries: The case of the UAE and Oman. *Climate Policy*, 20(10), 1226-1241. <https://doi.org/10.1080/14693062.2020.1781036>
- Al-Sarihi, A. (2023, 2 mars). The GCC and the road to net zero. *Middle East Institute*. <https://mei.edu/publications/gcc-and-road-net-zero>
- Aminjonov, F., Sim, L. (2023). The Gulf states and the energy transition in the Indo-Pacific. *Journal of the Indian Ocean Region*, 19(1), 21-39. <https://doi.org/10.1080/19480881.2023.2262269>
- Ardemagni, E. (2023). One Port, One Node: The Emirati Geostrategic Road to Africa. *International Institute for International Political Studies*. <https://www.ispionline.it/en/publication/the-uaes-rising-military-role-in-africa-defending-interests-advancing-influence-172825>
- Ardemagni, E. (2024, 30 avril). Flexible Outposts: The Emirati Approach to Military Bases Abroad. *Carnegie Endowment*. <https://carnegieendowment.org/sada/2024/04/flexible-outposts-the-emirati-approach-to-military-bases-abroad?lang=en>

- Ardemagni, E. (2024, 6 mai). The UAE's Rising Military Role in Africa: Defending Interests, Advancing Influence. *International Institute for International Political Studies*. <https://www.ispionline.it/en/publication/the-uaes-rising-military-role-in-africa-defending-interests-advancing-influence-172825>
- Ardemagni, E. (2024, 23 juillet). Minerals (also) for Defence: Unlocking the Emirati Mining Rush. *International Institute for International Political Studies*. <https://www.ispionline.it/en/publication/minerals-also-for-defence-unlocking-the-emirati-mining-rush-181525>
- Bagayoko, N. (2024). Présence et influence des puissances moyen-orientales en Afrique subsaharienne. *FMES*. <https://fmes-france.org/wp-content/uploads/2024/01/last-article-niagale-pdf.pdf>
- Bakhamis, A. N., Hazrat, B., Heggy, E., Al-Kuwari, M. S. et Al-Ansari, T. (2024, juillet). On the drivers, forecasts, and uncertainties of relative sea level rise in the Eastern Arabian Peninsula: A review. *Regional Studies in Marine Science*, 73. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352485524001361#bib56>.
- Barnet, J. (2008). The Worst of Friends: OPEC and G-77 in the Climate Regime. *Global Environmental Policies*, 8(4), 1-8.
- Bianco, C. (2021). Power Play: Europe's Climate Diplomacy in the Gulf. *European Council on Foreign Affairs*. <https://ecfr.eu/wp-content/uploads/Power-play-Europe's-climate-diplomacy-in-the-Gulf.pdf>
- Bordbar, M.H., Nasrolahi, A., Lorenz, M., Moghaddam, S., Burchard, H. (2024). The Persian Gulf and Oman Sea: Climate variability and trends inferred from satellite observations, *Estuarine, Coastal and Shelf Science*, 296. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0272771423003785>
- Brun, M. (2017). Chapitre 9. Géopolitique de L'agrifirme de la Péninsule Arabique à la Corne de l'Afrique. Dans F. Purseigle, G. Nguyen et P. Blanc *Le nouveau capitalisme agricole De la ferme à la firme*, 255-274. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.purse.2017.01.0255>.
- Brun, M. (2019). Produire et se nourrir dans les monarchies du Golfe Une économie politique des approvisionnements agricoles et alimentaires. *Revue internationale des études du développement*, 237(1), 67. <https://doi.org/10.3917/ried.237.0065>.
- Cadène, P., Dumortier, B. (2008). L'impact politique des flux migratoires dans les États du Conseil de Coopération du Golfe, *L'Espace Politique*, 4.
- Cadène, P., Dumortier, B. (2009). Les pays du Conseil de coopération du Golfe : à nouvelles tendances migratoires, nouvelles politiques ? *Maghreb - Machrek*, 199 (1), 101-119. <https://doi.org/10.3917/machr.199.0101>
- Cadène, P. (2012). Croissance urbaine, migrations et diversification sociale dans le golfe Arabo-persique. *Espace populations sociétés*, 2, 15-32. <https://doi.org/10.4000/eps.4933>
- Cochrane, L., & Amery, H. A. (2017). Gulf Cooperation Council Countries and the Global Land Grab. *Arab World Geographer*, 20(1), 17-41. https://www.researchgate.net/publication/317812614_Gulf_Cooperation_Council_Countries_and_the_Global_Land_Grab
 - Dargin, J. (2023, 6 juillet). Beyond "Green Pledges": Saudi Arabia and Society-Centered Climate Reforms. *Carnegie Endowment for International Peace*. <https://carnegieendowment.org/posts/2023/07/climate-change-and-vulnerability-in-the-middle-east?lang=en#sa>
 - Depledge, J. (2008, novembre). Striving for No : Saudi Arabia in the Climate Change Regom. *Global Environmental Politics*, 8(4), 9-35.
 - Dimitrov, R. (2010, mai). Inside Copenhagen: The State of Climate Governance. *Global Environmental Policies*, 10 (2), 18-24.

- Elgendi, K. (2021). La concurrence s'intensifie pour le leadership climatique dans la région MENA. *Chatham House*. <https://www.chathamhouse.org/2021/05/competition-hots-climate-leadership-mena>
- Eyl-Mazzega, MA., Cassignol, E. (2022). The Geopolitics of Seawater Desalination. *IFRI*. <https://www.ifri.org/en/studies/geopolitics-seawater-desalination>
- Fathallah, H. (2019, 22 mai). Challenges of Public Policymaking in Saudi Arabia. *Carnegie Endowment*. <https://carnegieendowment.org/sada/2019/05/challenges-of-public-policymaking-in-saudi-arabia?lang=en>
- Gervais, V. (2012). État et Armée Aux Émirats arabes unis : Les Enjeux de la Construction D'une Force Militaire. *Les Champs de Mars*, 23(1), 119-135. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.023.0119>.
- Günel, G. (2024). Inside COP28: A Participant's Take on Climate Diplomacy Efforts in Dubai. *Rice University's Baker Institute for Public Policy*. <https://doi.org/10.25613/644G-6408>
- Hajat, S., Proestos, Y., Araya-Lopez, J., Economou, T., Lelieveld, J. (2023). Current and future trends in heat-related mortality in the MENA region: a health impact assessment with bias-adjusted statistically downscaled CMIP6 (SSP-based) data and Bayesian inference, *The Lancet Planetary Health*, 7(4), 282-290. <https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S2542-5196%2823%2900045-1>
- Hassen, T.B., Bilali, H. E. (2019). Food Security in the Gulf Cooperation Council Countries: Challenges and Prospects. *Journal of Food Security*, 7(5), 159-169. <https://pubs.sciepub.com/jfs/7/5/2/index.html>
- Kellner, T., Djalili, M. (2006). Au centre pétrolier du monde : le golfe Persique. *Outre-Terre*, 14 (1), 341-375. <https://doi.org/10.3917/oute.014.0341>.
- Kamrava, M., Nonneman, G., Nosova, A., & Valeri, M. (2016). Ruling Families and Business Elites in the Gulf Monarchies: Ever Closer. *Chatham House*. <https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/publications/research/2016-11-03-ruling-families-business-gulf-kamrava-nonneman-nosova-valeri.pdf>
- Koch, N. (2023). Sustainability spectacle and 'post-oil' greening initiatives. *Environmental Politics*, 32(4), 708-731. <https://doi.org/10.1080/09644016.2022.2127481>
- Krane, J. (2015). Stability versus Sustainability: Energy Policy in the Gulf Monarchies. *The Energy Journal*, 36(4), 1-22. <https://doi.org/10.5547/01956574.36.4.jkra>
- Krane, J. (2020). Climate action versus inaction: Balancing the costs for Gulf energy exporters. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 47(1), 117-135. <https://doi.org/10.1080/13530194.2020.1714269>
- Lavergne, M. (2019). Golfe Arabo-Persique : de la ségrégation au « vivre ensemble » ? *Hérodote*, 174 (3), 193-207. <https://doi.org/10.3917/her.174.0193>.
- Lavenex, S., Serrano, O., & Büthe, T. (2021). Power transitions and the rise of the regulatory state: Global market governance in flux. *Regulation & Governance*, 15, 445–471. doi:10.1111/rego.12400
- Levy, I. (2024, 18 mai). Emirati military support is making a difference in Somalia. *The Washington Institute for Near East Policy*. <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/emirati-military-support-making-difference-somalia>
- Louër, L. (2021, décembre). Introduction. Le contrat social et l'État-providence en perspective comparée. *Centre de Recherches Internationales, Sciences Po*. <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/le-contrat-social-et-l-etat-providence-en-perspective-comparee-introduction#:~:text=Les%20travaux%20classiques%20sur%20l,politiques%20contre%20des%20droits%20sociaux>

- Lovell, H., & Liverman, D. (2010) Understanding Carbon Offset technologies. *New Political Economy*. 15, 255-273 <https://doi.org/10.1080/13563460903548699>
- Lowi, M. (1996). Oil Monarchies: Domestic and Security Challenges in the Arab Gulf States by F. Gregory Gause. *International Journal of Middle East Studies*, 28 (4), 610-612. <https://www-jstor-org.scpo.idm.oclc.org/stable/pdf/176169>
- Lyons, K., & Westoby, P. (2014). Carbon colonialism and the new land grab: Plantation forestry in Uganda and its livelihood impacts. *Journal of Rural Studies*, 36, 13-21. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.06.002>
- Mahjoub, H. (2025, 4 février). The emerging sub-imperial role of the United Arab Emirates in Africa. *Transnational institute*. <https://www.tni.org/en/article/the-emerging-sub-imperial-role-of-the-united-arab-emirates-in-africa#:~:text=In%20recent%20years%2C%20the%20UAE,%2C%20graphite%2C%20lithium%20and%20nickel>
- Mahmoud, M. (2024). Building a more resilient Bahrain: An integrated approach to climate change, socioeconomic, and governance challenges. *Middle East Institute*. <https://www.mei.edu/publications/building-more-resilient-bahrain-integrated-approach-climate-change-socioeconomic-and>
- Mahmoud, M. (2024, 19 avril). The Looming Climate and Water Crisis in the Middle East and North Africa. *Carnegie Endowment for International Peace*. <https://carnegieendowment.org/research/2024/04/the-loomng-climate-and-water-crisis-in-the-middle-east-and-north-africa?lang=en>
- Margulis, M. E., McKeon, N., et Borras, S. M. (2013). Accaparement des terres et gouvernance mondiale : perspectives critiques. *Globalisations*, 10 (1), 1-23. <https://doi.org/10.1080/14747731.2013.764151>
- Moneer, Z. (2024, 4 juin). Climate-smart cities in the MENA region: Promise and pitfalls. *Middle East Institute*. <https://www.mei.edu/publications/climate-smart-cities-mena-region-promise-and-pitfalls>
- Mousavi, H., Panahi, D., M. et Kalantari, Z. (2024, juin). Dust and climate interactions in the Middle East: Spatio-temporal analysis of aerosol optical depth and climatic variables, *Science of The Total Environment*, 927. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969724023192?via%3Dihub>
- Mwangi, L. (2023). Voluntary carbon markets. *New Agenda: South African Journal of Social and Economic Policy*, 91. https://journals.co.za/doi/full/10.10520/ejc-nagenda_v2023_n91_a5
- Najam, A. (2005). Developing Countries and Global Environmental Governance: From Contestation to Participation to Engagement. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 5(3), 303-321.
- Pirani, S., Arafat, H. (2016). Interplay of food security, agriculture and tourism within GCC countries, *Global Food Security*, Volume 9, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2016.05.002>
- Pouran, H. (2022, 21 juillet). The Middle East's worsening dust storms are making it harder to deploy solar energy. *Middle East Institute*. <https://mei.edu/publications/middle-east-s-worsening-dust-storms-are-making-it-harder-deploy-solar-energy>
- Raymond, C., Matthews, T. et Horton, R. M. (2020). The emergence of heat and humidity too severe for human tolerance. *Science Advances*, 6 (19). <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.aaw1838#sec-1>

- Safieddine, S., Clerbaux, C., Clarisse, L., Whitburn, S., et Eltahir, E. A. B. (2022). Present and future land surface and wet bulb temperatures in the Arabian Peninsula. *Environmental Research Letters*, 17(4). <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/ac507c>
- Samaan, J-L. (2021, 9 juillet). Les Émirats arabes unis en quête d'autonomie stratégique. *Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques*. https://fmes-france.org/les-Émirats -arabes-unis-en-quête-dautonomie-strategique/?utm_source=chatgpt.com
- Samaan, J-L. (2022, 2 décembre). Les Émirats arabes unis et la compétition sino-américaine. Vers une politique de non-alignement ? *Institut français des relations internationales*. <https://www.ifri.org/fr/briefings/les-Émirats -arabes-unis-et-la-competition-sino-americaine-vers-une-politique-de-non-alignement>
- Shaltout, M. et Eladawy, A. (2024). Unveiling marine heatwave dynamics in the Persian /Arabian Gulf and the Gulf of Oman: A spatio-temporal analysis and future projections, *Deep Sea Research Part II: Topical Studies in Oceanography*, 218. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0967064524000791>
- Shakoor, H., Proestos, Y., Araya-Lopez, J.-L., Economou, T. & Lelieveld, J. (2023). Current and future trends in heat-related mortality in the MENA region: a health impact assessment with bias-adjusted statistically downscaled CMIP6 (SSP-based) data and Bayesian inference. *The Lancet Planetary Health*, 7(4), 282-290. [https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(23\)00045-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(23)00045-1/fulltext)
- Stadnicki, R. (2013). Villes du Golfe : façades de verre et cœur de pierre. In *L'atlas des Villes*, Le Monde, 2013.
- Todman W., Yousef L., Abdelwahab M. (2023) The Unique Promise of Environmental Cooperation in the Gulf. *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*. <https://www.csis.org/analysis/unique-promise-environmental-cooperation-gulf>
- Zumbraegel, T. (2023). Towards common and sustainable resource management in the Gulf. Dans M. Haghrian & A. Al-Sarihi (Éds.), *Pathways for regional environmental cooperation in the Gulf*, 25-36. Bourse & Bazaar Foundation. <https://www.bourseandbazaar.org/publications-integrated-futures-initiative/2023/11/27/pathways-for-regional-environmental-cooperation-in-the-gulf>
- Zumbraegel, T. (2025). The Technopolitics of Hydrogen: Arab Gulf States' Pursuit of Significance in a Climate-Constrained World. *Geoforum*, 158, 104168. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2024.104168>
- Zumbraegel, T., Sons, S. (2025) Gulf aid goes green: Reflecting on the geopolitics of environmental sustainability assistance in Arab monarchies. *Journal of Gulf Studies*, 1-23. https://doi.org/10.1386/jgs_00013_1

Rapports et notes

- Guglielmo Weber, M., Duffau, E., Van den Bossche, C. (2024). Interventions De Secours D'urgence En Réponse Aux Catastrophes Climatiques : Quel Rôle Et Quels Enjeux Pour Les Forces armées Françaises ? *Observatoire Défense et Climat*. https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2024/06>Note_6_FR.pdf
- Dooley, K., Lund, J. F., Lund Christiansens, K., Carton, W., Robiou du Pont, Y., Luqman, M., Ivetic, N., Keith, H., Mackey, B., Young, V., Hugh, S., Frechette, A., Ojha, H., Monterroso, I., Riamit, K., Enokenwa Baa, O., Catacora-Vargas, G., Perfecto, I., & Li Ching, L. (2022). *The Land Gap Report* (p. 99). IPES-Food. https://landgap.org/downloads/2022/Land-Gap-Report_FINAL.pdf

- International Renewable Energy Agency. (2016). *Renewable energy market analysis, The GCC region*. <https://www.connaissance-des-energies.org/sites/connaissance-des-energies.org/files/pdf-pt-vue/irena-market-gcc-2016.pdf>
- IPES-Food. (2024). *Inégalité Foncière : Quels sont les facteurs à l'origine des pressions inédites sur les terres agricoles dans le monde et comment en assurer un accès équitable ?* <https://ipes-food.org/wp-content/uploads/2024/05/InegaliteFonciereFR.pdf>
- Samaan, J.-L. (2021, 13 septembre). Les Émirats arabes unis en Afrique les ambitions parfois contrariées d'un nouvel acteur régional. *Institut français des relations internationales*. [file:///C:/Users/IRIS/Downloads/saaman_eau_afrique_2021%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/IRIS/Downloads/saaman_eau_afrique_2021%20(1).pdf)
- Procopio, M., & Čok, C. (2024, 20 juin). Beyond competition: How Europe can harness the UAE's energy ambitions in Africa. *European Council on Foreign Relations*. <https://ecfr.eu/publication/beyond-competition-how-europe-can-harness-the-uaes-energy-ambitions-in-africa/#minerals>
- World Bank Group. (2017, décembre). *Water for Prosperity and Development, Risks and Opportunities for the Gulf Cooperation Council Countries*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/920341516598399529/pdf/122882-WP-WaterSectorEngagementNoteFinal-PUBLIC.pdf>
- Word Weather Attribution. (2024, 25 avril). *Heavy precipitation hitting vulnerable communities in the UAE and Oman becoming an increasing threat as the climate warms*. <https://spiral.imperial.ac.uk/server/api/core/bitstreams/39b9e307-798a-4fef-b6c4-3e02a3b5eddd/content>

Articles de presse, revues, blogs

- Abdelraouf, M. (2024, 20 octobre). Water Issues in the GCC Countries: Status, Challenges, and Solutions. *Gulf Research Center*. <https://www.grc.net/single-commentary/196>
- Alajlouni, L., Ibraheem, A., Wajid, A. (2023, 12 décembre). The Gulf states push for renewables but face challenges in climate diplomacy. *The International Institute for Strategic Studies*. <https://www.iiss.org/online-analysis/online-analysis/2023/12/the-gulf-states-push-for-renewables-but-face-challenges-in-climate-diplomacy/>
- Ali, A. (2025, 20 février). Turkish defense giants secure new deals, spark interest at IDEX 2025. *Daily Sabah*. <https://www.dailysabah.com/business/defense/turkish-defense-giants-secure-new-deals-spark-interest-at-idex-2025>
- Al Jazeera. (2024, 16 avril). *Heavy rains kill 18 in Oman as flash floods lash UAE*. <https://www.aljazeera.com/news/2024/4/16/heavy-rains-kill-18-in-oman-as-flash-floods-lash-uae>
- Al-Maamari, W. (2024, 27 février). GCC's Water Security in the Era of Climate Change: Adapting to Rising Temperatures and Scarce Resource. *Fanack Water*. <https://water.fanack.com/publications/gccs-water-security-in-the-era-of-climate-change/>
- Argaam. (2019, 23 mars). Saudi Arabia launches initiative to reduce water usage. *Argaam*. <https://www.argaam.com/en/article/articledetail/id/600187>
- Baker, A. (2012, 19 novembre). Desert Dreams: Can the Middle Eastern Country of Qatar Learn to Feed Itself?, *The Time*.
- Binnie, J. (2023, 25 juillet). Congolese military operating MCAV-20 armoured vehicles. *Janes*. <https://www.janes.com/osint-insights/defence-news/land/congoles-military-operating-mcav-20-armoured-vehicles>

- Boitel, J. (2023, 13 décembre). COP28 : des promesses financières qui devront se concrétiser lors de la COP29. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/cop28-des-promesses-financieres-qui-devront-se-concretiser-lors-de-la-cop29-2041245#:~:text=Les%20Emirats%20arabes%20unis%20ont,engag%C3%A9s%20sur%20seulement%2017%20millions>
- Bosman-Delzons, G. (2023). COP28 à Dubaï: une conférence climat dans une pétromonarchie, comment est-ce possible? *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/environnement/20231110-cop28-%C3%A0-duba%C3%AF-une-conf%C3%A9rence-climat-dans-une-p%C3%A9tromonarchie-comment-est-ce-possible>
- Caramel, L. (2024, 10 décembre) En Afrique, un risque d'accaparement des terres derrière la course aux crédits-carbone. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/10/en-afrigue-un-risque-d'accaparement-des-terres-derriere-la-course-aux-credits-carbone_6439962_3212.html
- Carrington, D. (2024, 23 novembre). Revealed: Saudi Arabia accused of modifying official Cop29 negotiating text. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2024/nov/23/revealed-saudi-arabia-accused-of-modifying-official-cop29-negotiating-text>
- Carrington, D. & Stockton, B. (2023, 3 décembre). COP28 president says there is 'no science' behind demands for phase-out of fossil fuels. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2023/dec/03/back-into-caves-cop28-president-dismisses-phase-out-of-fossil-fuels>
- Cassella, S. (2024, 18 décembre). Traité international contre la pollution plastique : un report sine die des négociations. *Le club des juristes*. <https://www.leclubdesjuristes.com/observatoire-de-la-reforme-constitutionnelle/environnement/traite-international-contre-la-pollution-plastique-un-report-sine-die-des-negociations-8505/>
- Cater, L., Cokelaere, H. (2024, 1er décembre). UN plastic treaty talks end without a deal. *POLITICO*. <https://www.politico.eu/article/un-plastic-treaty-talks-end-without-a-deal/>
- Clément, J. (2022, 29 septembre). L'évolution de la politique étrangère des Émirats arabes unis (2/2). La politique étrangère sous Mohammed Ben Zayed (2004-présent). *Les Clefs du Moyen-Orient*. <https://www.lesclesdumoyenorient.com/L-evolution-de-la-politique-etrangere-des-Emirats-arabes-unis-2-2-La-politique.html>
- Club of Mozambique. (2017, 21 novembre). *United Arab Emirates announces Mozambique investments*. <https://clubofmozambique.com/news/united-arab-emirates-announces-mozambique-investments/>
- Council of the European Union. (2018). *Council Conclusions on Climate Diplomacy*. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6125-2018-INIT/en/pdf>
- Courrier International. (2024). *Analyse. Crise au Soudan : l'implication intéressée et destructrice des Émirats arabes unis*. https://www.courrierinternational.com/article/analyse-crise-au-soudan-l-implication-interessee-et-destructrice-des-emirats-arabes-unis_221833
- Dagorn, G. (2022, 29 octobre). Qatar 2022 : la promesse de « neutralité carbone » de la Coupe du monde n'est pas crédible. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/29/qatar-2022-la-promesse-de-neutralite-carbone-de-la-coupe-du-monde-n'est-pas-credible_6147831_4355770.html

- Diop, M. (2016). Top 5 des pays africains qui bradent aux étrangers leurs terres agricoles. *Le360 Afrique*. <https://afrique.le360.ma/autres-pays/economie/2016/09/05/5396-top-5-des-pays-africains-qui-bradent-aux-etrangers-leurs-terres-agricoles-5396/>
- Emirates News Agency – Wam. (2018, 6 décembre). *UAE President issues decree to establish UAE Embassy in Zimbabwe*. <https://www.wam.ae/en/details/1395302725588>
- Emirates News Agency. (2023, 7 décembre). *UAE Armed Forces' Climate Change Strategy launched at COP28*. <https://www.wam.ae/article/aq0n3yp-uae-armed-forces-climate-change-strategy-launched>
- Foxman, S., Ratcliffe, V. (2021, 17 février). Qatar Lays Out Ambition to Be LNG King for At Least Two Decades. *Bloomberg*. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-02-17/biggest-lng-maker-aims-to-keep-its-throne-for-another-20-years?embedded-checkout=true>
- Friedman, L. (2024, 19 novembre). Saudi Arabia Is a 'Wrecking Ball' in Global Climate Talks. *New York Times*. <https://www.nytimes.com/2024/11/18/climate/saudi-arabia-obstruction-fossil-fuels.html>
- France 24. (2022, 12 juin). *Le Qatar s'associe à TotalEnergies pour exploiter le plus grand champ de gaz naturel au monde*. <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20220612-le-qatar-s-associe-%C3%A0-totalenergies-pour-exploiter-le-plus-grand-champ-de-gaz-naturel-au-monde>
- Garric, A. (2024, 15 novembre) COP29 : à Bakou, une présence massive des lobbyistes des énergies fossiles. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/11/15/cop29-a-bakou-une-presence-massive-des-lobbyistes-des-energies-fossiles_6394794_3244.html
- Goar, M. (2023, 13 décembre). COP28 : un accord historique trouvé à Dubaï sur une « transition hors des énergies fossiles, *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/12/13/cop28-ce-que-propose-le-texte-de-compromis-de-la-presentation-emirat_6205530_3244.html
- Goar, M. (2025, 2 mars). Le GIEC ne réussit pas à faire valider le calendrier de publication de ses prochains rapports sur l'état du climat. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/03/02/climat-le-giec-echoue-a-faire-valider-son-calendrier-de-publication_6573593_3244.html
- Gulf News (2007, 16 décembre). *Clerics warn Saudi leaders over inflation*. <https://gulfnews.com/world/gulf/saudi/clerics-warn-saudi-leaders-over-inflation-1.218492>
- Greenfield, P. (2023, 18 janvier) Revealed: more than 90% of rainforest carbon offsets by biggest certifier are worthless, analysis show. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2023/jan/18/revealed-forest-carbon-offsets-biggest-provider-worthless-verra-aoe>
- Greenfield, P., Tondo, L. (2023, 30 novembre). Who is the sheikh behind deals to manage vast areas of African forest?. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2023/nov/30/who-is-the-uae-sheikh-behind-deals-to-manage-vast-areas-of-african-forest>
- Hanieh, A. (2024) Laundering Carbon – The Gulf's "New Scramble for Africa". *Middle East Research and Information Project*. <https://merip.org/2024/07/laundering-carbon-the-gulfs-new-scramble-for-africa/>
- International Peace Institute. (2010, 25 septembre). *Qatari PM: Prepare Militaries to Deal with the Forces of Nature*. <https://www.ipinst.org/2010/09/qatari-pm-prepare-militaries-to-deal-with-the-forces-of-nature>
- Kenyette, P. (2024, 23 juillet). Ethiopian Army receives dozens of Calidus MCAV-20 armoured vehicles from UAE. *Military Africa*. <https://www.military.africa/2024/07/ethiopian-army-receives-hundreds-of-calidus-mcav-20-armoured-vehicles-from-uae/>

- Koné, S. (2024, 28 décembre). Énergies, mines, télécoms... Dix ans d'investissements des pays du Golfe en Afrique. *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/1644151/economie-entreprises/energies-mines-telecoms-dix-ans-dinvestissements-des-pays-du-golfe-en-afrigue/#:~:text=%2C%20mines%2C%20t%C3%A9l%C3%A9coms%2C%20d%C3%A9veloppement%20du%20Golfe%20en%20Afrique,de%20100%20milliards%20de%20dollars>.
- Kozlowski, N. (2024, 26 mai). Ports, terres agricoles, armement... Que cherchent les Émirats en Afrique ?. *Jeune Afrique*. [https://www.jeuneafrique.com/1570145/politique/ports-terres-agricoles-armement-qu\(e\)-cherchent-les-emirats-en-afrigue/](https://www.jeuneafrique.com/1570145/politique/ports-terres-agricoles-armement-qu(e)-cherchent-les-emirats-en-afrigue/)
- Lake, J. (2011, 24 août). UAE Air Force on the offensive in Libya. *Times Aerospace*. <https://www.timesaerospace.aero/features/uae-air-force-on-the-offensive-in-libya>
- Le Bihan, J. (2022, 19 mai). En Afrique, les grandes acquisitions de terres sont toujours aussi opaques. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/05/19/en-afrigue-lesgrandes-acquisitions-de-terres-sont-toujours-aussi-opaques_6126839_3212.html?fbclid=IwAR3MHq_GCaV04m6eeWL65RWOr7xHCPJF6MSgnWPHmxY6eDIVbqkw8sQgh4
- Lemaizi, S. (2016, 13 décembre). Désunion arabe face aux changements climatiques. *Orient XXI*. <https://orientxxi.info/magazine/desunion-arabe-face-aux-changements-climatiques,1623>
- Le Monde. (2023). *COP28 : à Dubai, présence massive des lobbyistes des énergies fossiles*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/12/05/cop28-a-dubai-presence-massive-des-lobbyistes-des-energies-fossiles_6203988_3244.html
- Lidigu, L. (2024, 6 décembre). Saudi Arabia to buy carbon credits from Kenya at \$8 per tonne against recommended price of \$80. *Nation Africa*. <https://nation.africa/kenya/health/saudi-arabia-buy-carbon-credits-kenya-against-recommended-price-4848408>
- Magid, P., Al Sayegh, H., & Maccioni, F. (2024, 24 novembre). Exclusive: Saudi Arabia prioritizes sports for NEOM plans as costs balloon, sources say. *Reuters*. <https://www.reuters.com/world/middle-east/saudi-arabia-prioritizes-sports-neom-plans-costs-balloon-sources-say-2024-11-13/>
- Malsin, J. (2020, 29 septembre). U.A.E. Boosted Arms Transfers to Libya to Salvage Warlord's Campaign, U.N. Panel Finds. *The Wall Street Journal*. <https://www.wsj.com/articles/u-a-e-boosted-arms-transfers-tolibyato-salvage-warlords-campaign-u-n-panel-finds-11601412059>
- Marshall, C. (2023, 9 novembre) Kenya's Ogiek people being evicted for carbon credits. *BBC*. <https://www.bbc.com/news/world-africa-67352067>
- Martin, G. (2025, 25 janvier). Mozambique operating MCAV-20 armoured vehicles. *Defence Web*. <https://www.defenceweb.co.za/african-news/mozambique-operating-mcav-20-armoured-personnel-carriers/>
- Niranjan, A. (2024, 21 novembre). Cop29: UN chair 'so sick' of Saudi Arabia's defence of fossil fuels – as it happened. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/live/2024/nov/21/cop29-live-draft-texts-negotiations-climate-crisis>
- Olech, A. (2024, 14 septembre). Emirati dominance – Takeovers of more ports in Africa. *Defence 24*. https://defence24.com/geopolitics/emirati-dominance-takeovers-of-more-ports-in-africa#google_vignette

- Osseiran, H. (2023). « Une menace à bas bruit » : la montée des eaux inquiète Bahreïn. *Middle East Eye*. <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/bahrein-hausse-niveau-mer-rechauffement-climatique-environnement>
- Qassim, I. (2014, 18 novembre). Les Frères musulmans dans la péninsule Arabique. *Orient XXI*. https://orientxxi.info/magazine/mohamed-v-a-t-il-protege-les-juifs-du-maroc%2C5563/magazine/les-freres-musulmans-dans-la-peninsule-arabique%2C0722?utm_source=chatgpt.com
- Ramachadran, V., Smith, A. (2024, 28 mai). Land Grabs for Carbon: Are carbon offsets megadeals the future of conservation in Africa?. *The Breakthrough Institute*. <https://thebreakthrough.org/journal/no-20-spring-2024/land-grabs-for-carbon>
- Pearce, F. (2023, 29 août). In New Scramble for Africa, an Arab Sheikh is taking the lead. *Yale Environment 360* <https://e360.yale.edu/features/al-maktoum-uae-dubai-africa-carbon-credits>
- Reliefweb. (2019, 10 mars). *UAE provides emergency relief aid to 3 countries affected by Cyclone Idai*. <https://reliefweb.int/report/mozambique/uae-provides-emergency-relief-aid-3-countries-affected-cyclone-idai>
- Rinaldi, A. (2024). How Sudan's RSF became a key ally for the UAE's logistical and corporate interests. *Middle East Eye*. <https://www.middleeasteye.net/news/sudan-rsf-key-ally-uae-logistical-and-corporate-interests>
- Savage, R. (2024, 24 décembre). UAE becomes Africa's biggest investor amid rights concerns. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2024/dec/24/uae-becomes-africa-biggest-investor-amid-rights-concerns>
- Scieur-Aparicio, O. (2017, 4 avril). Se procurer l'eau : l'autre guerre du golfe Persique. *Perspective Monde*. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse/2315>
- Shafi, N. (2024, 1^{er} mai). Floods in the Arabian Gulf remind us that investing in climate mitigation cannot wait. *World Economic Forum*. <https://www.weforum.org/stories/2024/05/floods-in-the-gulf-remind-us-that-investing-in-climate-mitigation-cannot-wait/>
- Shafi N. (2021, 1er juillet). New era of climate action diplomacy in the Middle East. *World Economic Forum*. <https://www.weforum.org/stories/2021/07/new-era-climate-action-middle-east/>
- Shazali, S., Ghaffar, A. and Ahmed, M. (1999). *Régimes fonciers et pastoralisme dans les zones agricoles en expansion : Soudan et Corne de l'Afrique*. <https://www.iied.org/fr/7403FIED>
- Stam, C. (2019, 28 juin). L'Arabie saoudite continue de rejeter le rapport du GIEC. *Euractiv*. <https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/un-climate-talks-end-amid-major-questioning-of-landmark-1-5c-ipcc-report/>
- Times of Oman. (2024, 18 mai). *National Defence College begins parallel programme on Climate Change and Net Zero*. <https://m.timesofoman.com/article/145676-national-defence-college-begins-parallel-programme-on-climate-change-and-net-zero>
- U.S. Department of Treasury. (2022, 17 mars). *Treasury Sanctions Alain Goetz and a Network of Companies Involved in the Illicit Gold Trade*. <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy0664>
- Qatar Fund. (2023, 25 septembre). *Two Qatari Planes from Qatari Air Bridge Arrive at Benina Airport in Libya to Aid Flood-Hit People*. <https://www.qatarfund.org.qa/project/two-qatari-planes-from-qatari-air-bridge-arrive-at-benina-airport-in-libya-to-aid-flood-hit-people/>

Sites internet

- Ambassade de France au Qatar, Service économique de Doha. (2024, 28 février). La Vision nationale 2030 du Qatar : une feuille de route vers la diversification économique. *Direction*

- | Générale | du | Trésor. |
|--|----|---------|
| https://www.tresor.economie.gouv.fr/PagesInternationales/Pages/023c886c-f854-471a-bace-743acc83a01a/files/28b02b53-6d29-432a-8eff-6ba483fcf58 | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2022, 7 mars). <i>UNEP/EA.5/Res.14. Résolution adoptée par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement le 2 mars 2022.</i> https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/39761/END%20PLASTIC%20POLLUTION%20-TOWARDS%20AN%20INTERNATIONAL%20LEGALLY%20BINDING%20INSTRUMENT%20-French.pdf?sequence=1&isAllowed=y Banque Mondiale. (s. d.). <i>Population, total - Kuwait, Bahrain, Oman, Saudi Arabia, United Arab Emirates, Qatar</i> [Base de données]. https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?end=2023&locations=KW-BH-OM-SA-AE-QA&start=1970&view=chart BPI France. (2024, juin). <i>Emirats Arabes Unis : Fiche pays.</i> file:///C:/Users/unpcr/Downloads/E.A.U%20Synth%C3%A8se%20des%20risques%2006-2024%20(1).pdf Blue Carbon. (2024, 20 mars) <i>Projects under development.</i> https://bluecarbon.ae/projects/ Carbon Brief. (2024, 12 novembre). <i>Analysis: Which countries have sent the most delegates to COP29?</i> https://www.carbonbrief.org/analysis-which-countries-have-sent-the-most-delegates-to-cop29/ Cirad. (2022, 16 mai). <i>78 % des transactions foncières en Afrique en inadéquation avec les principes internationaux.</i> https://www.cirad.fr/espace-presse/communiques-de-presse/2022/investissements-fonciers-en-afrique Climat Diplomacy. (s.d.). <i>What is Climate Diplomacy?</i> https://climate-diplomacy.org/what-climate-diplomacy Direction Générale du Trésor. (2024, 23 juin). <i>Vision 2030 : bilan à mi-parcours.</i> https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/SA/etat-d-avancement-de-la-vision-2030-en-arabie-saoudite Economie France Eau. (2024, 8 juillet). <i>Les usages de l'eau.</i> https://economie.eaufrance.fr/les-usages-de-eau#:~:text=Les%20pr%C3%A9vements%20d'eau%20d%C3%A9signent,lev%C3%A9e%20qui%20est%20r%C3%A9ellement%20absorb%C3%A9e. El Tayeb El-Kogali, S. (2024, 26 mars). <i>From Scarcity to Sustainability: The GCC's Journey Towards Water Security.</i> World Bank Group. https://www.worldbank.org/en/news/opinion/2024/03/26/from-scarcity-to-sustainability-the-gcc-s-journey-towards-water-security Embassy of the United Arab Emirates. (2016). <i>International Engagement on Energy and Environment.</i> https://www.uae-embassy.org/discover-uae/climate-and-energy/international-engagement#:~:text=After%20being%20the%20first%20Middle,Contribution%20(NDC)%20in%202015. International Peace Institute. (2010, 25 septembre). <i>Qatari PM: Prepare Militaries to Deal with the Forces of Nature.</i> https://www.ipinst.org/2010/09/qatari-pm-prepare-militaries-to-deal-with-the-forces-of-nature | | |

- Naval Group. (2024, 8 mars). *Tawazun, Naval Group et Marakeb Technologies s'allient pour développer un système de gestion de combat national pour la marine des Émirats arabes unis.* <https://www.naval-group.com/fr/tawazun-naval-group-et-marakeb-technologies-sallient-pour-developper-un-systeme-de-gestion-de>
- Olivier, A. (2024, 18 novembre). Union européenne, Chine, Etats-Unis... qui émet le plus de gaz à effet de serre. *Toute l'Europe.* <https://www.touteurope.eu/environnement/union-europeenne-chine-etats-unis-qui-emet-le-plus-de-gaz-a-effet-de-serre/>
- Organisation mondiale de la Santé. (2024, 11 juillet). *Tempêtes de sable et de poussière.* <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/sand-and-dust-storms>
- OTAN. (2023, 7 février). *L'OTAN mène des discussions avec le Koweït et d'autres partenaires au sujet du changement climatique et de la sécurité.* https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_211450.htm?selectedLocale=fr
- Saudi Press Agency. (2023, 11 septembre). *Saudi Arabia Participates in Tehran Int'l Conference on Combating Sand and Dust Storms.* <https://www.spa.gov.sa/en/c830661381y>
- Qatar Fund. (2023, 25 septembre). *Two Qatari Planes from Qatari Air Bridge Arrive at Benina Airport in Libya to Aid Flood-Hit People.* <https://www.qatarfund.org.qa/project/two-qatari-planes-from-qatari-air-bridge-arrive-at-benina-airport-in-libya-to-aid-flood-hit-people/>
- Reuters Graphics. (s. d.). *UAE and Africa's gold.* <https://www.reuters.com/graphics/GOLD-AFRICA-SMUGGLING/010091H626J/>
- SIPRI. (2020, 7 décembre). *Global arms industry: Sales by the top 25 companies up 8.5 per cent; Big players active in Global South.* [https://www.sipri.org/media/press-release/2020/global-arms-industry-sales-top-25-companies-85-cent-big-players-active-global-south#:~:text=for%20the%20media%20Global%20arms%20industry%3A%20Sales%20by%20the%20top%2025%20companies%20up,players%20active%20in%20Global%20South&text=\(Stockholm%2C%207%20December%202020\),cent%20more%20than%20in%202018.](https://www.sipri.org/media/press-release/2020/global-arms-industry-sales-top-25-companies-85-cent-big-players-active-global-south#:~:text=for%20the%20media%20Global%20arms%20industry%3A%20Sales%20by%20the%20top%2025%20companies%20up,players%20active%20in%20Global%20South&text=(Stockholm%2C%207%20December%202020),cent%20more%20than%20in%202018.)
- Tétart, F. (s. d.). *Émirats arabes unis - Abu Dhabi : une ville capitale, entre mer et désert.* *Centre national d'études spatiales.* <https://cnes.fr/geoimage/emirats-arabes-unis-abu-dhabi-une-ville-capitale-entre-mer-desert>
- The Peninsula. (2023, 10 septembre). *Qatar participates in International Conference on Combating Sand and Dust Storms.* https://thepeninsulaqatar.com/article/10/09/2023/qatar-participates-in-international-conference-on-combating-sand-and-dust-storms?utm_source=chatgpt.com
- Unicef. (2024, 27 juin). *Le Soudan confronté à une catastrophe alimentaire sans précédent.* <https://www.unicef.fr/article/le-soudan-confronte-a-une-catastrophe-alimentaire-sans-precedent/>
- United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs. (2024, 2 mars). *UAE Partners with UN Climate Security Mechanism to Advance the Climate, Peace and Security Agenda.* <https://www.mofa.gov.ae/en/mediahub/news/2024/4/3/3-4-2024-uae-afghanistan>
- United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs. (s. d.). *The United Arab Emirates embassy in Accra* <https://www.mofa.gov.ae/en/Missions/Accra/The-Embassy/About-the-Embassy>
- United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs. (s. d.). *The United Arab Emirates embassy in Kigali* <https://www.mofa.gov.ae/en/Missions/Kigali/The-Embassy/About-the-Embassy>
- United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs. (s. d.). *The Embassy of the United Arab Emirates in the Luanda* <https://www.mofa.gov.ae/en/Missions/Luanda/The-Embassy/About-the-Embassy>
- United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs. (s. d.). *The United Arab Emirates embassy in N'Djamena* <https://www.mofa.gov.ae/en/Missions/NDjamena/UAE-Relationships/Bilateral-Relationship>

- Unipath. (2014). *Kuwait Army Extends humanitarian aid*. <https://unipath-magazine.com/kuwait-army-extends-humanitarian-aid/>

Conférence

- Darwish, M. A., Shomar, B., et Mabrook, A. B. (2017). Water and Food Security in Arabian Gulf Countries. *The 12th Water Conference*, 423-436. https://www.researchgate.net/profile/Ahmed-Soliman-30/publication/337682728_Photocatalytic_Nitrate_Reduction_over_Activated_Carbon_Loaded_with_Ag_and_Pd_Nanoparticles/links/6095079a458515d31500571d/Photocatalytic-Nitrate-Reduction-over-Activated-Carbon-Loaded-with-Ag-and-Pd-Nanoparticles.pdf#page=424
- Kumetat, D. (2009, 19 et 20 novembre). Climate change in the Persian Gulf – regional security, sustainability strategies and research needs. *Climate Change, Social Stress and Violent Conflict*. <https://research.fit.edu/media/site-specific/researchfitedu/coast-climate-adaptation-library/middle-east/arabian-peninsula/Kumetat.--2009.--CC-in-the-Persian-Gulf.pdf>

Entretiens :

- Entretien avec François Gemenne, Co-Directeur de l'Observatoire Défense et Climat, enseignant à HEC et Sciences Po Paris.
- Entretien en visioconférence avec Jim Krane. Chercheur en énergie et géopolitique au *Baker Institute* de l'Université Rice.
- Entretien en visioconférence avec Kate Dourian. Experte en énergie, rédactrice associée au *Middle East Economic Survey* (MEES).
- Entretien en visioconférence avec Justin Dargin. Chercheur associé au *Middle East Council of Global Affairs*.
- Entretien en visioconférence avec Tobias Zumbraegel. Chercheur postdoctorale à l'Université de Heidelberg.
- Entretien en visioconférence avec Olivier Fontan. Chef adjoint de mission à l'Ambassade de France au Brésil.
- Entretien en visioconférence avec Gökçe Günel. Professeur associé en anthropologie à l'Université Rice.
- Entretien avec Paul Watkinson. Expert indépendant sur les changements climatiques, ancien négociateur en chef de la délégation française auprès de la Convention climat, ancien conseiller de la présidence émirienne de la COP28 de Dubaï.
- Entretien en visioconférence Sebastian Sons. Chercheur au CARPO.
- Entretien en visioconférence avec deux agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'ANALYSE DES ENJEUX SÉCURITAIRES ET DE DÉFENSE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PUBLICATIONS | PODCAST « SUR LE FRONT CLIMATIQUE » | ÉVÈNEMENTS



www.defenseclimat.fr

